Assurances des propriétaires et des locataires, assurances automobiles, incendie, vol, etc.
La compagnie Belair assure votre sécurité

5455, rue Saint-André
Montréal (514) 273-5101
SUCC: Montréal, Saint-Laurent, Greenfield Park, Tracy, Chicoutimi, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Foy (Québec), Rouyn.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR

Vol XLIX—No. 43/Lundi 24 octobre 1977

285-7615-79134/2 29368
SOCIETE CANADIENNE DU MICRO FILM
M. RAYMOND VENNE, PRES., / INC.,
19 OUEST, LE ROYER,
MONTREAL, P.Q. H2Y 1W4

FAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 50 cents

Prochaine levée des contrôles, mais...

"Je ne puis promettre de solution miracle".

— Jean Chrétien

Le spectre d'une relance de l'inflation planait visiblement lors de l'élaboration des mesures économiques exposées par le discours de Jean Chrétien. Les mesures annoncées jeudi soir ne cinstituent pas à proprement parler un véritable plan de relance, mais plutôt une série de mesures ponctuelles dont les effets ne devraient pas entrainer une "reprise subite mais temporaire, qui rallumerait l'inflation."

Comme on le prévoyait depuis le discours du trône, Jean Chrétien a annoncé la levée progressive des contrôles des prix et des revenus à partir du 14 avril 1978. Par contre la surprise est venue par l'annonce d'une réduction d'impôts allant jusqu'à $100, pour l'année 1978, en faveur des contribuables à bas et moyens revenus.

Dans un discours ressemblant fort à la présentation d'un budget, M. Chrétien a également annoncé deux mesures de lutte contre le chômage: un programme supplémentaire de création d'emplois, et un crédit à la création d'emploi destiné aux entreprises privées.

Une modification aux normes anti-inflationnistes, contrôlant les salaires depuis le 14 octobre 1975, fixera à 6% l'augmentation admissible de ceux-ci. La levée des contrôles se fera graduellement, ainsi seules les conventions collectives tombant à échéance après le 14 avril seront libérées du contrôle. La même chose pour le contrôle des prix et bénéfices. Seules les entreprises dont les exercices financiers se terminent entre le 13 avril et le 31 décembre 1978 seront libérées des contrôles.

La réduction d'impôts, annoncée par Jean Chrétien, se fera grâce à une augmentation du crédit d'impôt fédéral qui passera de $200 à $300. La diminution des retenues à la source, qui touchera ceux qui gagnent moins de $15000, se fera durant les deux premiers mois de 1978. En concentrant cette réduction sur deux mois, le gouvernement espère qu'elle produira des effets non négligeables.

En ce qui concerne le programme de création d'emplois, le gouvernement va verser immédiatement $150 millions supplémentaires aux $450 millions qu'il investit cette année dans des programmes comme Canada au travail et Jeunesse Canada.

Toutefois ces mesures ne s'appliquent qu'à l'année 1978. Le ministre s'est dit en train d'étudier les différentes solutions possibles en ce qui concerne les crédits à l'emploi, et n'en a guère dévoilé la nature.

A cela s'ajoute un autre train de mesures telles que: le prolongement de l'amortissement accéléré de l'équipement de lutte contre la pollution, certains changements concernant l'assurance-vie, les prêts aux employés, les surplus des sociétés.

Ces modifications du budget vont porter les besoins financiers à $8,5 milliards pour 1977-1978, ce

Voir page 6: Solution...

Québec

Programme de relance économique ... discret

Nous n'avons pu assister vendredi au débat de l'Assemblée Nationale et à la conférence de presse qui se tenait immédiatement après. Mal nous en prit car de l'aveu même du cabinet du premier ministre, aucun document officiel n'a été publié et ne devrait l'être avant au moins... samedi. Nous butant donc devant cette absence d'information quant au programme de relance économique du gouvernement québécois, nous en dresserons les grandes lignes d'après les réactions des partis de l'opposition qui, eux, ont su rapidement se faire connaître.

Il ressort donc que le gouvernement du Québec prévoit injecter $470,600,000 dans l'économie. De cette somme, $250 millions seront puisés dans les coffres gouvernementaux alors que le reste proviendrait de ses partenaires économiques — le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux.

Par ailleurs, si rien de précis n'a entouré les questions qui concernent le soutien de l'emploi, le discours du premier ministre précisait que l'action gouvernementale de stimulation de l'économie se découpait en 5 volets et 27 activités parmi lesquelles on retrouve la construction domiciliaire, la

Voir page 17: Programme...

Le Bill 45 est un projet de loi hostile à la P.M.E.

par Roger J. Bédard*

De toutes les législations étudiées par l'Assemblée nationale du Québec depuis cent ans, le bill 45 ou "Loi modifiant le Code du Travail" est incontestablement le projet de loi qui — s'il allait être adopté — aurait l'impact le plus désastreux sur les petites et moyennes entreprises québecoises.

Fait sans précédent, ce projet de loi, hostile à la petite et moyenne entreprise de la première ligne à la dernière, arrive à l'heure même où des secteurs entiers de la P.M.E. québecoise se trouvent en difficultés. Ce projet de loi farfelu est déposé à l'heure même où des milliers d'employés des petites et moyennes entreprises sont menacés de perdre leur gagne-pain **sans espoir de se reclasser de sitôt sur le marché du travail au Québec.**

Le plan suivi dans cet article sera le suivant:

I. Nous rappellerons certaines dispositions du bill 45, notamment celles qui sont les plus destructrices pour les petites et moyennes entreprises;

II. Nous verrons que le bill 45 établit une alliance oppressive entre le pouvoir politique et le pouvoir syndical au détriment du poste de travail d'un très grand nombre de petits salariés;

III. Nous discuterons finalement de la nécessité de faire écarter le bill 45 et de défendre la petite et moyenne entreprise AVEC, SANS ou MALGRÉ des ministres égarés par "les préjugés favorables aux syndicats".

I. Dispositions du Bill 45 destructrices pour la P.M.E.

Le bill 45 aborde en une quarantaine de pages un grand nombre d'aspects des relations de travail. Nous résumerons ici quelques-unes des stipulations les plus corrosives pour les petites et moyennes entreprises.

1. Seulement 35% des employés peuvent mettre en marche la procédure d'accréditation.

L'un des objectifs du bill 45 est de faciliter la syndicalisation des P.M.E.

Le projet de Loi proposé par M. Johnson établirait une procédure abusive, sans parallèle dans toute l'histoire syndicale de l'Occident.

Une association de salariés qui prétend représenter 35% seulement (un tiers) des employés d'une entreprise pourrait mettre en branle les mécanismes d'accréditation d'un syndicat.

Autrement dit, un groupuscule qui aurait fait signer des cartes par environ le tiers des employés d'une entreprise serait habilité par le bill 45 à déposer une requête en accréditation au Ministère du Travail et à exiger qu'un scrutin secret soit tenu parmi les employés.

En outre, **"il suffirait alors d'avoir la majorité des votes exprimés et non uniquement des membres pour être accrédité".**

2. Intervention massive d'un bureaucrate lors de la première convention collective.

Le bill 45 prévoit que lors de la négociation d'une première convention collective, l'employeur, le syndicat nouvellement formé **ou le ministre de sa propre initiative** peuvent nommer ou demander la nomination d'un arbitre ou d'un conseil d'arbitrage qui décide d'autorité du contenu de la première convention collective; cette décision serait valable pour une année (art. 44).

Le projet de loi ajoute: "La décision arbitrale est sans appel et lie les parties".

Cette stipulation aurait pour résultat de faire imposer à l'entreprise par des tiers des conditions qu'elle a refusées en négociation. En pratique, cette façon de procéder permettrait à un bureaucrate de contraindre l'entreprise à la faillite sans en assumer personnellement les responsabilités.

3. Cotisations obligatoirement retenues.

Le bill 45 contraindrait l'entreprise à retenir sur le salaire la cotisation syndicale des employés, indépendamment du fait qu'un employé est membre ou non du syndicat.

D'autre part, le bill 45, ne prévoit aucune forme de compte à rendre pour les argents ainsi perçus chez les employés. En contrepartie à l'obligation pour l'employeur de percevoir la cotisation obligatoire, le juge Rand avait, dans son célèbre jugement rendu chez Ford en 1945, astreint les syndicats à dix obligations précises. Le bill 45 n'a retenu aucune des obligations assignées aux syndicats par le juge Rand.

4. Entraves au fonctionnement de l'entreprise durant une grève.

Le bill 45 (art. 51) amende l'article 97 du Code du Travail pour "interdire formellement à un employeur d'embaucher et de faire travailler un employé pour exercer une fonction précédemment exercée par un syndiqué en grève. " C'est la disposition anti-scabs que les professionnels de l'agitation sociale ont tellement rabâchée depuis quelques mois.

Ce même article interdit également à l'entreprise en grève de recourir aux services de ses employés, soit dans le même établissement, soit dans un autre établissement pour faire exécuter le travail d'un employé en grève.

Voir page 4: Un projet...

sommaire

Opinions

Répondant aux besoins de la collectivité, le gouvernement fédéral est sensible aux questions de logement et aux programmes urbains et, en ce sens, n'estime pas s'ingérer dans les affaires provinciales et municipales — ce dont l'accusait encore dernièrement le gouvernement Lévesque. Selon M. Jean-Robert Gauthier, des principes louables visant la collaboration réaliste et efficace de tous les paliers de gouvernement, guident l'action du fédéral ..... **page 4**

Affirmant sa confiance dans la négociation collective, le gouvernement fédéral désire trouver de nouvelles approches qui contribueront à assouplir le système actuel. Selon M. John Munro, un certain nombre de mesures ont déjà été mises au point ..... **page 4**

Le point économique

Face à la situation économique peu reluisante que nous connaissons au Canada, soit le taux de chômage et d'inflation, la dépréciation du dollar, etc., notre économiste M. François Gauthier nous rappelle ce qui a amené ces conditions économiques pour le moins malsaines et indique également comment le pays pourrait se sortir de ce marasme. ..... **page 8**

Entreprises

Quoique l'on parle de taux de chômage élevé, le Conseil de Placement Professionnel indique que les entreprises souffrent de pénurie de cadre alors qu'un grand nombre d'entre eux sont sans emploi. Le directeur du bureau de Montréal du C.P.P., M.C. Labrecque souligne les éléments de ce problème et fait part de ses recommandations aux employeurs et aux candidats. ..... **page 12**

Une étude du Centre des Dirigeants d'Entreprise indique que les cadres québécois du secteur privé attendent encore d'importantes améliorations quant à leurs conditions de travail. Nous reprenons les grandes lignes de ce document ainsi que les recommandations qui en ressortent ..... **page 13**

Commerce

Depuis un an, l'Argentine connaît un régime militaire. Ce dernier a réussi durant cette période à stabiliser et relancer l'économie du pays, à anéantir les conflits sociaux, le terrorisme et la corruption ..... **pages 14, 15, 16**

... AU QUÉBEC

Seagram suspendra sa production dans deux de ses distilleries situées au Québec.

La Compagnie Seagram, de Montréal, a annoncé qu'elle suspendra la production de rye Whisky dans cinq de ses distilleries canadiennes, et ce pour une période de trois mois. Un porte-parole de la Compagnie a déclaré qu'il ne pouvait encore dire avec exactitude combien de personnes seront affectées par cette décision. Mais — d'après lui — le nombre devrait être limité du fait que les services de mise en bouteille et d'expédition continueront de fonctionner.

La production cessera en janvier aux distilleries de LaSalle et de Beaupré localisées dans la province de Québec. Cette décision aurait été prise en raison de la surabondance des inventaires.

Contrats fédéraux accordés à des entreprises québécoises.

Selon M. Jean-Pierre Goyer, ministre fédéral des Approvisionnements et services, soixante-deux entreprises québécoises ont reçu plus de 3 millions en contrats octroyés par le gouvernement du Canada au cours de la première semaine du mois d'octobre.

Parmi ces contrats, a précisé le ministre, huit ont une valeur de $100.000 chacun.

Ouverture du 11e grand magasin Simpsons-Sears au Québec

Simpsons-Sears a procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'inauguration, à Saint-Jérôme — de son onzième grand magasin complet dans la province de Québec. Celui-ci, selon un communiqué émis par le siège social établi à Toronto, devient le soixante-deuxième magasin à être ouvert par la Compagnie au Canada.

Le nouvel immeuble d'un étage et d'une superficie de 120,000 pieds carrés, fait partie du Centre commercial Carrefour du Nord, situé au 900 Boulevard Grignon, à Saint-Jérôme, Québec. Ce grand magasin devrait offrir la gamme complète des articles de Simpsons-Sears en plus d'assurer tous les services habituels.

Améliorations à l'aéroport de Mont-Joli

Le député de Matane, M. Pierre Debané, a annoncé la semaine dernière — au nom du ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang — un programme d'amélioration de l'éclairage et des autres dispositifs électriques de l'aéroport de Mont-Joli situé au Québec. Ce projet — au coût de $612.000 — comprend notamment le remplacement des balises d'approche à faible intensité et des balises de piste à intensité moyenne par des balises à haute intensité devant accompagner le système d'approche de précision et d'atterissage aux instruments (ILS) de la piste 06.

Le programme prévoit également l'installation d'un groupe électrogène de 250 kilowatts et la construction d'une central électrique de piste devant abriter les balises de piste.

Chute de 10.7% de l'activité dans la construction au Québec

L'activité dans l'industrie de la construction au Québec en juillet dernier, a connu une baisse de 5.3% par rapport au mois de juillet 1976. Les salariés assujettis au Décret de la construction ont effectué — en juillet — 10.8 millions d'heures de travail comparativement à 11.4 millions pour la même période l'an passé. Selon le Service de recherche de l'Office de la construction du Québec (OCQ), l'activité dans l'industrie du bâtiment a baissé de 10.7% au cours des sept premiers mois de l'année par rapport à l'année précédente, le nombre d'heures de travail s'établissant à 75 millions comparativement à 84 millions pour les sept premiers mois de l'année dernière.

... AU CANADA

Le prix des maisons neuves pourrait augmenter de $3,000 en 1978.

Selon le président de la Section du District de Hamilton de la Housing and Urban Development Association, la hausse des prix des matériaux de construction et les nouveaux règlements fédéraux exigeant une meilleure isolation des maisons feront augmenter de $3,000 les prix des nouvelles maisons au cours de l'année prochaine.

Le porte-parole de l'Association a de plus déclaré qu'il espérait—lors de l'adoption du budget fédéral—une baisse des taux d'intérêt hypothécaires afin de relancer l'économie et de diminuer le taux de chômage.

Engagement de fonctionnaires au Fédéral.

D'après Statistique Canada, le gouvernement fédéral a employé—à la fin du mois de juin dernier—580.022 personnes, soit 13.573 de plus par rapport à la même période de l'an passé. La principale raison de l'accroissement du nombre d'employés fédéraux, précise l'Agence fédérale, a été la création de trois nouvelles entreprises paragouvernementales, soit Petro-Canada, de Havilland Aircraft et Canadair.

Pour le trimestre terminé le 30 juin, la masse salariale de ces employés s'est élevée à $2.28 milliards, soit $260.6 millions de plus comparativement à la période correspondante de 1976.

Mouvement de reprise amorcé dans l'industrie manufacturière.

Selon une étude menée récemment par la Purchasing Management Association of Canada, l'activité manufacturière a légèrement augmenté au pays au cours du mois de septembre par rapport au mois d'août. D'après 32% des personnes interrogées à l'enquête, les commandes se sont accrues en septembre alors que 28% des répondants ont estimé que celles-ci étaient en baisse.

D'autre part, ajoute l'étude, 27% des répondants ont déclaré avoir enregistré une hausse de la production tandis que 21% ont déclaré une baisse.

Production énergétique du Canada.

Devant les participants à la Conférence technique nationale de l'Association canadienne du gaz qui s'est déroulée à Montréal, le vice-président sénior de l'Imperial Oil—M.D.D. Lougheed—a déclaré que, "la production énergétique canadienne pourrait rencontrer la demande en 1995 grâce à la réalisation d'un certain nombre projets énergétiques."

M. Lougheed a en outre ajouté que plusieurs développements additionnels devront être mis de l'avant pour atteindre le but visé. Au nombre des développements additionnels requis, M. Lougheed a mentionné une production accrue de gaz naturel et une prospection plus poussée pour la découverte de nouveaux gisements.

Stabilité des emprunts faits par les provinces.

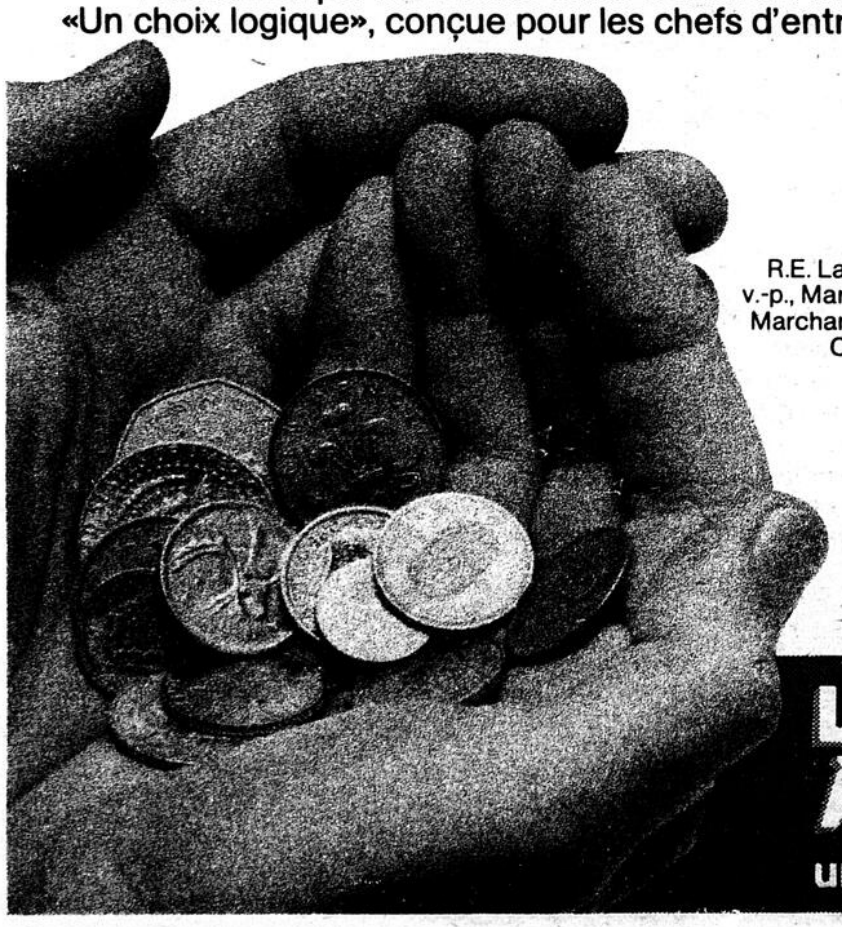
Une étude effectuée par la Dominion Securities a établi que les emprunts faits à l'étranger par les gouvernements provinciaux demeureront à peu près au même niveau l'an prochain que cette année. Selon cette étude, les provinces canadiennes emprunteront entre $6.1 et $6.8 milliards en 1978.

De ce montant, précisent les auteurs de l'étude, entre $3 et $3.5 milliards seront empruntés sur le marché canadien. Le reste—qui peut être une somme oscillant entre $3.1 et $3.3 milliards—sera emprunté sur les marchés étrangers, ce qui représente à peu près le même montant obtenu cette année puisqu'on avait prévu que les emprunts à l'étranger s'établiraient à $3.4 milliards en 1977.

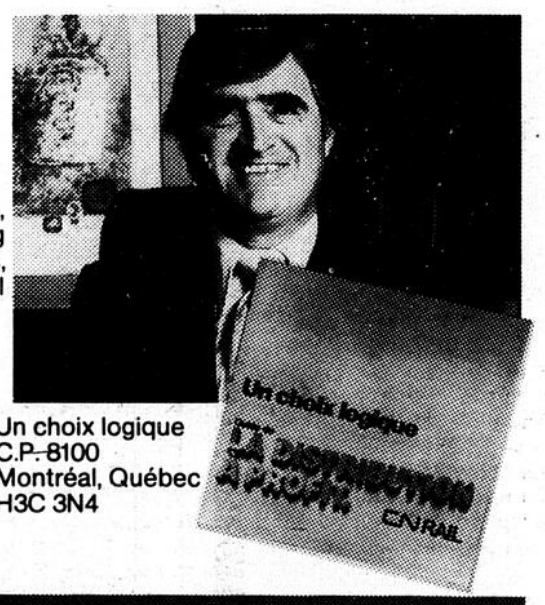
«Quoi qu'on dise, l'entreprise canadienne a un avantage certain. La distribution à profit.» En mettant à profit tous les aspects de votre distribution, vous pouvez en réduire considérablement les coûts.

Et il s'agit là d'économies considérables, car vous vous attaquez directement au secteur du coût d'exploitation qui est le troisième en importance. Donc ces économies sont autant de profits.

Faites-moi parvenir votre carte d'affaires. Nous vous enverrons la brochure «Un choix logique», conçue pour les chefs d'entreprise.



R.E. Lawless, v.-p., Marketing Marchandises, CN Rail



Un choix logique
C.P. 8100
Montréal, Québec
H3C 3N4

LA DISTRIBUTION À PROFIT CN RAIL
une ressource fondamentale

À TRAVERS LE MONDE

Plan européen d'économie d'énergie

La Commission de la Communauté économique européenne vient d'annoncer qu'elle avait mis au point un plan d'économie d'énergie prévoyant l'isolation du tiers des quatre-vingt-dix millions de maisons d'habitation de l'Europe, et ce d'ici 1985. Ce plan sera présenté demain, mardi 25 octobre, aux ministres de l'Energie de la Communauté. Ce plan, croit-on savoir, pourrait fournir du travail à quelque sept cent mille personnes.

Par ailleurs, et dans le même ordre d'idées, le secrétaire général des pays arabes exportateurs de pétrole a fait savoir que les pays occidentaux industrialisés doivent réduire leur consommation de pétrole.

L'Argentine se lance dans la production de chlorure d'ammonium.

D'après une information émanant de Buenos Aires, la République argentine est devenue le premier pays d'Amérique latine à produire du chlorure d'ammonium avec la mise sur pied — cette année — d'une nouvelle usine de production à San Juan, située dans la province de Calingasta dans la cordillère des Andes. Grâce à une nouvelle méthode dérivée de la production de sulfate de magnésie, l'exploitation de Calingasta — indique-t-on — aura une capacité de 50 tonnes de chlorure d'ammonium de sulfate de sodium par mois, produit qui est utilisé dans la fabrication de cristal et de peinture.

Le Secrétarait du Commerce extérieur de l'Argentine, ajoute-t-on, est en train de faire une étude de marché afin de déterminer les possibilités d'exportation.

Le congrès PME France-Québec porte déjà ses fruits

Grâce à un accord industriel intervenu avec une firme francaise, la compagnie Courchesne Larose Limitée — un importateur québécois, distributeur de fruits et légumes — pourra d'ici peu contribuer à réduire sensiblement le coût d'entreposage et de transport des denrées périssables. C'est ce que vient d'annoncer le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce en précisant que ce sont les efforts de la firme Courchesne Larose qui font que le Québec a été choisi comme champ privilégié d'expérimentation concernant l'adaptation de ce procédé en milieu nord-américain.

Cette technique brevetée par Rhone Poulenc consiste à prérefroidir par le vide le produit pour le placer par la suite sous un type particulier d'atmosphère contrôlée à stabilisation naturelle. Elle devrait permettre d'exporter avantageusement la production maraîchère et fruitière québécoise, tout en assurant qualité supérieure aux produits venant d'ailleurs.

Pour sa part, le seul secteur des importations et de la distribution des fruits et légumes déclare annuellement un chiffre d'affaires de plus d'un demi-million de dollars.

Selon le ministère, cette technique permettra également d'étaler sur une plus longue période la vente de ces produits et de répondre plus adéquatement à la demande des consommateurs dans les périodes à forte demande, hors saison.

Par ailleurs, le ministère de l'Industrie et du Commerce annonce que le Québec pourra manufacturer sous peu son propre prérefroidisseur sous vide d'inspiration française, grâce à un échange de savoir-faire avec la compagnie Prophico.

Dans le cadre du congrès PME France-Québec qui aura lieu cette semaine à l'Hôtel Méridien de Montréal, on présentera, le 26 octobre, une étude approfondie de ce cas type à l'occasion de l'atelier sur les accords industriels.

Ce congrès organisé conjointement par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises francaises et la Chambre de commerce du district de Montréal, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, fournira l'occasion de rapprocher les entreprises francaises et québécoises. La délégation francaise, dirigée par M. René Monory, ministre francais de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et comprenant les représentants de 70 sociétés, rencontrera les dirigeants de quelque 300 entreprises québécoises pendant les quatre jours que durera le congrès, soit du 24 au 27 octobre.

Ces PME chercheront à établir entre elles des accords industriels, que ce soit de jumelage, d'échange de technologie, de collaboration technique ou de coparticipation. Les principaux secteurs regroupés sont la sérigraphie, les pièces mécaniques, les accessoires électriques, les meubles, le bois de construction, la quincaillerie, l'alimentation, le luminaire, la fabrication de silo, la confection, les appareils de précision, le vêtement sport, la sécurité et la signalisation ferroviaire, les médicaments, la promotion immobilière, l'import-export, la biscuiterie et le moulage plastique.

Selon le CPQ

Le projet de loi 45, s'il n'est pas modifié sensiblement, aura des effets négatifs sur la vie économique

Le lundi 17 octobre écoulé, le Conseil du patronat du Québec faisait connaître — lors d'une conférence de presse donnée dans la Métropole — la teneur d'un document qu'il soumettra incessamment à l'appréciation du Comité plénier de l'Assemblée nationale en vue d'expliquer sa position quant aux dispositions du Projet de loi 45.

D'après la confédération patronale, l'importance des amendements qui seront apportés au Code du travail risque de bouleverser complètement la philosophie du Code. Sans le dire, en fait, note le CPQ, "le gouvernement procédé à une révision en profondeur du Code du travail. Si le projet de loi 45 était accepté sans que son orientation fondamentale ne soit modifiée, nous devrions en conclure que nous entrons dans un nouveau régime de relations de travail", devait-il ajouter.

Entre autres choses, le Conseil du patronat a relevé dans le projet de loi six propositions qui — à son avis — s'inspirent d'une philosophie différente de celle qui a orienté jusqu'ici la législation du travail dans la province et qui, de ce fait, ne peuvent être introduites isolément sans changer l'équilibre de cette législation.

Au nombre des propositions relevées par la confédération patronale, il faut mentionner: la loi antibriseurs de grève (art. 51), le précompte syndical obligatoire sans aucune contrainte faite aux syndicats (art. 28), l'absence d'un contrôle véritable des votes syndicaux (art. 8), l'arbitrage obligatoire du premier différend (art. 44), la sécurité inconditionnelle d'emploi des grévistes (art. 52) et enfin les modifications à la procédure d'accréditation (art. 16 à 18).

Pour ce qui concerne les syndicats, le Conseil du patronat du Québec estime que le projet de loi constitue "une concession pure et simple aux structures syndicales" et qu'il entraîne une restriction injustifiée des libertés et des droits individuels.

De l'avis du CPQ, ce projet de loi part d'une mauvaise conception des relations de travail et il ne pourra jamais contribuer à instaurer la paix sociale au Québec, "contrairement aux affirmations qui ont été avancées pour le justifier". De plus, ajoute la confédération patronale, le projet de loi — s'il n'est pas modifié sensiblement — aura des effets négatifs sur la vie économique.

En effet, poursuit le CPQ, "dans notre vie économique, 80% des entreprises sont dans la catégorie des petites et moyennes

Voir page 26: Le projet...

Trudeau & Dufresne
Avocats et Procureurs
PIERRE-LOUIS TRUDEAU, B.A., LL.L.
CLAUDE DUFRESNE, LL.L.
560 ouest, Henri-Bourassa - Suite 310, Montréal, Qué.
H3L-1P4
(514) 337-2181—2-3

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

La qualité de la vie au travail

Programme intensif à l'intention de tout cadre supérieur et intermédiaire de tout représentant syndical qui s'intéressent à la qualité de la vie au travail.

Les 24, 25 novembre 1977
de 9 heures à 17 heures.

sujets traités

- Qu'est ce que la qualité de la vie au travail: état de la recherche actuelle sur le sujet, notions et composantes;
- La qualité de la vie au travail et les types d'organisations: construction d'un système, son implantation, difficultés, contraintes, résultats escomptés;
- L'implantation de la qualité de la vie au travail dans l'organisation: rôle de la haute direction des entreprises en vue de la mise en place d'un tel système, rôle du syndicat dans l'amélioration de la qualité de la vie au travail.

Date limite d'inscription: 10 novembre 1977
Renseignements: (514) 343-4497

École des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5780 avenue Decelles, porte 420
Montréal H3S 2C7

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

L'UQAM offre le Certificat en sciences comptables conduisant au R.I.A. ou au C.G.A. et le Baccalauréat en sciences comptables conduisant au C.A.
Le candidat doit subir avec succès les examens de la profession.

Programme
Pour l'hiver 1978, le programme est offert aux étudiants à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission
Structure d'accueil: Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
Adultes: posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Demande d'admission aux programmes
Par écrit ou en personne avant **le 1er novembre 1977** pour la session débutant en janvier 1978.

Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Pour plus de renseignements, adressez-vous au secrétariat du module à: (514) 282-4694.

Université du Québec à Montréal

Pour un monde du travail meilleur, plus sûr et plus productif pour tous

Tout d'abord, nous avons récemment conclu un accord avec le Congrès du travail du Canada par lequel le gouvernement s'engage à appuyer l'éducation syndicale. La raison d'être de ce programme, du point de vue du gouvernement, est l'intérêt public. Les relations du travail ne peuvent être efficaces si le mouvement ouvrier n'est pas encadré de chefs compétents qui peuvent défendre les intérêts des travailleurs dans tous les aspects de leurs relations avec la gestion. (...)

Deuxièmement, nous avons entrepris une étude au sein du ministère du Travail sur la possibilité d'accorder des congés sabbatiques aux employés. Le principe du congé d'éducation a été adopté par l'Organisation internationale du travail en 1974, et appuyé par le Congrès du travail du Canada en 1976. À l'heure actuelle, certaines professions comme celles des enseignants et des médecins peuvent en profiter. Nous voulons voir si nous pouvons élaborer une nouvelle façon d'envisager la question des congés d'éducation payés, possiblement en conjonction avec le programme d'assurance-chômage, pour qu'un plus grand nombre de travailleurs canadiens puissent parfaire leur éducation et ainsi accéder à un meilleur emploi ou à une nouvelle carrière.

Troisièmement, nous préparons la mise sur pied d'instituts nationaux qui favoriseront le bien-être des travailleurs sans exercer de nouvelles pressions sur les entreprises. Ils auront pour but d'améliorer les conditions de travail et de le rendre plus productif. Nous songeons notamment aux organismes suivants:

Un ***Centre de la qualité de la vie au travail,*** *auquel apporteraient leur concours le mouvement syndical, le patronat et les universitaires. Ce centre national travaillera de concert avec les provinces et les régions, ce qui le rendra plus accessible à tous les travailleurs et employeurs.*

Le centre publiera des données sur la satisfaction au travail et la participation des travailleurs.

Un ***Centre national de sécurité et d'hygiène*** *est en cours d'élaboration en collaboration avec les provinces. Il s'agit d'un organisme de recherche et de consultation qui fixera de meilleures normes de sécurité, vérifiera les matières et les procédés industriels qui peuvent être dangereux et conseillera les employeurs et les syndicats. Nous sommes d'avis que la mise sur pied d'un tel centre est la condition préalable à l'amélioration de notre système de relations industrielles.*

Il y aura également un ***Centre d'information sur la négociation collective.*** *Tant les syndiqués que les employeurs sont d'avis que les données dont on dispose pour les négociations collectives sont inadéquates. Ils estiment que les renseignements sont insuffisants, mal appropriés ou peu dignes de confiance ou encore qu'ils sont à leur désavantage. On s'entend pour dire qu'il faut qu'on établisse un organisme unique pour recueillir et rassembler des données sur l'économie et les relations industrielles et établir des rapports qui seraient acceptables aux deux parties.*

Tous ces centres, le Centre de la qualité de la vie au travail, le Centre national de sécurité et d'hygiène et le Centre d'information sur la négociation collective, seraient dirigés par des conseils tripartites semi-autonomes. Les syndicats et les dirigeants d'entreprise en choisiraient les membres parmi leurs propres rangs et le gouvernement assurerait les services de secrétariat et de soutien administratif.

Je suis persuadé que cette perspective tripartite qui regroupera les syndiqués et les dirigeants à titre de partenaires égaux du gouvernement abattra les obstacles que soulève la confrontation implicite dans les négociations collectives. Ces programmes ainsi que d'autres dont nous pourrions discuter ici visent un seul but: faire en sorte que le monde du travail canadien soit meilleur, plus sûr et plus productif pour nous tous.

Extrait d'un discours prononcé par M. John Munro, ministre fédéral du Travail, à une réunion du Womens' Canadian Club de Toronto.

LES AFFAIRES

635 est. Henri-Bourassa. Montréal H2C 1E4 Tél.: 381-1888

Président **Jean-Paul Levasseur**
Rédacteur en chef **Jean-V. Baltayan**
Rédacteur en chef adjoint: **Michel Durand**
Rédacteurs **Nicolas Jacobs, Jacques Vallée, Gilles Fisette, Micheline Vincent, Alain Gerbier**
Collaborateur **Jacques Beaufort**
Correspondants réguliers: **Charles Ateia. François Gauthier. Jean-Pierre Gaghé. H. Harvey. Joseph Benarrosh. Pierre L. Trudeau**
Directeur de la publicité: **René S. Bourbonnais**
Gérant adjoint: **Pierre A. Goyer**
Toronto: **Marc A. Girard.** Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203 801 York Mills Rd. Mills. Ont. 449-3808 447-7404
Ouest canadien et Californie: **D.D. Davidson.** National Advertising Representative 1350 west Pender St. Vancouver B.C.
Directeur du tirage: **Pierre J. Cyr**
Production **Paul Desrosiers**
Composé et imprimé aux ateliers de **Trans-Continentale** 433 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.
Abonnement un an (52 numéros) $14.00 deux ans 104 numéros) $21.00 trois ans (156 numéros) $28.00 cinq ans (260 numéros) $40.00.
Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac. 54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tél.: 633 06 06
Distributeurs pour l'Europe: C C I F
66 rue Rotshchild, Genève, Suisse, tél.: 022/317478 **TELEX 05 825 896**
EUROPE $15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter $20.00

Les articles et opinions peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention "reproduit du journal Les Affaires", en précisant la date et si possible la page.
Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs non pas nécessairement celle du journal Les Affaires.

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
(Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec)
Fondé en 1961 par feu M. Julien Levasseur

Un projet de loi hostile à la P.M.E.

Suite de la page 1

Autrement dit, cet article vise à paralyser à peu près complètement le fonctionnement d'une entreprise frappée par une grève.

5. Obligation de réembaucher les grévistes.

Le bill 45 ajouterait au code du Travail un article qui se lirait ainsi: "98a. À la fin d'une grève ou d'un lock-out, tout salarié qui a fait la grève ou a été lock-outé a le droit de recouvrer son emploi de préférence à toute autre personne."

Cette stipulation s'appliquerait indépendamment des dommages civils ou des actes criminels qu'un employé a pu causer durant une grève. Elle s'appliquerait même si le poste de travail a disparu et que l'employé n'est plus requis. "C'est pas croyable", comme disait le Père Gédéon !

6. Acquisition du droit de grève à l'expiration du contrat.

Selon les dispositions actuelles du Code du Travail, le droit de grève n'est acquis qu'après des délais variables, souvent assez longs depuis l'expiration d'un contrat de travail.

Le bill 45 propose des modifications profondes à ce chapitre.

Un avis de demande de négociation pourrait être expédié à l'entreprise 90 jours avant l'expiration d'un contrat de travail. La négociation pourrait être engagée et la conciliation requise, si bien que le droit de grève pourrait être acquis dès le lendemain de l'expiration d'un contrat de travail.

Le gouvernement aurait cherché une procédure pour multiplier les grèves idiotes et les grèves politiques contre les petites et moyennes entreprises qu'il n'aurait rien trouvé de plus efficace que cette procédure.

7. Interventions intempestives des conciliateurs.

Le bill 45 autorise l'intervention d'un conciliateur dans la négociation d'un contrat de travail sur simple requête à cet effet de l'une des parties.

Cette disposition permettrait d'ajouter rapidement le poids des rouages de l'État à la pression que le syndicat exercerait sur une petite ou moyenne entreprise.

Voilà donc, très sommairement résumées, quelques-unes des dispositions du bill 45 qui seraient les plus préjudiciables aux petites et moyennes entreprises.

II. Une alliance syndicats-gouvernement contre les salariés

Le bill 45 favorise le renforcement des structures syndicales et consolide les mécanismes d'affrontement contre l'entreprise, surtout contre la petite ou moyenne entreprise. Ce bill vise à réaliser une alliance abjecte entre l'État et les Fédérations syndicales.

Cette observation se retrouve chez la plupart des personnes qui ont commenté le bill 45. Nous citerons à ce sujet seulement deux témoignages d'observateurs lucides et bien authentiquement québecois.

MM. Jacques Cousineau et Gérard Dion, tous deux professeurs d'université et militants sociaux de longue date écrivent:

> "En 1977, nous venons protester avec autant de vigueur (que contre le bill 5 de 1949) contre votre projet de loi no 45 qui traduit en termes juridiques l'alliance du gouvernement actuel et de l'establishment syndical contre les petits salariés québecois".

De son côté, M. Jean-Paul Desbiens (le Frère Untel des années '60) dit: "L'adoption de la loi 45 aurait pour effet d'augmenter le pouvoir des syndicats mais diminuerait celui des individus, même syndiqués".

Cette alliance du pouvoir politique et des syndicats est totalement inacceptable pour plusieurs raisons. En voici quelques-unes.

1. L'État, arbitre impartial du bien public.

Dans l'esprit de nos sociétés démocratiques, l'État est l'arbitre ultime, de nécessité l'arbitre impartial du bien public.

Le parti pris de l'État pour les syndicats exprimé par le bill 45 est aussi intolérable que la parti pris de l'État pour les entreprises ou pour tout autre groupe.

L'État, il faut le répéter, est l'arbitre ultime du bien commun. Il est au service de tous les individus et de tous les groupes. L'État ne peut avoir de préjugé favorable pour l'un quelconque des groupes sociaux sans être absolument injuste pour tous les autres groupes de la société et sans se rendre méprisable à tous les citoyens.

2. Sauvegarde de l'équilibre social.

Le bon ordre dans la société résulte d'un équilibre délicat qui s'est établi entre les divers groupes. Chaque poids social est équilibré par un contrepoids qui lui est à peu près équivalent. Les politicologues parlent de "check and balance".

Or, en jetant le poids de l'État du côté des grandes bureaucraties syndicales pour détruire les petites et moyennes entreprises québecoises, le bill 45 vise à démolir la fragile balance de pouvoir de notre société et nous plonge dans le noir, on ne sait trop vers quelle forme d'oppression politico-syndicale. Tout pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument.

Car c'est bien là la question: qui ferait le poids contre ce nouveau Léviathan qui tiendrait d'une main le sceptre du pouvoir politique et de l'autre la trique du pouvoir syndical?

Où serait dans notre société la force nécessaire pour contenir dans les cadres de la raison et du droit cette monstrueuse concentration de pouvoir politico-syndical?

3. Une philosophie sociale qui nous est étrangère.

Le bill 45 est directement inspiré par le document du Sommet économique de La Malbaie intitulé "Le Travail — point de vue sur notre réalité". Ce document a été en entier écrit par des idéologues entretenus à grands frais dans les sinécures du secteur public et parapublic. Pas un seul de ces gars-là n'a jamais fait face à la dure réalité de solder le payroll le jeudi. Ils ne savent que dépenser avec frivolité l'argent durement gâgné par d'autres.

Dès le premier chapitre, ces messieurs écrivent que "Notre régime de négociation collective consiste en l'institutionnalisation de rapport de forces entre deux parties interdépendantes, mais dont les intérêts s'opposent". (p.9).

Peut-on être aussi stupides ou aussi mal renseignés?

L'entreprise de marché libre est, par essence même une structure de collaboration. L'entreprise et ses employés ne peuvent progresser que dans le mesure où ils établissent une collaboration suivie. Par les conflits ils travaillent inévitablement à leur destruction mutuelle. À combien se chiffrent les cotisations syndicales des entreprises en faillite?

La grande carence du document sur le Travail au sommet de La Malbaie comme du bill 45 c'est d'ignorer totalement que **l'existence de l'entreprise conditionne les relations de travail et que l'entreprise est essentiellement un agent de la société qui agit par la coopération de ses partenaires.**

Seuls les idéologues à lunettes qui n'ont jamais mis le pied dans une entreprise prétendent que l'entreprise est par définition "une structure de conflit".

Le bill 45 est sorti de ces errements d'idéologues comme un ver d'un fruit pourri. Ce projet de loi est en entier inspiré par une philosophie sociale qui nous est étrangère.

Le bill 45 ne peut rien contribuer à l'assainissement des relations de travail dans les petites et moyennes entreprises. Par contre, ce projet de loi pourrait détruire en quelques mois les entreprises que nous-memes et nos employés avons construites brique par brique depuis 10, 20 ou 50 ans.

Le Conseil des Hommes d'affaires du Québec écrit dans un mémoire présenté vendredi dernier à l'honorable ministre du travail;

"Qui donc portera le poids du projet de loi en "ce qui touche l'interdiction d'exploiter une entreprise pendant une grève? Ce sera la petite et moyenne entreprise. Pour la P.M.E., cesser d'exploiter pendant une grève, ça peut et très souvent ça veut dire la mort de l'entreprise. Encore là, pour régler une question périphérique, on met en danger toute la structure économique du Québec" (pp. 4-5).

Le bill 45 est un mauvais projet de loi, bâclé à la hâte et inspiré d'une idéologie qui est tout à fait étrangère à 95% de tous les citoyens du Québec.

Comme le dit très justement le Conseil des Hommes d'Affaires du Québec, ce projet de loi "risque d'aggraver plutôt que d'améliorer les relations de travail au Québec en 1977 et de **compromettre sérieusement toute stratégie de développement économique et toutes mesures de relance que s'apprête à prendre le gouvernement."**

Voilà donc quelques-unes des raisons pour lesquelles nous tous, chefs de petites et moyennes entreprises ainsi que tous nos employés, devons rejeter catégoriquement le bill 45.

III. Défendre la P.M.E. et faire écarter le bill 45

Nous l'avons vu, pour un grand nombre de petites et moyennes entreprises du Québec le bill 45 pose carrément le dilemme de Hamlet: "Être ou ne pas être, voilà la question".

Voir page 19: Un projet...

Avec la carte American Express, vous ne risquez pas d'apprendre que la chambre d'hôtel que vous aviez réservée est déjà prise.



Vous avez bien lu. Désormais, quelle que soit l'heure à laquelle vous arriverez à votre hôtel, votre chambre vous attendra.

Comment cela est-il possible? C'est très simple. Au moment où vous faites vos réservations dans les hôtels participants* en donnant votre numéro de carte American Express, votre réservation confirmée devient une réservation assurée. Cela signifie que si l'hôtel ne parvient pas à vous fournir une chambre à votre arrivée, il est tenu de vous trouver une chambre comparable dans un autre hôtel. Il assurera également la totalité des frais de logement pour la première nuit, votre note de taxi et le coût d'un appel téléphonique chez vous ou à votre bureau.

Si vous subissez un retard ou devez annuler votre déplacement, il vous suffit d'appeler l'hôtel avant 18 heures (16 heures pour les centres de villégiature) le jour de la réservation, d'indiquer votre numéro de carte American Express et d'annuler votre réservation assurée, sans quoi le prix de la chambre vous sera facturé.

Nous vous offrons aussi les services suivants:

Doubles pour vérification

Avec la carte American Express, vous savez toujours exactement ce que vous avez acheté, où et quand la transaction a eu lieu car vous recevez un double de la plupart de vos factures avec vos relevés de compte mensuels.

Un réseau international de points de service

American Express a 650 bureaux établis dans plus de 100 pays pour vous aider quand vous voyagez.

Assurance accident de voyage de $25,000

Votre adhésion vous donne droit d'office à une assurance décès et mutilation par accident de $25,000 chaque fois que vous ou votre famille voyagez par transport en commun sur terre, sur mer ou par air, si vos tickets ont été portés à un compte American Express (la garantie est souscrite auprès de la Fireman's Fund Insurance Company. Maximum de prestations payable par aéronef: $5,000,000).

Encaissement d'urgence de chèques personnels

Vous pouvez obtenir de l'argent en cas d'urgence 24 heures par jour. La Carte vous permet d'obtenir jusqu'à $50 au moyen d'un chèque personnel dans des milliers d'hôtels et de motels participants de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale.

La carte American Express



Ne partez pas sans elle

Le service de réservations assurées de chambres d'hôtel n'est que l'un des nombreux avantages auxquels la carte American Express vous donne droit

Vous trouverez une liste beaucoup plus étendue des avantages offerts aux titulaires de la carte American Express (cotisation annuelle: $20) dans la brochure spéciale que vous recevrez lorsque la Carte vous sera envoyée.

En voyage, comme pour vos sorties d'affaires ou d'agrément, la Carte est pour vous un guide du bien loger et du bien manger.

Si vous n'avez pas encore la carte American Express, vous pouvez vous procurer une formule de demande dans tous les établissements qui acceptent la Carte. Vous pouvez aussi écrire à l'adresse suivante: P.O. Box 5200, Agincourt P.O., Scarborough, Ontario M1S 4B7.

* Réservations assurées dans les hôtels suivants au Canada:
Holiday Inns, Hôtels CP, Hôtels Hyatt, Hôtels Constellation, Hôtels Skyline, Wandlyn Motor Inns, Ramada Inns, Auberge des Gouverneurs, Hôtels Delta, Sutton Place/Bristol Place, Travelodge Motels and Motor Hotels, Hôtels CN, Hôtels Seaway.

©American Express, 1977

Pâtes et papiers:

Le Canada a perdu son statut de fournisseur privilégié des États-Unis

Selon un mémoire soumis à la Commission parlementaire permanente des Richesses naturelles et des Terres et Fôrets de l'assemblée nationale du Québec par la compagnie de papier Q.N.S. Limitée, l'industrie québécoise des pâtes et papiers ne pourra résoudre les graves problèmes qu'elle éprouve que si elle dispose du temps nécessaire pour obtenir des bénéfices raisonnables et que si elle bénéficie du climat commercial qui permettrait de renforcer la confiance de la clientèle et des investisseurs.

La cause principale des problèmes qu'éprouvent la compagnie et l'industrie en général — n'est pas la désuétude de l'appareil de production, selon la Q.N.S. En dépit d'un programme d'investissement représentant depuis ces 15 dernières années un montant équivalent à environ deux fois et demie ses bénéfices, le rendement moyen sur la moyenne du capital employé n'a été que de 3,78%.

Problèmes de concurrence

Dans son mémoire, la Q.N.S. cite trois facteurs qui sont, selon elle, la cause des problèmes de concurrence: les désavantages de coûts par rapport aux concurrents du sud des Etats-Unis; le ralentissement de la croissance des marchés traditionnels; les incidences des taux de change défavorables en 1970 et 1976; le fardeau fiscal global plus élevé que dans les principaux pays concurrents et la confiance mitigée des clients et des investisseurs au Canada.

Une étude indépendante entreprise dernièrement pour un groupe de producteurs du Québec indique que le coût net d'une tonne de papier journal provenant d'une papeterie du Québec se chiffre à $40 de plus qu'une tonne provenant du sud des États-Unis. Le mémoire mentionne également que les producteurs du Québec desservent traditionnellement les marchés du nord-est des Etats-Unis, mais que cette région connait une croissance plus lente que les zones du "Sunbelt" sur la côte du Pacifique et au sud des Etats-Unis.

"Au-delà de ces facteurs, lit-on dans le mémoire, se pose la question de la confiance que l'on peut témoigner envers le Canada en tant que principal fournisseur de papier journal. Le climat ouvrier au Canada est instable; l'industrie des pâtes et papiers a subi une longue grève en 1975-76; les taux d'inflation dépassent généralement ceux des Etats-Unis. Ces facteurs provoquent de fortes inquiétudes chez les éditeurs, qui se reflètent dans le choix de leurs fournisseurs." Et le mémoire de mentionner que: "nous devons reconnaître que le Canada a perdu son statut de fournisseur privilégié sur le marché des Etats-Unis."

L'aide du gouvernement.

Le mémoire cite quatre éléments qui sont autant de sources de sérieuses préoccupations pour le présent et l'avenir: le besoin d'une collaboration étroite avec le gouvernement en vue d'établir des programmes réalistes de lutte contre la pollution; la garantie d'un approvisionnement des fibres à long terme (attribution d'aires de coupe pour une durée minimale de 60 ans et non plus de 20 ans); l'amélioration des relations patronales-syndicales; et enfin, les politiques et les mesures gouvernementales tenant compte des besoins de l'industrie et permettant au public de mieux comprendre le rôle que joue le système de la libre entreprise dans la société.

En ce qui concerne les aides financières, le mémoire demande "que l'on accorde à la compagnie des allégements afin qu'elle puisse réduire les effets des coûts élevés en capital". Entre autres, différer les paiements des droits de coupe, accorder des emprunts sans intérêt ou à faible taux, maintenir l'amortissement rapide du capital. En outre il est demandé que "l'on adopte une disposition permettant d'amortir immédiatement tous les frais occasionnés par le contrôle de la pollution."

Solution...

Suite de la page 1

qui représente $2,1 milliards de plus que prévu au mois de mars dernier. La réduction d'impôts représentera une perte de $700 millions. "Il serait anti-économique d'en faire plus sur le plan fiscal" déclarait M. Chrétien. Celui-ci devait toutefois dire qu'il espérait une "croissance soutenue de l'ordre de 5 à 6% pour l'an prochain (ce qui représente 1 ou 2% de plus que les prévisions des experts), et que les mesures prises éviteraient de donner des secousses trop brutales à l'économie."

Les mesures prises s'adressent en priorité a la lutte contre le chômage et l'inflation, mais il existe selon M. Chrétien un autre frein à la croissance, il s'agit de l'instabilité politique."

Une erreur de manipulation nous a fait omettre de citer la source de l'article "Le pétrole lourd, ou la Belle au bois dormant" paru dans notre livraison du 10 octobre dernier. Il s'agissait en fait d'une étude préparée par les services de recherche économique de la Banque de Montréal.



Grands amis,
grandes soirées,
Grand Marnier



La grande liqueur
française à base de cognac*
*(acquit jaune d'or) origine

Seule l'ivresse compte...

Il va être désormais très difficile de faire la distinction entre un consommateur de cocaïne et un alcoolique. Une société japonaise vient en effet de mettre au point de l'alcool en poudre, ce qui fait que l'on peut aisément imaginer des cocktails en sachets comme les potages ou le sucre... Les femmes qui se poudrent le visage prêteront à confusion.

Le service des alcools du Trésor américain étudie actuellement ce produit avant de décider de l'autoriser ou non aux Etats-Unis. Les problèmes évoqués plus haut donnent en effet à réfléchir. Actuellement, cet alcool est vendu au Japon sous forme d'une gélatine rose, mais le producteur déclare qu'il n'y a aucune difficulté à réduire cette gélatine à de la poudre, pour plus de commodité.

Il y a également un autre problème qui préoccupe le service des alcools du Trésor américain: "Comment ce produit pourra-t-il être taxé?" Les barèmes américains reposent en effet sur de l'alcool liquide. "Le consommateur pourrait, à sa guise, ouvrir un sachet de whisky, de Daiquiri, de Martini dry, de "Bloody Mary" ou de tout autre cocktail. Les services de santé ne voient pas d'un bon oeil l'arrivée possible de l'alcool en poudre sur le marché: il pourrait entrainer une augmentation de la consommation d'alcool du fait de sa commodité pour les campeurs, chasseurs, pêcheurs, pique-niqueurs et autres...

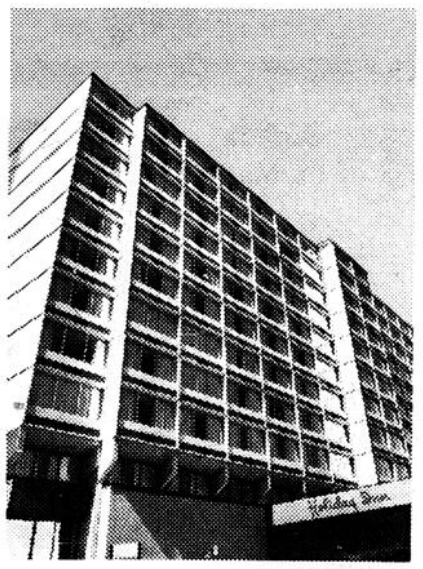
L'ivresse — toute différente — qui cause cette semaine à Washington la progression vers une paix au Moyen Orient est quelque peu tempérée. Il existe bien sur une sorte de consensus pour que les Palestiniens soient inclus dans la délégation arabe à la conférence de Genève mais le problème reste de déterminer quels Palestiniens. C'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'Etat américain M. Cyrus Vance sur la chaine NBC. Ce dernier a par ailleurs réaffirmé que "le document de travail américano-israélien ne parle pas spécifiquement de la représentation de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), à Genève. Il ne traite nullement de cette question a déclaré M. Vance qui a ajouté que les deux principaux problèmes qui restent à résoudre avant la reconvocation de la conférence de Genève sont la définition de la représentation palestinienne et l'organisation des groupes de travail. M. Vance a réaffirmé que ses récents entretiens avec les ministres des Affaires étrangères des pays du Moyen Orient ont permis de faire de réunion de la conférence de Genève. "bons progres" vers une

Suite à la page 13



Les gens d'affaires occupés qui n'aiment pas rater l'avion ont à leur disposition, 7 jours par semaine, deux mini-bus ponctuels qui font la navette entre l'aéroport et l'hôtel.

Avec les 2 mini-bus de l'hôtel Holiday Inn à l'aéroport de Toronto, vous ne manquerez jamais votre avion.



Le 'Holiday Inn Toronto-Airport' est un hôtel de première classe. Il compte 350 chambres et suites de luxe, une table excellente, des spectacles, des salles de réunion bien aménagées et de l'équipement audio-visuel moderne.

Chez nous, c'est autre chose! Surtout pour les gens d'affaires qui apprécient notre service de navette à l'aéroport.

Un autre service apprécié: le stationnement gratuit. Lorsque vous restez chez nous avant de prendre l'avion, vous pouvez nous laisser votre voiture, sans frais, jusqu'à votre retour.

Nos chambres sont exceptionnelles. Très grandes avec lit double extra-long, un pupitre, une table et deux fauteuils pour faciliter votre travail. Et sur demande, le service de secrétariat. Sans oublier le journal du matin gratuit à votre porte.

Alors la prochaine fois que vous prenez l'avion de Toronto, venez donc chez nous. Nous prendrons bien soin de vous.



L'hôtel Holiday Inn Toronto-Airport est situé à moins d'un mille de l'aéroport. Et à cinq minutes des autoroutes 401 et 427

Le pied-à-terre des gens d'affaires.

Holiday Inn
TORONTO-AIRPORT

970 chemin Dixon, Rexdale, Ontario M9W 1J9 (416) 675-7611

Afin d'utiliser notre service de réservations Holidex* gratuit qui vous garantit le tarif de chambre dans n'importe quel Holiday Inn, appelez le Holiday Inn ou le bureau de réservations le plus près de chez vous.

Solution aux maux présents

par François Gauthier, économiste

Il ne se passe plus un jour sans que tous les média d'information rappellent aux Canadiens la situation lamentable de leur économie: chômage croissant, inflation tenace, dépréciation inexorable du dollar sur les marchés des changes, ampleur du déficit courant international, fermetures d'usines, jugements sévères des investisseurs étrangers, etc. Ce climat malsain donne naissance à deux questions: comment en est-on arrivé là et, comment peut-on en sortir ?

Un peu d'histoire

Les coupables sont nombreux et divers. Pour certains observateurs, tous les maux ou presque doivent être attribués aux gestionnaires publics de l'économie canadienne. La Banque du Canada aurait été trop expansionniste avant de devenir plus raisonnable; les gouvernements auraient erré sur les plans de la fiscalité et de la politique salariale de leurs propres employés Tout se serait donc passé comme si tous les hommes d'Etat, à tous les paliers, fédéral, provincial et local avaient perdu le sens de la mesure pour être en mesure de se glorifier et servir leurs intérêts politiques à court terme!

Pour d'autres, ce sont les entreprises qu'il faut accuser. Ces dernières, ayant eu tendance, avant l'imposition des contrôles, à céder trop aisément face aux revendications salariales exagérées et à transformer leurs hausses de coûts en hausses de prix. Quant aux travailleurs ils n'échappent pas non plus à la critique: la productivité serait à la baisse et les coûts unitaires seraient à la hausse à cause des hausses démesurées des rémunérations.

Et il y a aussi ceux qui prétendent que les difficultés actuelles ne sont pas profondément enracinées mais résultent plutôt d'un malaise conjoncturel, donc temporaire: la prospérité à l'étranger aurait été insuffisante et ne réussit pas encore à ranimer l'économie canadienne.

Ces exercices qui consistent à trouver un bouc émissaire sont futiles dans la mesure où les difficultés actuelles ne peuvent pas être raisonnablement attribuées à une seule catégorie. En effet, pour expliquer la situation actuelle, il a fallu que tous se donnent la main pour miner les fondements de la prospérité: gouvernements, patrons et tous ceux qui vivent des honoraires ou de salaires comme le soulignait récemment un mémoire de la Chambre de Commerce. Il a fallu surtout que le gouvernement fédéral ignore trop longtemps l'une de ses responsabilités fondamentales: imprimer à l'économie une trajectoire socialement et économiquement acceptable.

Comment en sortir?

Ceux qui attribuaient au rythme de croissance déraisonnable des dépenses publiques tous les maux trouvent un certain réconfort dans le ralentissement observé depuis un an. Ce ralentissement vient hélas trop tard et il est d'ailleurs plus apparent que réel dans la mesure où les déficits réels seront plus élevés que les déficits prévus à cause de la chute des recettes fiscales. Mais ici encore il n'y a pas d'unanimité puisque récemment plusieurs associations d'hommes d'affaires (dont le C.P.Q.) et plusieurs groupes de travailleurs ont réclamé des abattements d'impôts ou des hausses des emprunts publics pour stimuler les dépenses publiques et, par ricochet, le secteur privé.

Si une hausse des dépenses publiques pourrait renforcer certains types de dépenses, notamment les dépenses de consommation, elle aurait aussi des effets négatifs non négligeables: une hausse des importations, et donc une aggravation du déficit international, des pressions à la baisse sur le dollar canadien et des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt. Dans la mesure où la Banque du Canada entend limiter le rythme de croissance de la quantité de monnaie et éviter une dépréciation marquée du dollar, une telle stratégie fiscale entraînerait une hausse nécessaire des taux d'intérêt, hausse qui annulerait les effets potentiellement bénéfiques de largesses fiscales.

Si un élément découle clairement de ce qui précède, c'est bien l'idée que la Banque du Canada et les gouvernements n'ont pas la liberté de manoeuvre nécessaire à la relance équilibrée de l'économie canadienne. Les limites découlent des erreurs passées qu'il faut corriger et des contraintes extérieures. La seule façon d'amorcer une reprise économique durable consiste à transformer le climat actuel en profondeur, c'est-à-dire, à ramener le plus rapidement possible le rythme d'augmentation des rémunérations et des coûts à un niveau inférieur à celui qui prévaut dans les autres grands pays concurrents du Canada. Mais un tel objectif est synonyme de croissance lente à court terme et pourrait être inaccessible. Même avec un système de contrôle, l'inflation des prix et des coûts au Canada est plus rapide qu'ailleurs: Japon, Allemagne de l'Ouest, Etats-Unis, Suisse, etc. D'autre part, on connaît les difficultés qu'éprouve le gouvernement fédéral à substituer à la coercition une forme de pacte volontaire qui engagerait tous ceux qui fixent les prix, les coûts et les impôts. En l'absence d'un recours à la discipline rigoureuse qui soit à la fois généralisée et librement consentie on ne voit pas comment les contrôles actuels pourraient être abandonnés et comment la situation intérieure ou extérieure pourrait s'améliorer durablement.

COMMANDEZ MAINTENANT

L'ÉDITION MISE À JOUR DU TOME 1
(dictée par les derniers budgets fédéral et provincial)

Planification fiscale et successorale

De Jean-Pierre Gagné L.L.M. avocat et professeur à la faculté de droit de l'U de M.

LE SEUL OUVRAGE DU GENRE EN FRANÇAIS

- Volume I édition 1978 $25
- Mise à jour des 3 premiers chapîtres du Tome I (complément de 160 p.) $16
- Volume II (Planification Successorale) en préparation

Pour commander l'édition 1978 de cet ouvrage ou juste le complément (la mise à jour) envoyez-nous le bon de commande ci-dessous accompagné de votre règlement.

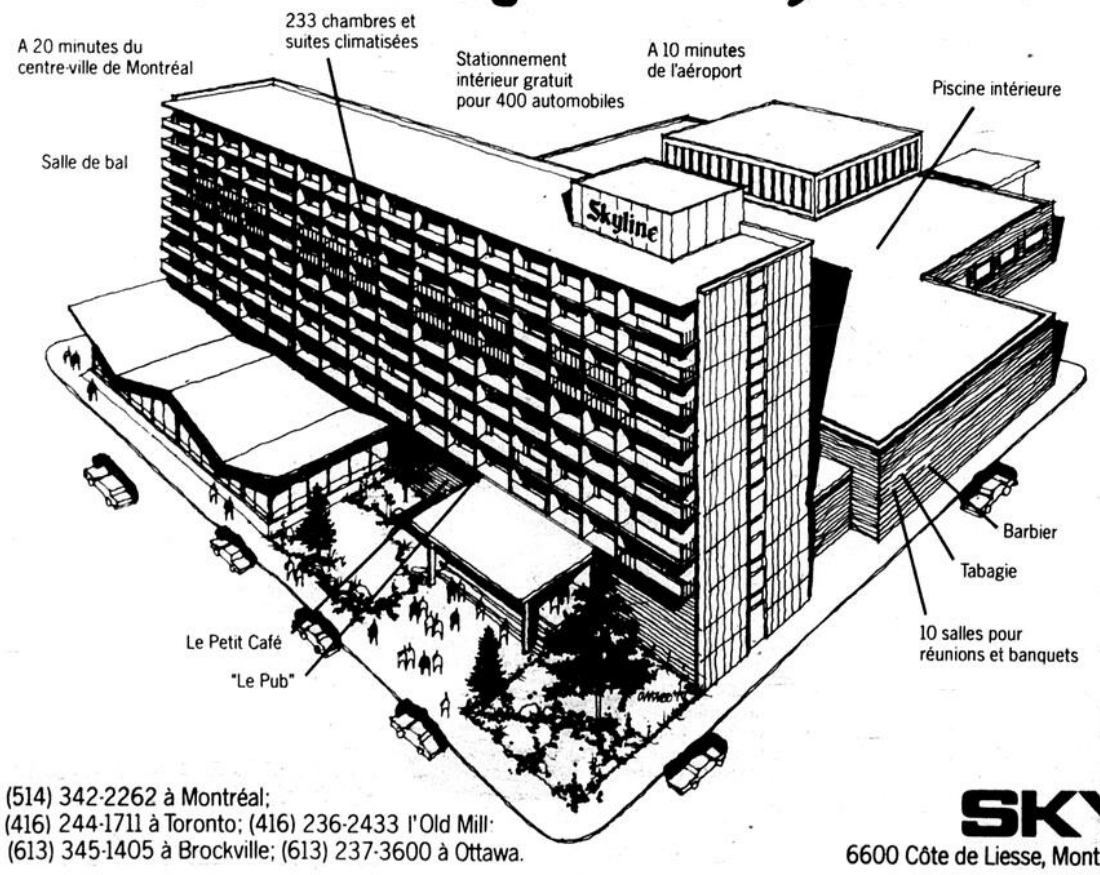
PLANIFICATION FISCALE ET SUCCESSORALE

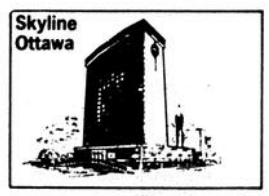
Veuillez m'expédier ..... Volume(s) à $25 par volume P.S.L. (C.O.D.)
$1.00 inclure $0.25 par volume pour frais de livraison

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV.

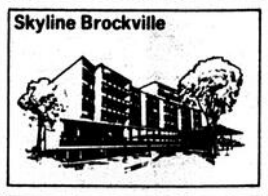
Paiement inclus $ ..... Expédiez P.S.L. (C.O.D. $ .....
expédiez chèque ou mandat poste à:
Publications Les Affaires Inc.
635 est, Henri-Bourassa Montréal H2C 1E3 Qué.

Hôtel Skyline, Montréal











(514) 342-2262 à Montréal;
(416) 244-1711 à Toronto; (416) 236-2433 l'Old Mill;
(613) 345-1405 à Brockville; (613) 237-3600 à Ottawa.

SKYLINE
6600 Côte de Liesse, Montréal, Québec, Canada H4T 1A3

Bell Canada implante le premier système de transmission à ondes lumineuses

À titre d'essai, un système de transmission qui achemine l'information au moyen d'ondes lumineuses a été implanté par la compagnie Bell Canada à Montréal afin d'explorer l'utilisation de la technologie des fibres optiques dans l'exploitation d'un réseau de télécommunications.

"Ce câble, fabriqué à l'usine de Lachine de la Northern Telecom, contient des fibres qui n'ont que six millièmes de pouce d'épaisseur, mais qui ont autant de résistance que des fils d'acier de même diamètre.

Ce système comprend des éléments à semi-conducteurs extrêmement petits dont le nom scientifique est diodes électroluminescentes. La brillance de ces sources lumineuses peut varier des millions de fois à la seconde en réponse aux impulsions électriques produites par des appareils téléphoniques ou d'autres appareils de télécommunication." C'est ce qu'a déclaré M.D.A. Carruthers directeurs des équipements terminaux et systèmes de transmission de Belle Canada. "Les signaux lumineux sont véhiculés par les fibres optiques et, au point d'arrivée, sont convertis en signaux électriques par des photodétecteurs à semi-conducteurs ou d'autres appareils. Les signaux électriques, ainsi convertis, d'ajouter M. Carruthers, actionnent de la facon traditionnelle le téléphone, le téléscripteur, l'appareil de télescopie ou tout autre appareil auxquels sont destinés les signaux".

Bell Canada estime que 250 millions de dollars seront consacrés cette année, à l'échelle mondiale, à la recherche et au développement sur la technologie des fibres optiques dans les télécommunications. Les revenus que permettront de réaliser cette année les installations expérimentales ne compenseront qu'une faible partie des investissements, mais le marché devrait prendre une grande expansion dans les années 1980.

Enfin, signalons que la fibre optique, fibre aussi ténue qu'un cheveu et aussi légère qu'une plume peut acheminer simultanément 4,000 conversations téléphoniques, peut transmettre plusieurs programmes de télévision à la fois ou des centaines de millions de "bits" de donnée à la seconde.

Provigo: $1 milliard de ventes

Grâce à l'acquisition de Loeb, le chiffre de vente du groupe Provigo atteindrait, dès cette année, la somme de 1.1 milliard de dollars, alors que le président et directeur général de cette entreprise, M. Antoine Turmel prévoyait que ce montant ne serait atteint qu'en 1981.

Par ailleurs, signalons que M. Turmel a été choisi "personnalité de l'année dans le domaine de l'alimentation" lors du 22ème congrès annuel de l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

A cette occasion, les épiciers ont rappelé au ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, sa promesse faite en décembre dernier, soit de reviser les modes de distribution et de vente des vins embouteillés au Québec. Ainsi, tout en conservant les ventes de la bière et du cidre, les épiceries pourraient également vendre le vin embouteillé dans la province.

Cette décision, impliquerait des amendements à la loi sanctionnée en 1971 concernant la société des Alcools du Québec puisque cette dernière est, selon cette dite loi, seule habilitée à faire le commerce des boissons alcooliques et à faire nommer ses agents.

Nomination BCN

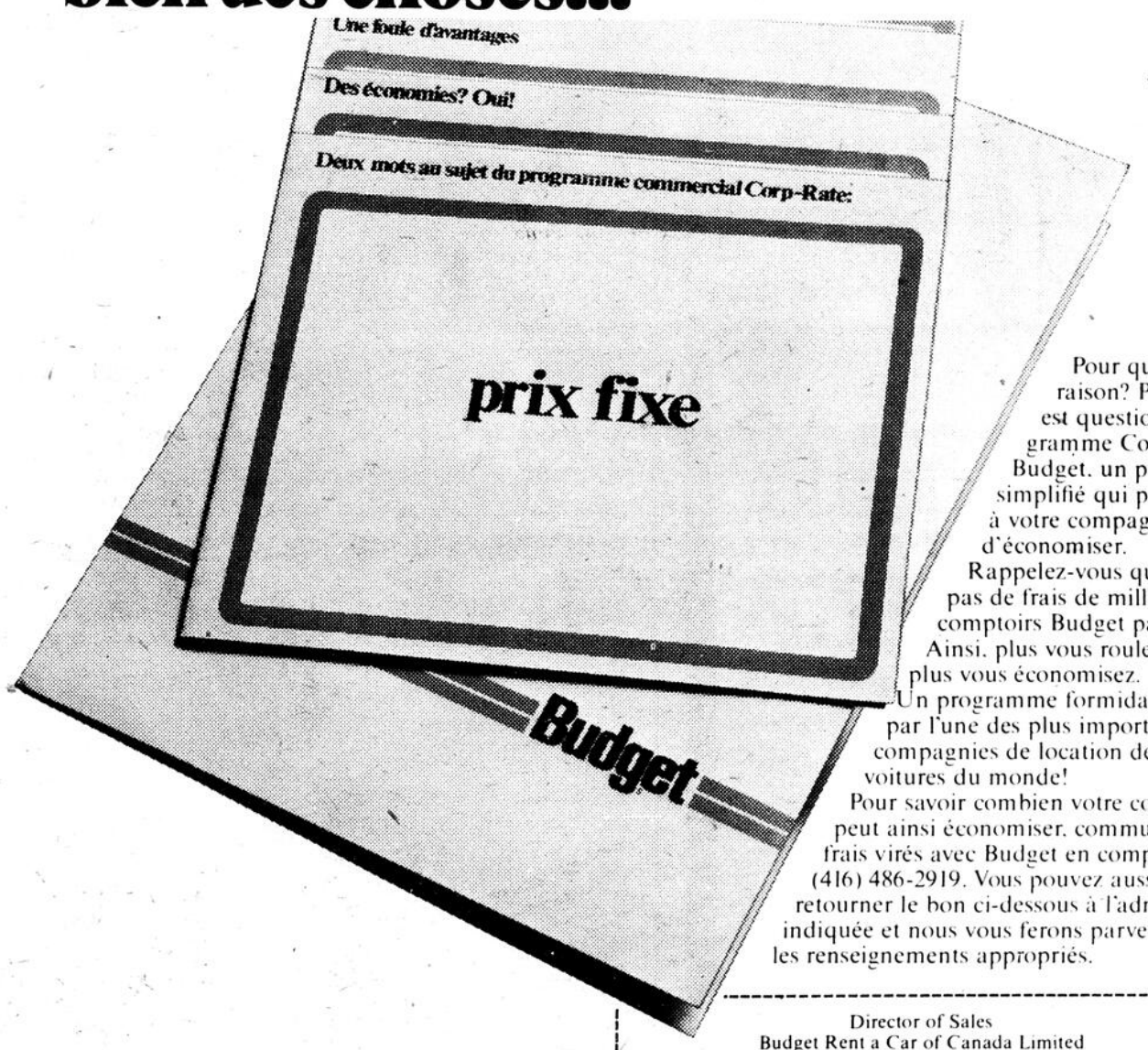
Banque Canadienne Nationale



M. Guy Tremblay

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Guy Tremblay au poste de directeur du Service de l'expansion du crédit industriel et commercial.

Si votre compagnie a l'habitude de faire affaire avec Hertz ou Avis, notre brochure pourrait changer bien des choses...



Pour quelle raison? Parce qu'il y est question du programme Corp-Rate de Budget, un programme simplifié qui permet à votre compagnie d'économiser.

Rappelez-vous qu'il n'y a pas de frais de millage aux comptoirs Budget participants. Ainsi, plus vous roulez... plus vous économisez.

Un programme formidable offert par l'une des plus importantes compagnies de location de voitures du monde!

Pour savoir combien votre compagnie peut ainsi économiser, communiquez à frais virés avec Budget en composant (416) 486-2919. Vous pouvez aussi retourner le bon ci-dessous à l'adresse indiquée et nous vous ferons parvenir les renseignements appropriés.

Director of Sales
Budget Rent a Car of Canada Limited
Suite 801, 2300 Yonge St., Toronto Ontario M4P 1E4

Nom

No de tél. de la compagnie

Compagnie

Adresse

Ville/Province/Code postal LA-2



Vaste choix de voitures General Motors et d'autres marques réputées

Budget

Waterville survivra grâce à une intervention du MEER

Le ministère de l'Expansion économique régionale annonce que les Produits Spongieux Waterville Limitée, une compagnie récemment formée, vient d'accepter une subvention de $737,500 qui lui permet d'acheter au coût de $4.5 millions les actifs de la société B.F. Goodrich Canada Limited à Waterville. Le ministre du MEER, M. Marcel Lessard a tenu à souligner que l'intervention de son ministère contribue ainsi à sauver la ville de Waterville, au sud de Sherbrooke, qui dépend pour vivre de sa seule manufacture de produits en matière spongieuse.

On sait que B.F. Goodrich avait annoncé pour le 21 octobre 1977 la fermeture de son usine en raison de l'avantage que représentait pour elle la concentration de ses capitaux dans des secteurs plus spécialisés et à caractère international, tels ceux du pneu et de certains produits chimiques. L'appui financier du MEER permettra la poursuite sans mise à pied temporaire des opérations à l'usine de Waterville, tout en assurant la sauvegarde de 373 emplois. On y fabrique des produits à base de latex qui servent à la confection, notamment, de sous-tapis éponge, d'oreillers et de matelas, ainsi que des bandes et tubes de caoutchouc utilisés dans l'industrie de l'automobile...

Par ailleurs, le MEER *annonce également qu'il s'est engagé à verser des subventions totalisant plus de $514,000 à trois entreprises privées à Saint-Hyacinthe pour des projets industriels...*

La Société pour l'Expansion des Exportations *a signé dernièrement un accord de prêt de $2.7 millions pour appuyer la vente de $3.32 millions de pièces détachées d'avions DC-9. Ces pièces seront construites par Douglas Aircraft of Canada Limited et destinées à la compagnie TOA Domestic Airlines Co. Limited, du Japon. A l'issue de la cérémonie de signature de l'accord de prêt avec cette compagnie japonaise, le président du Conseil et président de la SEE, M. John A. MacDonald, a déclaré que cette vente allait engendrer près de 140 années-hommes à l'usine de Douglas à Malton (Ontario) et à environ 50 sous-traitants en Ontario et au Québec. Pour sa part, l'usine de Malton s'occupera du montage, financé par la SEE, des ailes, du plancher et de la queue de quatre DC-9. Douglas Aircraft compte 1,450 employés et injecte 3,000 années-hommes au Canada chaque année...*

Le 18ième Salon International de l'Equipement des Commerces *se tiendra à Paris au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, du 6 au 11 novembre 1977. Avec 40,000 mètres carrés de surface d'exposition et 35,000 visiteurs professionels, EQUIP'MAG donne tous les deux ans une occasion exceptionnelle de s'adapter aux techniques modernes de vente et de gestion, en présentant le panorama complet des matériaux et services pour l'aménagement, la décoration et la gestion de toutes formes de commerce...*

Panasonic, un des noms les plus prestigieux dans l'industrie de l'audio-visuel, vient de mettre sur le marché un tout nouveau magnétoscope "VHS" à cassette de ½" version industrie / éducation. Baptisé "OmnivisionII", le modèle NV-8300 inclut des caractéristiques exceptionnelles que l'on ne retrouvait habituellement que sur des appareils de prix élevé. Qu'il suffise de noter que le nouveau système permet d'effectuer des enregistrements de haute densité d'une durée de deux heures continues. Cette durée accrue, se traduit par un prix de revient par minute inférieur, comparativement aux autres formats de cassettes magnétoscopiques...

L'Hydro-Québec a passé *en septembre dernier, à la suite d'appels d'offres publics, 50 marchés de fourniture de biens et de services pour une valeur globale de plus de $10.7 millions. Ainsi, la construction, l'installation et l'entretien des lignes de transport et de distribution ont fait l'objet de 12 contrats d'une valeur totale de $5.2 millions. Un des principaux contractants, Slater Products ($1.1 million) fournira les barres d'ancrage qu'on utilisera sous les pylônes haubanés des lignes à 735,000 volts du futur réseau de transport d'énergie de la Baie James. L'installation de poteaux et d'ancrages pour des réseaux de distribution sera effectuée dans la région de Québec par G.M. Gest Contractors ($1.5 million). D'autre part, 20 adjudicataires se partagent une somme de $3.4 millions consacrée àdes travaux et à l'achat d'équipement pour divers postes de transformation. Finalement, neuf entreprises se partagent une somme de $900,000 pour l'entretien, la répartition et la fourniture de matériaux dans diverses centrales, Béton Provincial recevra ainsi $540,000...*

Dans le cadre d'un projet de coopération *entre le Canada et la République Démocratique de Madagascar, la compagnie Ingénierie Cartier, une société du Québec, oeuvrera pour la première fois à Madagascar. Cette société, membre du groupe Monenco, vient en effet de signer un contrat avec la Jirama, la société d'État responsable du secteur de l'électricité et de l'eau, pour l'ingénierie et la surveillance des travaux de l'aménagement hydro-électrique d'Andekaleka. Evalué à plus de $100 millions, le projet sera financé par différents organismes internationaux et nationaux dont l'Agence Canadienne de Développement International qui participe pour $14 millions au financement des services d'ingénierie et de la construction de la ligne de transport. Ce projet, sis à 140 Km environ à l'Est de la capitale Tananarive, comporte un barrage en béton, une galerie d'amenée, une centrale souterraine, une ligne de transformation et de sectionnement. Au stade final de l'aménagement, la puissance installée sera 1/2 MW...*

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Marketing et recherche commerciale

Programme intensif à l'intention de toute personne-cadre susceptible de commander une recherche commerciale, d'évaluer des propositions de recherche, d'utiliser les résultats de celle-ci.

Les 9, 10, 11 novembre 1977
de 9 heures à 17 heures.

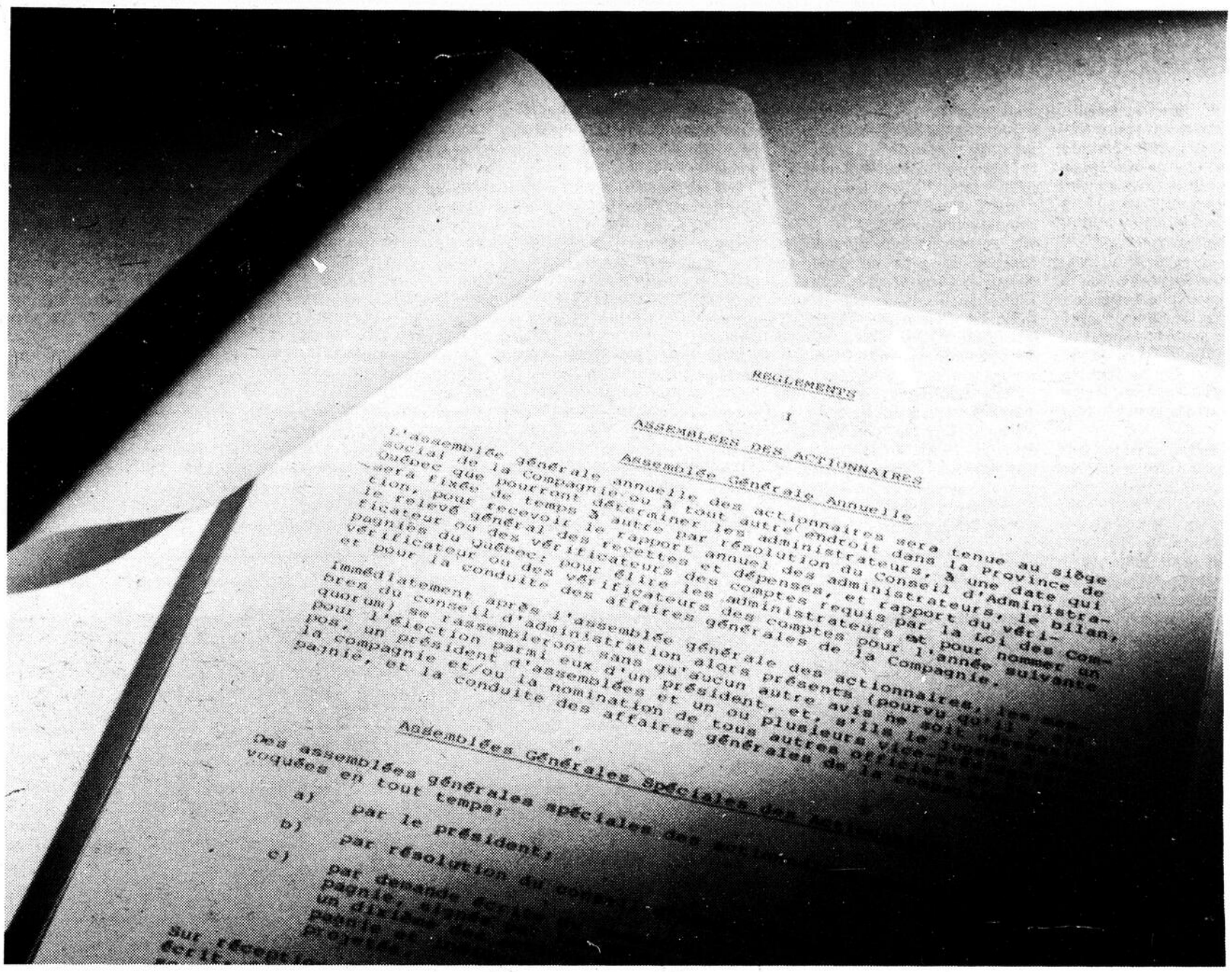
sujets traités

- La recherche commerciale et son rôle dans l'entreprise.
- Le processus et les outils de la recherche commerciale;
- Le contrôle et l'évaluation de la recherche;
- Tour d'horizon des services de recherche disponibles et de techniques couramment utilisées au Canada.

date limite d'inscription: 26 octobre 1977
renseignements: (514) 343-4497.

Ecole des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5780 avenue Decelles, porte 420
Montréal H3S 2C7




REGLEMENTS

I

ASSEMBLEES DES ACTIONNAIRES

Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la compagnie, ou à tout autre endroit dans la Province de Québec que pourront déterminer les administrateurs, à une date qui sera fixée de temps à autre par résolution du Conseil d'Administration, pour recevoir le rapport annuel des administrateurs, le bilan, le relevé général des recettes et dépenses, et rapport du vérificateur ou des vérificateurs des comptes requis par la loi des Compagnies du Québec, pour élire les administrateurs et pour nommer un vérificateur ou des vérificateurs pour l'année suivante et pour la conduite des affaires générales de la Compagnie.

Immédiatement après l'assemblée générale des actionnaires, les membres du conseil d'administration alors présents (pourvu qu'il y ait quorum) se rassembleront sans qu'aucun autre avis ne soit nécessaire pour l'élection parmi eux d'un président, et, s'il le juge à propos, un président d'assemblées et un ou plusieurs vice-présidents de la compagnie et/ou la nomination de tous autres officiers de la compagnie, et la conduite des affaires générales de la compagnie.

Assemblées Générales Spéciales des actionnaires

Des assemblées générales spéciales des actionnaires peuvent être convoquées en tout temps:

a) par le président;

b) par résolution du conseil d'administration;

c) par demande écrite de [illegible] actionnaires de la compagnie, ajoutant un dixième [illegible] de la compagnie [illegible] projetée.

Sur réception [illegible] écrite

(Formule juridique générale de 46 pages)

Ce qu'une secrétaire prenait 7 heures à compléter ne prend que 28 minutes maintenant*

Retaper un document comme celui-ci, avec tous les changements qui doivent être apportés, pourrait prendre presque la journée.

Maintenant, grâce au système de dactylographie électronique AES, la secrétaire peut obtenir un document original, sans aucune erreur, en quelques minutes.

Il lui suffit de presser un bouton et le dernier document concerné apparait sur l'écran vidéo. Et même le précédent. L'unité mémoire le transmet en une seconde.

La secrétaire peut effectuer alors toutes opérations qui s'imposent: insertions, corrections, modifications. Elle peut même déplacer ou supprimer des paragraphes entiers, à l'écran. Sans rien mettre sur papier.

Lorsque tout est prêt, une pression sur un bouton et l'imprimante tape un document original, sans aucune erreur, à une vitesse d'environ 540 mots la minute. Soit une page par 30 secondes à peu près, et cela autant de fois qu'il est nécessaire.

Le système de dactylographie électronique AES économise temps et argent. Facile à utiliser, il encourage la production et la création chez votre personnel.

Un système étonnant!

*Selon un essai mené par AES Data. Les résultats peuvent varier selon la rapidité de la secrétaire et la quantité des revisions.

AES

Conçus et fabriqués au Canada, les dactylographes électroniques AES sont vendus et distribués au Canada, aux Etats-Unis et dans le monde entier.

AES DATA LTÉE/LTD.
570, rue McCaffrey Street
Montréal, Québec H4T 1N1
(514) 341-5430



J'aimerais recevoir tous les renseignements sur le système de dactylographie électronique AES qui permet d'économiser temps et argent.

NOM: .....

FONCTION: .....

COMPAGNIE: .....

ADRESSE: .....

TELEPHONE: .....

LA24107

Emplois pour cadres: à l'heure de l'opportunité

Les emplois pour ingénieurs, comptables et tout autre personnel de cadres sont en grande pénurie à un moment où une quantité quasi-record de cadres sont sans emploi. Selon C. Labrecque, Directeur du bureau de Montréal du Conseil de Placement Professionnel, "il y a eu tellement de publicité au sujet du chômage que les personnes à la recherche d'un emploi s'attendent presque à un insuccès. Elles postulent un emploi auprès de quelques compagnies, et ne se surprennent plus si elles ne sont pas acceptées. Beaucoup trop, conséquemment, abandonnent leur recherche."

Il donne comme exemple que des diplômés universitaires d'expérience, n'ont sollicité que onze emplois pendant les huit mois qu'ils étaient en chômage. Des diplômés d'une université canadienne ont eu une moyenne de 25 contacts avant d'accepter un emploi. "Plusieurs universitaires ont dû consentir à prendre des emplois de beaucoup inférieurs à leur espérance et leurs qualifications. Quelques-uns ont même accepté des emplois de secrétaires ou de commis".

"Plusieurs chercheurs d'emploi ne semblent pas réaliser que de nouveaux postes se créent chaque jour, soit par des retraites, des décès, des mutations ou des promotions. Bon nombre ne savent pas que 58% des postes ne sont pas publiés. Plusieurs postes qui ont été publiés il y a des mois ne sont pas encore comblés. De plus, certains postes se créent auprès des employeurs lorsque ceux-ci trouvent exactement la personne dont ils peuvent avoir besoin éventuellement".

Toujours selon C. Labrecque, "Le Conseil de Placement Professionnel a, à lui seul, près de 1,800 postes disponibles. Il y a quantité d'autres opportunités que nous ne connaissons pas".

Il recommande que les candidats fassent de plus en plus de demandes d'emploi sur spéculation auprès des industries. Le Répertoire de Commerce Canadien (Canadian Trade Index) ou tout autre répertoire semblable sont de bonnes sources d'employeurs.

"Les tendances récentes du marché du travail rendent la recherche d'emploi plus difficile, et pour le candidat, et pour l'employeur", d'après C. Labrecque. La demande grandissante de spécialistes a divisé le marché du travail en compartiments. Il est très difficile pour un spécialiste dans un domaine d'être considéré pour un emploi dans un autre domaine.

Comme conséquence, il devient plus important que jamais pour les diplômés universitaires de planifier leur carrière. S'ils ne le font pas, leurs perspectives de carrière à l'âge de 30 ans seront déterminées plutôt par l'expérience acquise que par leurs intérêts.

Jadis, il était peu fréquent qu'un employeur ait à licencier un ingénieur ou un comptable. De nos jours, les postes de cadres ne sont pas à l'abri d'un congédiement. Quand des cadres doivent être mis à pied, plusieurs employeurs utilisent les services de conseillers en personnel pour aviser leurs exemployés sur la façon de chercher un emploi. Ces conseils de relocalisation sont défrayés par l'employeur.

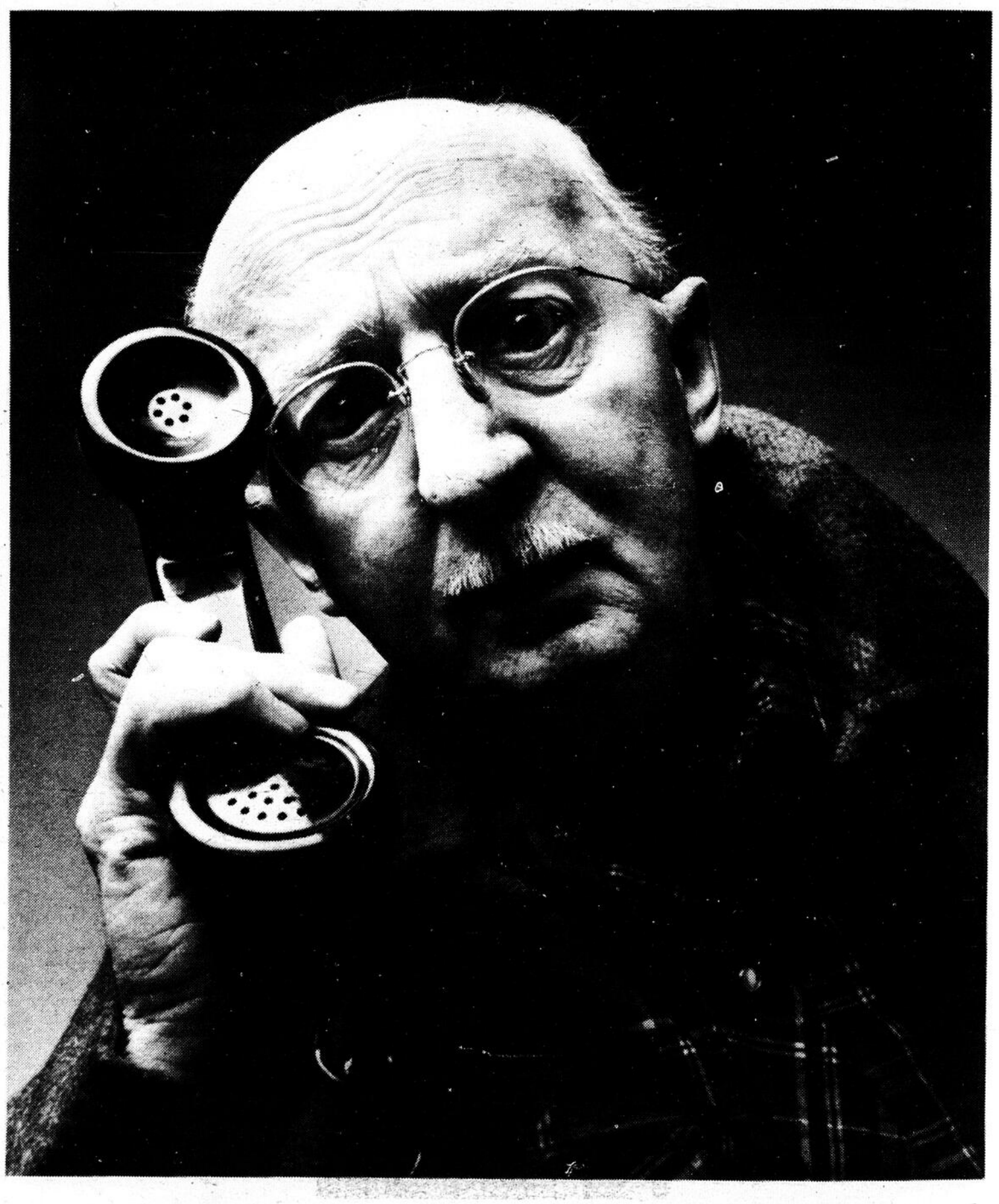
Il répugne à beaucoup de personnes en quête d'emploi de changer de localité. De plus en plus, ces gens placent leurs intérêts de loisir et de récréation au-dessus de leur carrière. Les taux excessifs de l'immobilier, le travail de l'épouse, l'importance de la décision de toute la famille et les taux de fiscalité plus grands sur les primes d'encouragement sont peu incitateurs à un changement de localité.

Les ouvertures pour cadres seniors sont également diminuées parce que plusieurs grandes industries essaient de combler ces postes par des promotions internes. Lorsque des employeurs décident de combler un poste senior par un étranger, ils insisteront souvent sur une expérience fortement reliée à leur industrie, en partie afin d'apaiser leur propre personnel qui n'a pas été choisi.

Entre les années 1962 et 1973, le nombre de postes pour cadres, techniques et administratifs, a crû d'un peu moins de 50%. Par contre, le nombre de diplômés universitaires a triplé. Ces changements dans le marché du travail signifieront des coûts plus élevés de sélection chez les employeurs et des offres d'emploi réduites pour les personnes en quête d'emploi.

Nous verrons donc à l'avenir des pénuries et des surplus de cadres et de diplômés universitaires se côtoyer. C. Labrecque conseille aux employeurs et aux candidats

Voir page 27: Emplois...



NOMINATION IBM CANADA LTÉE



J. W. Burns

Hier au cours d'une assemblée, Monsieur James William Burns a été élu membre du conseil d'administration d'IBM Canada Ltée.

Monsieur Burns est président de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (Winnipeg), président du Conseil canadien du Conference Board au Canada et administrateur du Conference Board Inc. (New York).

Monsieur Burns est membre des conseils d'administration du Investors Group, de Genstar, du Conseil pour le monde des affaires et des arts du Canada, du Musée de l'homme et de la nature et du St. John's–Ravenscourt School (Winnipeg, Man.).

Monsieur Burns est diplômé de l'Université du Manitoba et de Harvard School of Business Administration.

Le C.D.E. se penche à nouveau sur le "malaise des cadres"

Tout ne va pas si mal chez les cadres du secteur privé, mais il reste quand même nécessaire de procéder à des améliorations importantes. Telle est la conclusion qu'on peut tirer d'une deuxième étude du Centre des Dirigeants d'Entreprise sur le sujet, intitulée cette fois-ci "Le malaise des cadres: Une réévaluation". Déjà, en octobre 1973, le C.D.E. dénonçait dans une première étude l'existence du "malaise" chez les cadres du secteur privé.

La deuxième étude fait état de deux sources d'information: une enquête sur les politiques de gestion des cadres, telles qu'appliquées par douze entreprises "progressives" de la région de Montréal; et un sondage auprès de 244 cadres répartis dans 35 entreprises.

Le document du C.D.E. présente une description substantielle des politiques de chacune des douze entreprises. Ces illustrations permettront aux hommes d'affaires intéressés d'effectuer des comparaisons utiles entre les cas exposés et la situation de leur propre entreprise. En regroupant l'ensemble des politiques selon deux thèmes d'intervention, on constate que les entreprises s'efforcent de traduire leurs politiques sous forme de systèmes administratifs. De sorte que les éléments de gestion qui se prêtent à ce type de programme sont généralement très bien organisés: c'est le cas notamment de la description des tâches, de l'administration des salaires et avantages sociaux, etc.

Mais il en est autrement des éléments de gestion qui mettent en cause des valeurs personnelles ou collectives, ou encore la qualité des relations entre individus. Parce qu'elles relèvent des mentalités et comportements, elles échappent encore à des solutions de caractère quantitatif, à l'administration par systèmes. Les entrevues avec les entreprises indiquent souvent qu'elles se trouvent alors en état de recherche et d'évolution, par exemple en ce qui concerne l'évaluation du rendement, la formation, la participation aux décisions, etc.

Les entreprises progressives sont toutefois unanimes à adopter des politiques spécifiques de gestion des cadres et à en confier la responsabilité à un administrateur de haut rang, ordinairement le directeur général.

Par ailleurs, du sondage auprès de 244 cadres, il ressort que 90% d'entre eux sont satisfaits de leur carrière de cadre et de leur poste actuel; mais que 53% sont insatisfaits des politiques de participation aux décisions; que 51% sont également insatisfaits des politiques de planification des carrières; que 47% posent le même jugement sur les politiques d'information.

Aux yeux des cadres, les politiques les plus importantes sont celles qui régissent les salaires, le développement personnel et professionnel, et la participation.

Enfin, selon les données du sondage, la langue de travail ne semble pas poser des problèmes aux cadres, qu'ils soient francophones ou anglophones.

L'étude du C.D.E. formule sept recommandations ayant pour but de contribuer à la solution du malaise des cadres. Quant à la profondeur de ce malaise, elle varie nécessairement d'une entreprise à l'autre, mais les données de l'étude ne permettent pas de l'évaluer avec précision. "L'important, selon le C.D.E., c'est d'admettre qu'il existe et de prendre les moyens de le réduire."

TÉLÉ WASHINGTON

Suite de la page 7

Autre latitude, autre opinion: Le quotidien israélien "Haaretz" a rapporté en début de semaine qu'Israël et les Etats-Unis sont convenus que l'OLP ne serait pas représentée à la conférence de Genève et que la question d'un Etat palestinien n'y serait pas évoquée. Cet accord affirme le journal a été conclu à l'occasion de la récente série de conversations à Washington entre M. Moshe Dayan, ministre israélien des Affaires étrangères et MM. Carter et Vance, malgré les allégations du journal israélien, l'existence d'un document secret bilatéral entre MM. Carter, Vance et Dayan a été démentie au ministère des Affaires étrangères israélien.

Huit personnes pour une seule ligne... ce n'était pas drôle!

Fait courant en milieu rural ou dans les régions éloignées, Richard Millette devait partager une ligne avec sept autres abonnés. Combien de fois n'a-t-il pu se servir de son téléphone parce qu'un de ses voisins accaparait la ligne. Que d'ennuis!

Mais depuis que les compagnies de téléphone s'attaquent à ce problème d'un bout à l'autre du pays, la situation n'est plus la même. En effet, grâce à la conception et à la fabrication d'un nouveau produit par des employés d'ITT Canada qui s'y connaissent en matière de télécommunications au Canada, on a trouvé une solution à ce problème.

Le produit en question s'appelle le DM32S. Son utilisation requiert la mise en oeuvre d'un système électronique perfectionné. Il aide à réduire les coûts élevés auxquels doivent faire face les compagnies de téléphone lors de l'installation de nouveaux câbles téléphoniques dans des régions à faible densité de population.

Cette innovation permet dorénavant un usage plus efficace des câbles existants, car un plus grand nombre de conversations peuvent être acheminées simultanément par le même câble.

Qu'en résulte-t-il pour les gens qui, comme Richard, possèdent une ligne à huit abonnés? Ils ne partagent maintenant leur ligne qu'avec un ou trois correspondants. Quant à Richard Millette, il pourrait même avoir sa ligne privée s'il le voulait. Et autre avantage! L'utilisation du DM32S améliore la qualité de la transmission.

Les compagnies de téléphone mettent actuellement à profit cette nouveauté un peu partout au Canada: au Québec, dans les Maritimes, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario.

L'installation de ce produit unique d'ITT a lieu dans la localité même qui en a besoin. De plus, il s'agit d'un produit d'installation et d'entretien faciles. Voilà un important facteur d'économie!

Dans les milieux urbains, le DM32S trouve aussi des applications variées et réduit les coûts qu'entraîne l'installation de câbles. C'est le cas, par exemple, pour les tours d'habitation, les immeubles résidentiels et commerciaux à forte densité d'abonnés.

A l'étranger, le DM32S a suscité un vif intérêt par son caractère de nouveauté. On en a déjà installé aux États-Unis, et, de par le monde entier, des demandes de renseignements nous sont parvenues de compagnies de téléphone.

Pour Richard Millette, ces changements se traduisent par des avantages palpables: moins de difficultés à obtenir la communication, meilleur service téléphonique, sans compter...qu'il a maintenant le sourire plus facile au téléphone.

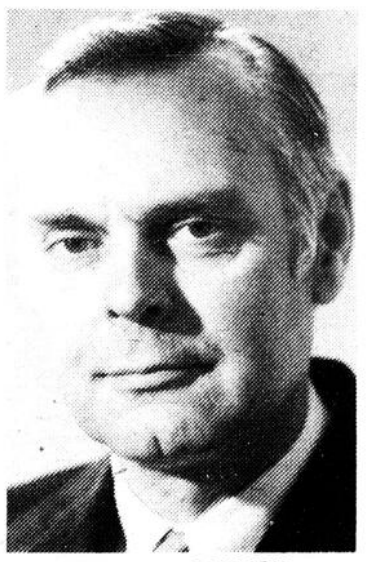
Pour de plus amples renseignements sur ITT Canada, une compagnie qui emploie plus de 11,000 Canadiens, prière de vous adresser à:

ITT Canada
2015, rue Peel, Suite 600
Montréal, Qué. H3A 1T8



ITT CANADA
Les idées les meilleures au service des gens

Bechtel Canada



RONALD J. GARLICK, ING., R.I.A., F.M.C.

Le président, M. Robert H. Paul, annonce la nomination de M. Ronald J. Garlick au poste de vice-président de Canadian Bechtel Limited et Bechtel Canada Limited.

Né à Toronto, il s'est joint à Bechtel Canada en 1973 et il est directeur des services administratifs.

M. Garlick, un diplômé de l'Université de Toronto en organisation industrielle, est le président de la Société des comptables en management de l'Ontario. Il détient un certificat R.I.A. en comptabilité d'administration et est un "Fellow" de l'Institut des conseillers en administration de l'Ontario.

Bechtel Canada a des bureaux à Toronto, Montréal, Edmonton et Vancouver et oeuvre dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de la gestion de projets.

PROFESSEUR EN ÉVALUATION FONCIÈRE
Département d'administration

FONCTIONS: Le candidat choisi doit démontrer un intérêt pour l'enseignement et la recherche en milieu universitaire, ainsi que de s'intéresser continuellement à la pratique professionnelle de l'évaluation foncière.

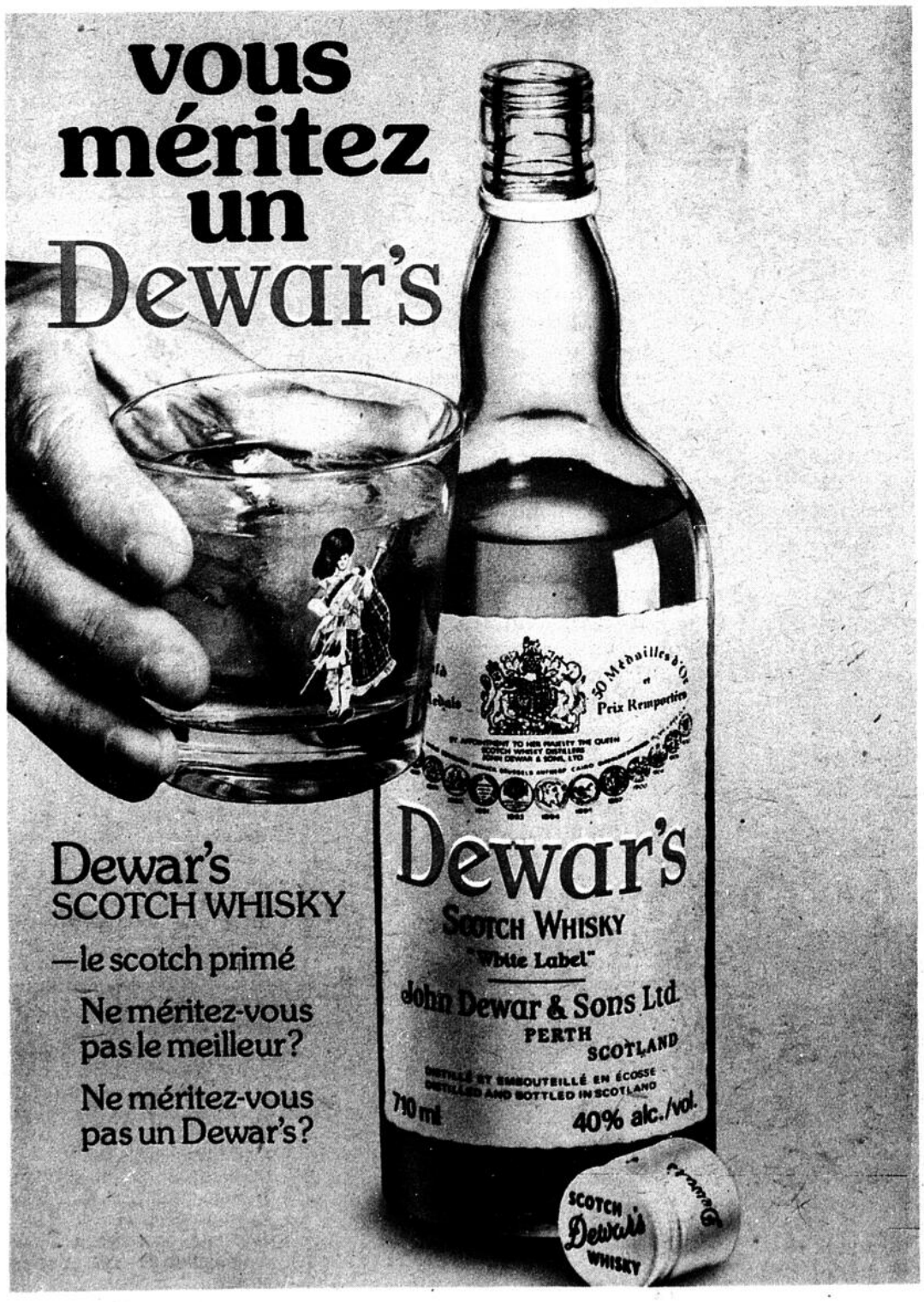
EXIGENCES: - Maîtrise en administration des affaires ou diplôme équivalent; - Membre d'une association professionnelle reconnue; - Expérience d'au moins 5 ans en évaluation foncière; - Une expérience pertinente peut compenser pour le manque de diplôme.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillée, avant le 4 novembre 1977, à:

Monsieur Pierre D'Aragon, directeur
Département d'Administration, Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Montréal, Qué. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal



Après une longue période de désordres

l'Argentine améliore

Il y a un peu plus d'un an, le 24 mars 1976, l'armée prenait le pouvoir à Buenos Aires. Presque sans surprise et sans peine.

C'est que des années d'incurie administrative et de corruption, de conflits sociaux et de terrorisme, avaient conduit l'Argentine au bord du chaos et de la banqueroute. A l'époque, en Argentine, le taux d'inflation frôle 1000% par an, l'économie est perturbée, voire paralysée, par les conflits sociaux et les flambées terroristes, le déficit du commerce extérieur voisine 1 milliard de dollars et les caisses de l'Etat sont vides.

Le coup d'Etat de mars 1976 est donc accueilli, sinon avec un enthousiasme délirant, du moins avec un soupir de soulagement par un très large secteur de l'opinion argentine, dont même des militants de gauche.

Le bilan après un an de régime Videla

Pour pouvoir réaliser le passage de l'état de désordre qui existait alors à un "ordre nouveau", la junte présidée par le général Videla décidait de proclamer l'état de siège et de suspendre les droits constitutionnels, dès les premiers jours du coup d'Etat. Mais comme ces mesures favorisent presque toujours l'abitraire, les abus et les excès, il ne fait aucun doute qu'il y a eu et qu'il y aura encore bien des victimes, de nombreux sacrifices, des gémissements et des accusations ou protestations.

Il reste cependant que, pour les Argentins, il y a aussi des acquis. Ainsi — même s'il serait encore irréaliste de parler de paix sociale, de réconciliation et de boom économique — aujourd'hui, en Argentine, c'en est fini des fusillades dans les rues et des enlèvements sauvages des années 1974 et 1975. On peut aussi facilement constater que dans ce climat de paix retrouvé, l'économie argentine reprend, lentement mais sûrement, son fonctionnement normal.

La grande victoire du régime Videla reste cependant le spectaculaire redressement du commerce extérieur argentin. Dans ce domaine, le déficit de près de 1 milliard de dollars est devenu, en 1 an seulement, un excédent de même importance. En ce qui concerne l'inflation, qui frôlait 1000% en 1976, le gouvernement a réussi à la ramener à des taux relativement beaucoup plus doux.

Le gouvernement a aussi indiqué sa volonté de favoriser le développement des secteurs productifs de l'économie, de moderniser les infrastructures existantes et d'encourager l'industrialisation, notamment celle tournée vers l'avenir. Pour financer ces projets ambitieux, il fera appel aux capitaux privés étrangers, auprès de qui — il faut le dire — l'image de marque de l'Argentine s'est nettement améliorée depuis un an.

Il faut bien dire que toutes ces réalisations, certes prometteuses pour l'avenir, ne signifient pas pour autant que le régime actuel a déjà gagné son pari. Le goût de l'ordre, le travail discipliné et l'obéissance passive ne sont pas pour plaire à tout le monde. Et déjà certains hommes politiques et les syndicats — qui oublient ou feignent d'oublier les désordres sanglants qui ont précédé l'arrivée au pouvoir de la junte — se souvenant avec nostalgie de leur puissance passée, manifestent à voix plus ou moins haute leur impatience. Mais ils ne sont pas légion et l'opinion serait, du moins pour l'heure, peu disposée à les entendre.

"En un an, nous sommes passés d'une économie purement spéculative à une économie de production", déclare le général Videla. En effet lors de la prise du pouvoir en 1976, l'économie argen-

Besoin d'aide?

Vous avez besoin d'aide temporaire? Kelly Girl vous dépannera. Nous garantissons l'intégrité et la qualité du travail de nos employées triées sur le volet. Vous pouvez compter sur nos trente ans d'expérience. Appelez-nous.

Kelly Girl 284-0323
SERVICE du Canada Ltée

son image de marque auprès des investisseurs étrangers

tine ne se portait pas au mieux.

— Une inflation galopante atteignant 80% par an, due selon le Dr. Martinez de Hoz (ministre de l'économie) au financement excessif de la part de l'ancien gouvernement de secteurs non productifs, ainsi qu'à un système fiscal inadapté entrainant un déficit au budget de $1,516 million.

— Une décroissance du produit national brut de 35% accompagnée d'une baisse de 15% des investissements.

— La paralysie du financement de la dette extérieure.

Les moyens mis en oeuvre:

Pour assainir la situation économique, le premier objectif du gouvernement a été d'établir un budget "d'urgence" dans lequel il a essayé de ramener le déficit antérieur représentant 13% du produit national brut, à un déficit plus raisonnable de 5%.

Ceci s'est accompagné d'une réorganisation du système fiscal, non seulement par la création de taxes nouvelles mais également par la récupération de taxes impayées.

Une autre mesure prise fut de stopper les effets de la spirale prix-revenus en introduisant le contrôle des salaires et en supprimant le blocage des prix. En effet ce blocage des prix entraînait une décapitalisation préoccupante vu l'impossibilité des entrepreneurs de répercuter les hausses des coûts de production. De plus ce blocage ne présentait pas de résultats probants dans la lutte contre l'inflation. Le résultat a été de passer d'une augmentation des prix de 54% au mois de mars 1976, à une augmentation moyenne des prix de 4,6% par mois.

Il faut noter également l'institution d'un cours unique du Peso. Auparavant l'Argentine avait un système de change multiple fixant le cours à 140 Pesos pour un dollar, alors que le taux pratiqué au marché noir atteignait 400 Pesos. Le cours unique a permis de ramener ce taux à 240 Pesos pour un dollar.

Sur le plan international, le gouvernement a largement fait appel au financement extérieur.

Tout d'abord en présentant un programme de reconstruction au Fond Monétaire International afin d'obtenir un prêt de $300 millions de dollars de la part de cette organisation. Ensuite en demandant un prêt de $1 milliard de dollars de la part de banques américaines, canadiennes, européennes et japonaises.

En ce qui concerne les entreprises, le gouvernement a entamé un processus de dénationalisation des sociétés, renversant ainsi complètement les tendances traditionnelles de nationalisation des entreprises privées (système très pratiqué sous le gouvernement Peron).

Bien sûr les services publics (comme par exemple les chemins de fer) et la société pétrolière Y.P.F. resteront sous la tutelle de l'Etat. Mais le reste des actions détenues par l'Etat dans des industries très diverses (tels que pâte à papier, métaux, raffinage du sucre, conservation des viandes etc...) seront vendues avant la fin de l'année 1977.

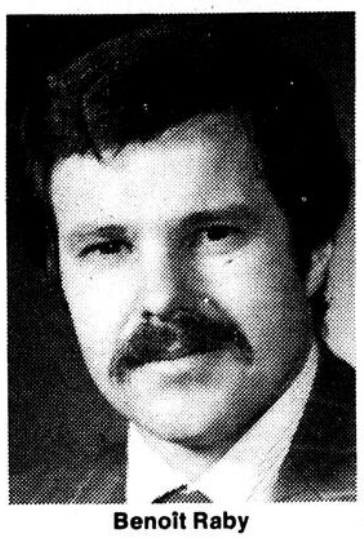
Les subventions accordées aux sociétés d'Etat déficitaires coutaient chaque année au gouvernement des millions de dollars, et représentaient le facteur le plus important (30% en 1975) de la dette nationale. On peut s'attendre à ce que ce programme de dénationalisation ait pour effet de réduire de façon non négligeable l'énorme déficit budgétaire.

Afin d'éviter une saturation du marché, ce programme s'étendra sur une période de deux ans. Vingt-quatre sociétés sont déjà vendues par la Banque d'Expansion Nationale, et les $300 millions d'actions qu'elle détient encore dans 240 sociétés seront vendues dans les prochains mois.

Le résultat de cette politique a été selon le général Vidéla, un progrès significatif de l'économie. Principalement on peut juger ce progrès à quatre points principaux.
— le gel spectaculaire de l'inflation sans pour cela aggraver le chômage.

(Suite à la page 16)

Bureau régional du Centre des sciences



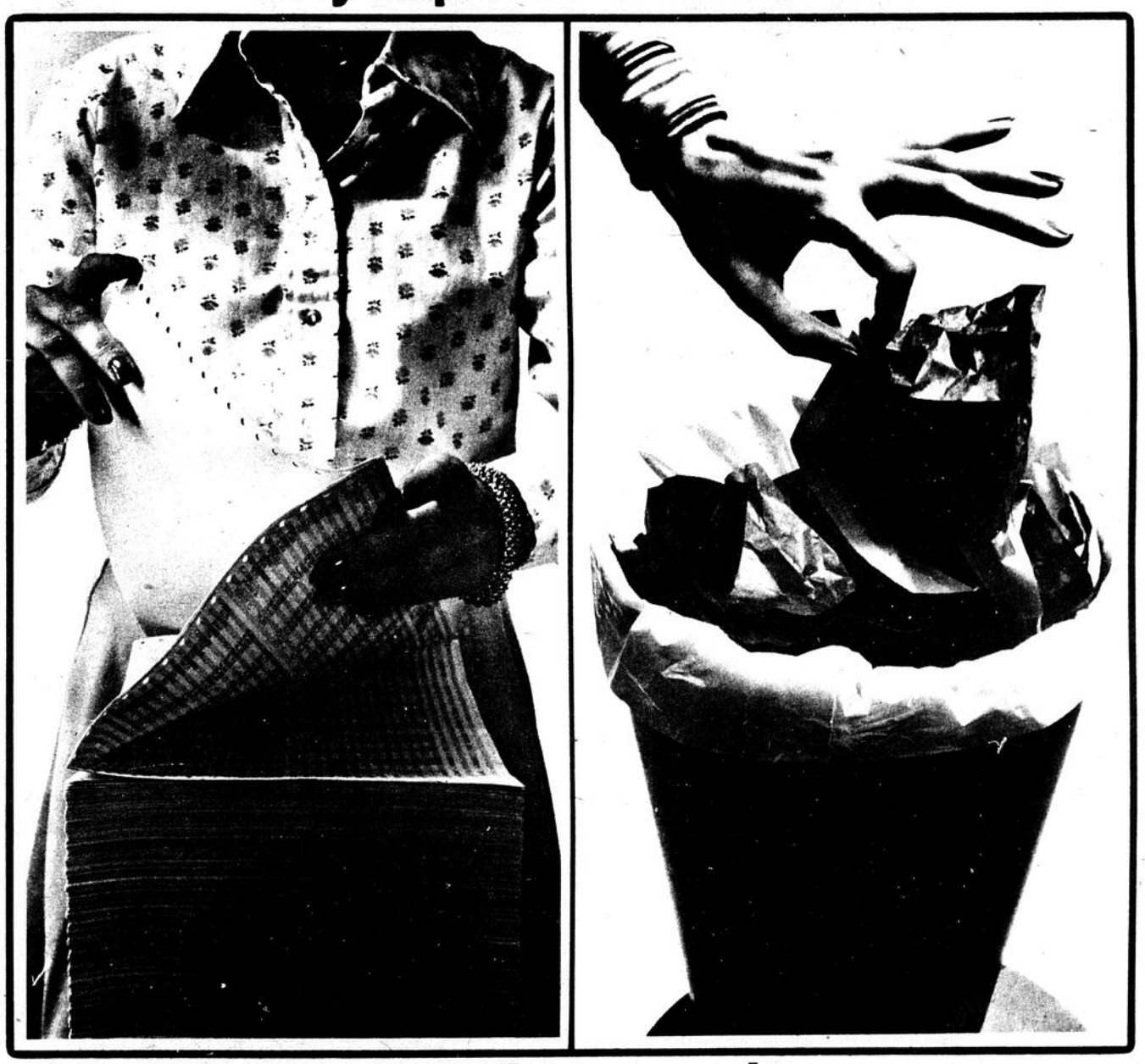
Benoît Raby

L'honorable Jean-Pierre Goyer, ministre de Approvisionnements et Services Canada vient d'annoncer l'établissement à Montréal d'un bureau régional chargé de la négociation de contrats en recherche et en développement. Ce nouveau bureau, rattaché au Centre des sciences du ministère, est placé sous la responsabilité de M. Benoit Raby, administrateur régional des marchés scientifiques, un ingénieur diplômé de l'Université de Sherbrooke.

Le bureau régional du Québec a pour fonction d'encourager les industries québécoises à aller chercher une plus grande part des contrats scientifiques et techniques accordés par le ministère des Approvisionnements et Services pour le compte des autres ministères fédéraux. Il incitera également les entreprises à présenter des propositions spontanées pour des projets pouvant contribuer directement à la réalisation des objectifs scientifiques de ces mêmes ministères.

Le bureau régional est situé dans les locaux des Approvisionnements et Services Canada de l'Ile des Soeurs, à proximité de Montréal.

L'impression informatique coûte cher? Il n'y a pas de demi-mesure:



c'est Moore ou rien.

Le papier Clean Print de Moore est la solution. C'est un papier tout nouveau, de tout format courant, qui s'imprime en plusieurs exemplaires sans papier carbone.

Il est propre parce qu'il n'a pas besoin de papier carbone. Donc, aucune tache de carbone, aucune feuille à retirer et à jeter.

La boîte de formules Clean Print en contient un plus grand nombre; les interruptions de l'imprimante sont moins fréquentes; le travail se réalise sans difficulté; la préparation est plus rapide.

En outre, le papier Clean Print est mat. Il est par conséquent de lecture plus facile, car aucun reflet ne fatigue l'oeil. Le texte imprimé est propre, sans tache.

Le papier Clean Print de Moore satisfait aux besoins écologiques. Toute la formule est utile; on n'a pas de papier carbone à jeter. Et tout ça en réalisant une économie remarquable.

Il n'y a pas de demi-mesure.
Ecrivez-nous ou questionnez le représentant local de Moore au sujet du papier Clean Print de Moore.

Formules d'affaires Moore
465, avenue Victoria
St-Lambert, Qué. J4P 2J2
une division de
Corporation Moore Ltée

l'Argentine améliore son image de marque auprès des investisseurs étrangers

(Suite de la page 15)

— le déficit antérieur de la balance des paiements transformé en un excédent de $1,2 milliard à la fin de l'année 1976.
— un déficit budgétaire ramené à 5% seulement du produit national brut (et la volonté de le réduire encore).
— une production agricole aiguillonnée par les contrôles de production de la part du gouvernement.

A cela s'ajoute un rétablissement de la stabilité dans un pays à la limite de l'anarchie économique et politique il y a encore peu de temps.

Le programme énergétique:

Face à une demande croissante et à une industrialisation en expansion, les besoins en capital pour mener à bien le développement des sources d'énergie sont estimés à $20 milliards pour la prochaine décade. 55% de cette somme seront affectés à l'augmentation de la production de combustible et 45% au développement de la production d'électricité. Le gouvernement espère réunir cette somme de la facon suivante:
— 25% par autofinancement si un bénéfice de 8 à 9% peut être dégagé.
— 25% fournis par des organismes internationaux tels que la Banque Mondiale et la Banque Inter-Américaine de développement.
— 25% récupérés par l'augmentation des taxes sur les prix du pétrole, du gaz et de l'électricité.
— 35% dégagés de l'épargne privée.

"Particulièrement en ce qui concerne la production d'électricité, il y aura de bonnes occasions pour l'étranger de fournir du matériel. Pour ce qui est de la recherche pétrolière, la participation étrangère sera également encouragée," déclarait le président Videla.

Celui-ci considère le financement des recherches pétrolières comme étant relativement aisé. En effet celui-ci dépend moins des fonds publics que de l'aide étrangère. C'est en ce sens qu'oeuvre l'YPF (la compagnie pétrolière de l'Etat), encourager en cela par les gisements pétroliers découverts dans la région de Terre de Feu et les perspectives de production Off-shore.

L'YPF a invité des compagnies pétrolières privées telles que la British Petroleum et Shell à participer en commun à l'exploration et à l'exploitation des gisements. Cette coopération entre l'organisme de l'Etat et des compagnies privées a été particulièrement encouragée en ce qui concerne l'exploitation Off-shore le long de la côte sud.

Mais le gros espoir réside dans le développement de l'énergie nucléaire. Alors que l'Argentine est à 85% autosuffisante en matière d'énergie, les 15% restant représentent une dette de $500 millions dans la balance des paiements. Pour cela, l'Argentine s'est pourvue du plus important programme nucléaire d'Amérique Latine.

De nouveaux gisements ont été détectés dans la province de San Juan. Des études préliminaires de la Commission Nationale à l'énergie y ont révélé une teneur exceptionnellement élevée en uranium. L'Argentine dispose actuellement de 24000 tonnes d'uranium ce qui permettrait à six centrales nucléaires de 600 MW chacune de fonctionner pendant 30 ans, et estime ses réserves à 435.000 tonnes.

"En dépit d'un mouvement défavorable à l'énergie nucléaire, l'Argentine continuera son programme d'équipement" déclarait le capitaine Carlos Castro Madero, directeur du programme nucléaire.

Le premier réacteur de 300 MW a été construit par un consortium allemand. Il a démarré en 1964 et est actuellement opérationnel à 87%. Depuis la commission a opté pour le système canadien CANDU.

La seconde unité est maintenant en cours de réalisation par une association canado-italienne dans la province de Cordoba. Cette unité de 600 MW devrait être opérationnelle en 1980. Une troisième centrale, également d'une puissance de 600 MW, sera construite à côté de la première.

D'ici à 1980, l'Argentine espère avoir 5 centrales nucléaires en opération représentant une production de 3000 MW. Et en l'an 2000, ce sont 15000 MW qui devraient être produits.

Outre l'indépendance énergétique (vivement souhaitée par le gouvernement), cet ambitieux projet devrait encourager les industries nationales à se développer pour fournir la technologie et le matériel nécessaires à sa réalisation. L'industrie nationale a fourni 40% du matériel durant la construction de la première unité, et le gouvernement espère que ce montant représente rapidement 60%.

Les échanges entre l'Argentine et le Canada

Depuis 1970, on a pu noter une augmentation rapide de l'écoulement de biens et services canadiens vers l'Amérique du Sud, en particulier durant l'année 1974 où les exportations se sont accrues de 83%.

Le nombre d'entreprises canadiennes opérant en Amérique Latine s'est également considérablement accru.

De la même facon l'Argentine ne recevait que $104 millions sur le total de 124.1 millions exportés par le Canada en Amérique du Sud.

Parmi les importations canadiennes, notons: papier journal, pièces détachées de moteurs, légumes, pulpe de bois, amiante, acier, aluminium et de nombreux produits transformés.

Les exportations vers le Canada sont en grande partie constituées par les viandes transformées, les équipements de bureau, les jus de fruit, le coton et bien sûr le cuir et les chaussures.

L'aide financière du Canada

Au mois d'août, sept banques canadiennes regroupées par la Banque Royale du Canada ont consenti un prêt à moyen terme de $66 millions. Ce prêt doit permettre à l'Argentine de proroger les échéances de sa dette extérieure.

Un prêt de $50 millions a également été accordé par la Banque de Nouvelle Ecosse représentant sept autres banques. Cette somme est destinée à aider l'Argentine à financer son programme (se montant à $495 millions d'ici à 1980) de transmission.

Pour voir ce que nous pouvons faire chez AM, il vous faut faire la connaissance de nos clients



Le directeur d'usine: Duplicateurs à grande vitesse et à grand rendement, systèmes de composition et machines à affranchir/adresser pour tenir pour le personnel au courant.



Le responsable de bureau: Traitement des mots, copies et reproductions, unité d'impression sur microfilm, machines à adresser, systèmes de contrôle du crédit et de facturation.



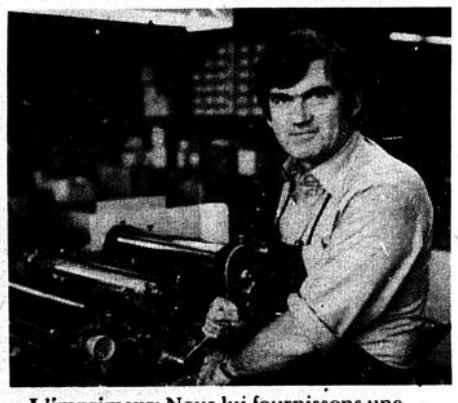
L'éditeur: Systèmes de composition, machines d'étiquetage mécanographique, machines à adresser et un service complet de réalisation de maquettes.



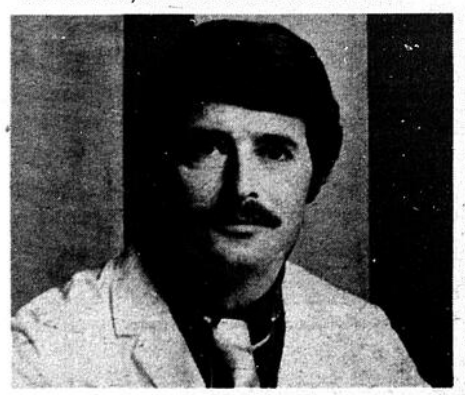
Le cadre d'informatique: Duplicateurs et assembleuses de microfiches à grande vitesse, lecteurs et systèmes d'extraction fiables.



L'architecte et l'ingénieur: Matériel de dessin, papiers, machines à tirer, conventionnelles ou autres.



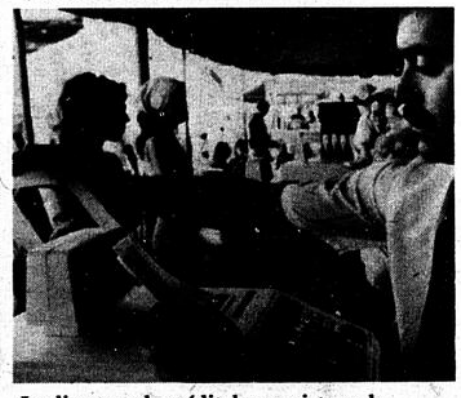
L'imprimeur: Nous lui fournissons une imprimerie complète avec tout ce qu'il lui faut pour la faire tourner.



Le docteur et l'administrateur hospitalier: Un système d'identification des patients simple et sûr et des systèms de préparation de documents en plusieurs exemplaires pour accélérer les travaux de documentation.



L'éducateur: Comme la technologie AM est la norme dans tant de domaines différents d'activité, les éducateurs ont compris que la maîtrise des systèmes AM signifie un avenir assuré pour l'opérateur. Les systèmes AM sont utilisés dans les bureaux administratifs comme dans la salle de classe.



Le directeur du crédit, le grossiste ou le détaillant: Un système qui regroupe l'identification, l'écriture des commandes, une caisse enregistreuse électronique, le contrôle de crédit et la facturation.

Maintenant que vous avez vu ce que nous faisons chez AM, pourquoi ne pas venir nous voir?

ADDRESSOGRAPH MULTIGRAPH DU CANADA LIMITÉE

5850, CÔTE DE LIESSE RD., MONTRÉAL, QUÉBEC H4T 1B6

Vancouver / Victoria / Calgary / Edmonton / Lethbridge / Regina / Saskatoon / Winnipeg / Thunder Bay / Windsor / Sudbury / London / Hamilton / Toronto / Ottawa / Montréal / Québec / Moncton / Halifax / St. John's

Québec

Programme de relance... discret

Suite de la page 1

sauvegarde du patrimoine, les travaux de voirie et la sylviculture.

D'autre part, il ressortirait du discours du premier ministre que son gouvernement demande la collaboration du fédéral en ce qui concerne la stimulation de l'économie. En fait, selon M. René Lévesque, ce n'est pas un différend constitutionnel qui peut empêcher que les deux paliers de gouvernement ne s'entendent au sujet de la relance économique.

Finalement, c'est lors de la conférence de presse que le premier ministre a déclaré que son gouvernement avait entrepris des pourparlers avec la compagnie Asbestos Corporation en vue de s'en assurer le contrôle. Hésitant entre la nationalisation ou le contrôle de la majorité des actions de cette compagnie — le résultat dépendrait de l'attitude de la compagnie — le gouvernement du Québec vise essentiellement à garantir une plus grande transformation du minerai au Québec et la fabrication de produits d'amiante dont l'amiante-ciment.

Devant les rumeurs de nationalisation, la Bourse de Montréal a enregistré une montée si spectaculaire des actions d'Asbestos Corp. — elles sont passées rapidement de $22 à $26 — que les transactions ont été suspendues.

Prenant la parole après le discours du premier ministre, le député fédéral de la ville d'Outremont, M. André Raynauld s'est fait l'analyste financier porte-parole de son parti. Selon lui, "la détermination d'un gouvernement et la vigueur de l'effort qu'il entreprend pour stopper la dégradation de l'économie s'analysent toujours à la lumière des fonds additionnels, du montant d'argent frais qu'il décide d'injecter dans l'économie et de la rapidité de son intervention. Or, sous ce double aspect, on ne peut être satisfait des mesures annoncées par le premier ministre."

Toujours selon M. Raynauld, "le gouvernement se propose de consacrer 260 millions d'ici 18 mois à la relance de l'économie mais les trois quarts de cette somme ne commenceront à être dépensés que dans six mois. D'ici là il faut nous contenter de 65 millions pour éviter que les 300,000 chômeurs de septembre n'en deviennent 400,000 en février si l'on s'en tient aux prévisions officielles. Les gros de l'effort est pour plus tard alors que la gravité et l'urgence de la situation exigent d'intervenir massivement tout de suite.

"Plus que cela, comme on ne nous dit pas d'où proviennent ces 65 millions, on est incapable de savoir s'il s'agit de nouveaux montants ou de sommes qui figuraient déjà au budget d'avril et que l'on se contente de réaffecter à d'autres fonds, auquel cas l'effet de relance serait parfaitement illusoire. De la même façon pour ce qui concerne les 190 millions prévus pour l'exercice 1978-79, qui peut dire s'il s'agit d'un effort supplémentaire puisqu'il peut tout simplement être considéré comme un élément du prochain budget que l'on ne connait pas ? Supplémentaire par rapport à quoi, par rapport au budget que le ministre des Finances aurait eu l'intention de présenter si l'on n'avait décidé ce soi-disant programme de relance. On est en pleine fiction, et la façon de procéder du gouvernement ouvre la porte à toutes les interprétations à tous les camouflages puisque son programme n'est accompagné d'aucun compte public, d'aucun état des finances publiques. Un programme de relance sans budget tient de l'action psychologique, de la propagande et entretient, la confusion puisque nous n'avons aucun moyen pour le juger."

Finalement, qualifiant le discours du premier ministre Lévesque de piètre performance économique, de lancement d'une opération de relations publiques et de propagande plutôt que de lancement d'une relance économique, le chef de l'Union Nationale, dans sa réplique au projet gouvernemental, annonce qu'il entend démasquer dans chaque région le présumé programme de stimulation économique des ministériels dans lequel il ne voit essentiellement de stratégie politique.

Voir page 27: Programme...

La Banque Mercantile du Canada

Dividendes nos. 31 et 32

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de douze cents et demi par action pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1977 et un dividende supplémentaire de vingt-cinq cents par action pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1977 sur le capital-actions versé de la Banque sont déclarés, tous les deux payables le ou après le mercredi 30 novembre 1977 aux actionnaires inscrits le 31 octobre 1977 à la fermeture des bureaux.

Par ordre du Conseil d'administration

Le vice-président et secrétaire
W.T. LIVINGSTONE

Montréal, le 12 octobre 1977

Ces gens ont une idée rentable à vous soumettre: le fret aérien.

Lorsqu'on achète ou expédie à peu près tout à peu près n'importe où, comme c'est le cas de nos jours, le fret aérien, c'est vraiment plein de gros bon sens.

La bonne marche des affaires exige de bonnes idées, et le représentant commercial en fret d'Air Canada peut vous montrer les avantages que vous retirerez de l'utilisation du fret aérien. Ce représentant a l'appui d'une équipe hautement qualifiée ainsi que des installations et de l'équipement les plus modernes qui soient.
Le tarif économique du fret aérien et son service efficace vous procurent maints avantages sur vos concurrents. Vous pourrez mettre vos marchandises sur le marché plus rapidement, tout en évitant des frais d'entreposage et d'inventaire et en libérant vos fonds. Il y a également d'importantes économies à faire en utilisant notre service de conteneurs. Nous fournissons même ces conteneurs gratuitement 48 heures avant l'envoi.
Dans le monde concurrentiel d'aujourd'hui, il n'y a pas de temps à perdre. C'est pourquoi le fret aérien peut jouer un rôle important dans la réalisation de vos profits. Air Canada dessert les destinations les plus importantes au Canada, aux États-Unis et dans le Sud, ainsi qu'en Europe.
Appelez un représentant commercial en fret d'Air Canada sans tarder; il passera discuter avec vous ou avec votre commissionnaire de transport et pourra fournir une foule de renseignements utiles sur tous les services de fret d'Air Canada. Il y en a sûrement un qui est fait sur mesure pour vous.

Les services de fret d'Air Canada vous emballeront.



AIR CANADA CARGO 1937 1977

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
SESSION HIVER 1978

Les programmes suivants sont offerts aux étudiants à temps plein et à temps partiel.

Baccalauréat en administration des affaires
Général 282-6953
Sciences immobilières. . . 282-6992
Relations de travail 282-6953
Enseignement secondaire 282-6992
Baccalauréat en sciences comptables. 282-4694
Baccalauréat en économique 282-6952
Baccalauréat en urbanisme 282-7894

Certificat en administration (général) . 282-4937
Certificat en évaluation foncière 282-4939
Certificat en gestion du personnel et relation de travail 282-4937
Certificat en gestion administrative (Scolaire, santé, policière) 282-4939
Certificat en économique 282-6952
Certificat en sciences comptables 282-4694

Conditions d'admission
Structure d'accueil: Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
Adultes: posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Demande d'admission aux programmes
Par écrit ou en personne avant **le 1er novembre 1977** pour la session débutant en janvier 1978.

Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Pour plus de renseignements au sujet de chacun des programmes, téléphonez aux numéros de téléphone indiqués plus haut.

Université du Québec à Montréal

ICI MOSCOU

Le KGB expulse le dernier des administrateurs du fonds Soljenitsine

L'un des trois administrateurs du fonds créé par Alexandre Soljenitsine, pour venir en aide aux dissidents emprisonnés, Mme Tatiana Khodorovitch a annoncé qu'elle allait quitter l'URSS. Cette décision lui a été dictée par le KGB. Si Mme Khodorovitch qui est âgée de cinquante six-ans, ne s'y conforme pas, elle tombera sous le coup d'une inculpation dont la nature n'a pas été spécifiée. En conséquence, Mme Khodorovitch a décidé de partir s'installer aux Etats-Unis.

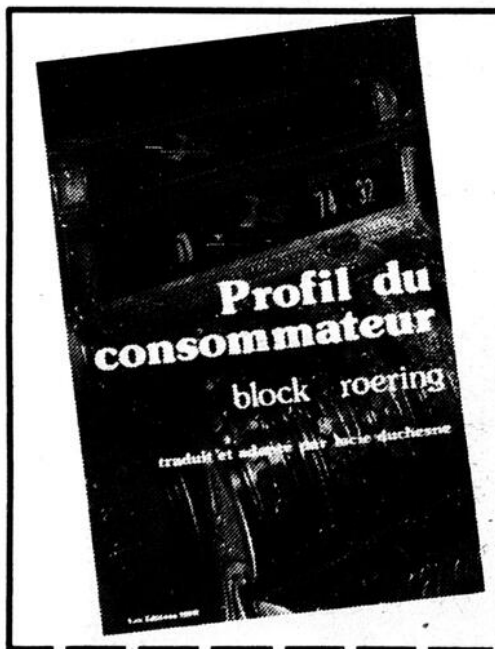
C'est en 1974 que Alexandre Soljenitsine avait créé un fonds destiné à apporter une aide financière aux dissidents emprisonnés et à leurs familles. Ce fonds constitué à partir de ses droits d'auteur a permis de distribuer quelque 270,000 roubles jusqu'au moment où son administrateur Alexandre Guinzbourg a été arrêté. L'administration du fonds a été alors reprise par un triumvirat constitué de Mme Khodorovitch, de l'astrophysicien Kronid Lioubarsky qui vient de quitter l'URSS et d'une géologue en retraite, Malva Landa. Cette dernière a été condamnée à deux ans de déportation en Sibérie, sous l'accusation d'avoir volontairement mis le feu à son appartement.

Mme Khodorovitch a expliqué qu'après son départ, le fonds continuerait de fonctionner sans administrateur pendant un certain temps mais il faudra, a-t-elle indiqué, que quelqu'un accepte de le prendre publiquement à son nom pour qu'il ne perde pas toute chance d'avoir un jour une existence légale.

Mme Khodorovitch a déclaré au KGB qu'elle souhaitait qu'un autre dissident, le chimiste Victor Nikepelev puisse partir avec elle. "Je refuse de vivre dans un Etat dont je ne puisse accepter la constitution a-t-elle déclaré à la presse. J'ai cinquante-six ans, je suis fatiguée de lutter, je suis fatiguée du mensonge" a-t-elle conclu.

Par ailleurs, l'académicien Andrei Sakharov et trois autres dissidents soviétiques ont lancé un appel à l'association mondiale des psychiatres et à Amnesty International notamment pour la défense de deux dissidents poursuivis par les autorités pour avoir critiqué les abus de la psychiatrie en URSS.

Il s'agit d'Alexandre Podrabinek 23 ans, le plus jeune des dissidents soviétiques pris en filature par le KGB à Moscou et de Jossif Terelli, 40 ans, actuellement interné en hôpital psychiatrique déclarent ces dissidents dans une lettre. Une copie de cet appel signé également par le général Piotr Grigorenko, le mathématicien Naum Meinam et l'avocate Sofia Kallistratova a été remise à des journalistes occidentaux à Moscou.



"POURQUOI ???"

"P du C" répond à vos questions il vous dit POURQUOI vos stratégies de mise en marché fonctionnent ou pas. En connaissant mieux le comportement du consommateur et ses besoins votre succès est assuré.
"P du C" vous dit POURQUOI et COMMENT rejoindre votre client par des méthodes d'analyse qui marchent !

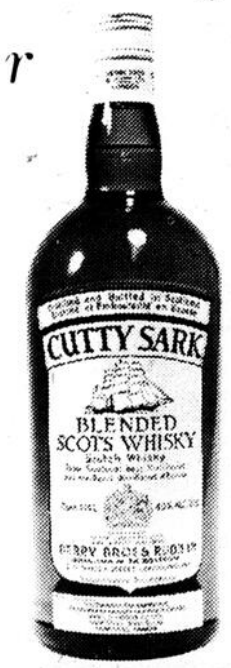
463 pages

offre valable jusqu'au 15 décembre 1977

Veuillez me faire parvenir..... exemplaire(s) de Block: Profil du consommateur
ISBN: 03-929327-0 au prix de $13.95 plus $1.00 de frais de manutention.
Ci-joint ☐un chèque ☐un mandat-poste ☐Chargex ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐
Au montant de $ ..... Signature: .....
Nom ..... Cie .....
Fonction ..... Adresse .....
Ville ..... Prov. ..... Code Postal .....
Les Éditions HRW 8035 est, rue Jarry, Montréal, H1J 1H6.

CUTTY SARK

Le premier Scotch Whisky léger



Le triomphe du bon goût

Distillé et embouteillé en Écosse

Un projet de $100 millions

C'est officiel, le Complexe Guy-Favreau verra le jour

Le ministre des Travaux publics, l'honorable Judd Buchanan et son collègue, le ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, l'honorable André Ouellet ont aujourd'hui annoncé que le gouvernement fédéral construira son centre administratif à Montréal, le Complexe Guy-Favreau, au coût de $100 millions.

Qualifiant d'unique la formule de mise en valeur du site, Monsieur Buchanan a révélé que le futur "campus" fédéral aurait une double vocation: administrative et résidentielle.

Le Complexe Guy-Favreau, nommé ainsi en l'honneur de l'ex-ministre de la Justice canadien, sera érigé au sud du Complexe Desjardins et en bordure du quartier chinois. Les principales composantes en sont: deux immeubles . à bureaux de douze étages qui logeront quelque 4,-000 fonctionnaires fédéraux de Montréal, quatre immeubles à logement regroupant 400 unités, un basilaire et une infrastructure abritant un centre d'information gouvernementale, des aires publiques et d'exposition, des arcades distinctes pour les commerces de détail et services destinés aux employés et aux locataires, les parcs de stationnement, un centre de conditionnement physique et les services des bâtiments. L'église et le bâtiment adjacent situés au coin sud-ouest du quadrilatère, seront conservés et rénovés. Un réseau souterrain reliera le projet au Complexe Desjardins et, éventuellement, au métro Place d'Armes et au Vieux-Montréal.

Monsieur Buchanan a, de plus, expliqué que les dimensions du projet du centre administratif avaient été réduites en raison d'un taux récent de croissance de zéro dans la fonction publique, des restrictions budgétaires du gouvernement ainsi que d'une nouvelle politique de recyclage et de rénovation d'édifices existants mise en oeuvre par son ministère.

Le ministre a ensuite souligné que le gouvernement fédéral ne voulant pas susciter à moyen terme un état de crise sur le marché commercial de l'espace à bureaux à Montréal, les deux immeubles seraient construits en phases successives.

"Le Complexe Guy-Favreau, de par sa conception, se veut à la fois un lien et une transition entre les gratte-ciel du boulevard Dorchester et l'artère commercante Lagauchetière", a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, M. André Ouellet a déclaré que l'édification du Complexe Guy-Favreau marquerait "le nouveau départ d'une revitalisation du secteur est du centre ville".

Invitant les groupements sans but lucratif à se faire les promoteurs d'un projet de logement dans le cadre du futur Complexe Guy-Favreau, Monsieur Ouellet a indiqué que la Société centrale d'hypothèques et de logement susciterait de tels engagements de la part de groupements montréalais et se ferait prêteuse de sommes couvrant 100% des coûts de construction.

"Nous fondons beaucoup d'espoir en cette réalisation et en son effet d'entraînement" a-t-il conclu.

Le début des travaux est prévu pour le mois de décembre prochain. Les deux ministres ont tous deux fait état de l'accueil positif réservé au projet par la communauté chinoise et des répercussions positives de sa réalisation sur l'économie et l'industrie de la construction de Montréal.

Un projet de loi hostile à la P.M.E.

Suite de la page 4

Notre choix est fait: **nous avons choisi d'être.**

Nous allons écraser ce projet de loi qui, si par malheur était adopté, mènerait un grand nombre de P.M.E. à la destruction.

Les petites et moyennes entreprises (jusqu'à 200 employés) produisent 50.8% du p.n.b. au Québec et fournissent 53% des emplois. En outre la petite et moyenne entreprise est, avec la paysannerie, le plus important facteur de stabilité sociale au Québec.

Qui, mieux que les chefs et le personnel des P.M.E., incarne les valeurs que 95% des Québecois tiennent pour absolument fondamentales, c'est-à-dire:

— la propriété privée,

— l'individualisme intelligent équilibré par d'authentiques préoccupations sociales,

— les libres choix économiques qui rendent possibles

— les libres choix politiques.

Pour toutes ces raisons-là, la petite et moyenne entreprise au Québec, nous la défendrons.

Notre première tâche est de faire écarter définitivement le bill 45 qui constitue un péril énorme pour l'existence même d'un très grand nombre de petites et moyennes entreprises.

En clair, M. Johnson devra bon gré mal gré retirer le bil 45 de la même facon que M. Barrette a dû bon gré mal gré retirer l'odieux bill 5 en 1949.

Au plan pratique, chaque chef d'entreprise se doit d'informer chacun de ses employés que le bill 45 fait peser une menace mortelle sur chaque poste de travail dans les petites et moyennes entreprises.

Tous nos employés, à l'exception de la minorité qui ont été fanatisés

Voir page 28: Le Bill 45

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Gestion financière pour non-financiers

Stage intensif à l'intention de: tous les cadres (sauf les professionnels de la comptabilité ou de la finance) qui sont à un niveau de responsabilité les amenant à tenir compte de la dimension financière dans l'exercice de leur fonction

et

tous les propriétaires, directeurs généraux de petites et moyennes entreprises ainsi qu'à leurs principaux collaborateurs.

Les 23, 24, 25 novembre 1977
de 9 heures à 17 heures

Thèmes

- Langage comptable et financier;
- Détermination et contrôle des coûts d'opération;
- Planification et prévision financière;
- La rentabilité des projets d'investissement et les types de financement.

Date limite d'inscription: le 11 novembre 1977
Renseignements: (514) 343-4497

École des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5780 avenue Decelles, porte 420
Montréal H3S 2C7

Avis d'audition publique

ENQUÊTE SUR LE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Commission sur les pratiques restrictives du commerce procède à une enquête publique conformément à l'article 47 de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, sur

Les effets de l'intégration verticale sur le marché du matériel de télécommunications au Canada.

Ville	Date	Endroit
Montréal	Lundi, 7 novembre 10:00 a.m. à Jeudi, 10 novembre	Hôtel Régence Hyatt Montréal, 777, rue de l'Université, Salon Cartier, Section A
Winnipeg	Lundi, 21 novembre 10:00 a.m. à Mardi, 22 novembre	Salle du Conseil de St-Boniface, Deuxième étage, 219, rue Provencher
Regina	Jeudi, 24 novembre 10:00 a.m. à Vendredi, 25 novembre	Cour de la Citoyenneté Banque Canadienne Impériale de Commerce, Pièce 1007, Dixième étage, 1867, rue Hamilton (Douzième Avenue et rue Hamilton)

Toute personne, groupe ou entreprise désirant offrir opinion et commentaires doit en donner avis par écrit au soussigné au moins 10 jours avant la date de l'audition. Chaque partie doit indiquer la nature de son intérêt en cette enquête et de sa participation par voie de soumission ou de témoignage à l'audition.

L.A. Couture, C.R.
Vice-Président
Commission sur les pratiques restrictives du commerce
B.P. 336, Succursale 'A'
Ottawa (Ontario)
KIN 8V3
Tel. (613) 992-7243 ou 992-0274

Commission sur les pratiques restrictives du commerce
Restrictive Trade Practices Commission

Avis concernant le rachat d'actions

Campeau Corporation: Nous vous référons à notre bulletin quotidien no 126 du 26 août 1977, relatif à la mise en marche par la corporation d'un programme visant à réduire substantiellement la participation du grand public dans le capital-actions de la compagnie en rachetant les actions émises et en circulation détenues dans le public au prix de $5.50 l'action.

On s'attend à ce que le matériel relatif à cette opération soit posté aux actionnaires d'ici la fin d'octobre au lieu de la fin de septembre.

Velcro Industries N.V.: La compagnie a avisé la Bourse qu'elle a l'intention de mettre sur pied un programme suivant lequel elle rachètera de temps à autre jusqu'à un total de 722,300 des actions ordinaires au prix du marché. Les rachats ont commencé le 17 octobre 1977 et seront faits par l'intermédiaire de la Bourse de Montréal.

A la connaissance de la compagnie aucun administrateur, officier sénior, associé, ou filiale de la compagnie n'a l'intention de vendre ses actions durant la période de rachat. Suite à ce rachat, la compagnie détiendra un total de 752,400 actions ou 20 p.cent des actions émises, tel que permis par la Loi des Antilles-Néerlandaises.

Prolongation de l'offre

Systèmes Dimensions Limitée: Coastal Enterprises Ltd. a avisé qu'elle a prolongé l'offre d'acheter toutes les actions ordinaires de la compagnie au prix de $4.60 l'action jusqu'au 28 décembre 1977. Les autres termes de l'offre demeurent inchangés.

Coastal a avisé qu'à la fermeture le 5 octobre 1977, elle détenait plus de 89 p.cent des actions émises et en circulation de la compagnie.

Avenant au dossier des inscriptions

Conuco Limited: La compagnie a déposé un avenant au dossier des inscriptions no 10-77 portant la date du 16 septembre 1977. Il y est fait divulgation qu'en date du 11 août 1977, l'actionnaire majoritaire de la compagnie, M. T. Riback, a vendu à Exalta Petroleum, compagnie de Calgary, les 3,516,305 actions ordinaires dont il était détenteur bénéficiaire pour une somme globale de $4,219,566. Exalta Petroleum détient donc maintenant le contrôle de la compagnie.

Avis concernant l'expiration du privilège de conversion

Canadian Pacific Investments Limited: Le privilège de conversion des actions privilégiées, convertibles, rachetables, votantes, à dividende cumulatif de 4-3/4 p.cent, série A de la compagnie se terminera le 1er novembre 1977. Le privilège de conversion pourra être exercé jusqu'au 1er novembre à la fermeture aux bureaux principaux de la Compagnie Montréal Trust situés à Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary et Vancouver.

Avis: distribution partielle des actifs et dividende

Lemtex Developments Limited: Nous vous référons à notre bulletin quotidien no 154 en date du 30 septembre 1977.

Le dividende et la distribution d'actifs précédemment annoncés étaient payables le 13 octobre 1977.

Changement de l'agent de transfert et de registraire

Massey Ferguson Limited: Depuis le 17 octobre 1977, la Banque Canadienne Impériale de Commerce remplace The British Empire Trust Company comme agent de transfert de la compagnie à Londres en Angleterre.

A compter du 28 octobre 1977 Hill Samuel & Co. Limited remplacera Lazard Brothers & Co. Ltd. comme registraire de la compagnie à Londres en Angleterre.

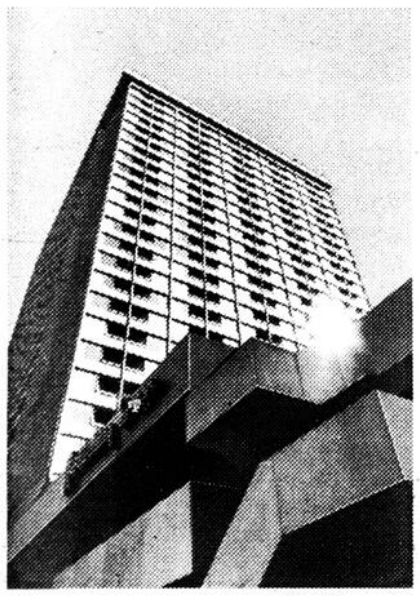
Inscription supplémentaire

Genstar Limitée: 59,875 actions additionnelles de la compagnie ont été inscrites à la cote de la Bourse. Cette inscription supplémentaire couvre les actions émises en considération partielle pour l'achat par la compagnie de toutes les actions émises et en circulation de Gulf of Georgia Towing Co. Ltd, et ce sous une entente en date du 15 juillet 1977.



Nous recevons beaucoup de gens d'affaires. Donc nous leur réservons des étages entiers où ils peuvent travailler tranquilles, dans des chambres modernes et spacieuses, loin des congressistes et des vacanciers tapageurs.

À Toronto, au Holiday Inn du centre-ville, certains étages sont réservés aux gens d'affaires. Exclusivement.



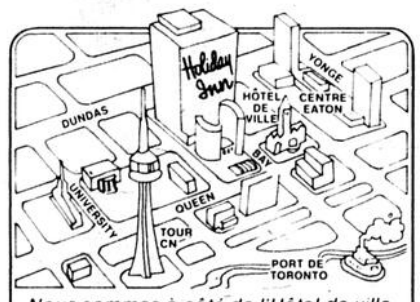
Le 'Holiday Inn Toronto-Downtown' est le plus grand Holiday Inn au monde. Il est situé au coeur du centre commercial de Toronto.

Chez nous, c'est autre chose! Par exemple, nous réservons des étages entiers aux gens d'affaires. Et c'est très apprécié.

Il y a aussi les raffinements: la chambre, plus grande, avec lit double extra-long. Un pupitre, une table et deux fauteuils pour faciliter votre travail. Sans oublier le balcon, et le journal du matin gratuit à la porte.

Après le travail, les loisirs. La bonne cuisine du restaurant pivotant. Le bar-salon accueillant. La discothèque. Les piscines intérieure et extérieure. Et durant tout votre séjour, le stationnement intérieur gratuit.

Alors la prochaine fois que vous venez à Toronto, venez donc chez nous. Nous prendrons bien soin de vous.



Nous sommes à côté de l'Hôtel de ville, à deux pas d'Osgoode Hall; à cinq minutes du secteur financier, des gratte-ciel et des grands magasins.

Le pied-à-terre des gens d'affaires.

Holiday Inn
TORONTO-DOWNTOWN

89 rue Chestnut, Toronto, Ontario M5G 1R1 (416) 367-0707

Afin d'utiliser notre service de réservations Holidex* gratuit qui vous garantit le tarif de chambre dans n'importe quel Holiday Inn, appelez le Holiday Inn ou le bureau de réservations le plus près de chez vous.

L'entreprise bancaire au Québec est en plein essor

Selon M. Jean Boulanger, président du Comité du Québec de l'Association des Banquiers canadiens, les statistiques les plus récentes montrent que la croissance annuelle dans les principaux secteurs bancaires varie de 14 à 29 pour cent et se compare favorablement à celle de l'ensemble du pays. Ainsi, les prêts consentis par les banques pour l'achat de maisons ont augmenté d'environ 29 pour cent, l'encours étant de $1.92 milliard en comparaison avec $1.49 milliard une année plus tôt. "C'est de beaucoup supérieur à la hausse de 20 pour cent enregistrée pour l'ensemble des provinces", a souligné M. Boulanger.

Un autre secteur où l'industrie bancaire montre beaucoup de force est celui des prêts aux petites entreprises qui a connu une augmentation de 20 pour cent, le total des sommes prêtées étant passé de $1.16 milliard à $1.40 milliard en un an. Ces prêts se chiffrent en moyenne à $18,000 et ils constituent environ 90 pour cent de toutes les avances bancaires. Le total des prêts à toutes les entreprises a connu pour sa part une augmentation de plus de 14 pour cent, pour atteindre $7.21 milliards. Par ailleurs, l'épargne personnelle au Québec a augmenté de 15 pour cent, passant de $6.50 milliards à $7.46 milliards en 12 mois. Au secteur de l'épargne personnelle, la croissance la plus importante a été réalisée dans la catégorie des dépôts sans droit de chèque, qui ont augmenté de plus de 24 pour cent pour atteindre $2.63 milliards.

Finalement, M. Boulanger déclare que les prêts personnels ont augmenté de 16.5 pour cent, passant à $3.21 milliards de $2.76 qu'ils étaient 12 mois auparavant. Ces statistiques, les plus récentes publiées par la Banque du Canada, s'appliquent à la période de 12 mois se terminant le 31 mars...

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	↓	↑	↓	↓	↓
SERV PUB	158.90—0.32	159.01+0.11	158.19—0.82	159.39+1.20	158.78—0.61
BANQUES	218.78—2.46	219.35+0.57	219.33—0.02	219.85+0.52	220.38+0.53
PAPIERS	89.83—0.10	89.80—0.03	89.70—0.10	89.56—0.14	89.24—0.32
INDUSTRIELLES	163.25—0.15	163.59+0.34	164.17+0.58	162.31—1.86	161.41—0.90
TORONTO	↓	↓	↓	↓	↓
TSE 300	988.05—0.38	987.11—0.94	982.95—4.16	982.51—0.44	976.72—5.79
NEW YORK DOW JONES	↓ 820.34—1.30	↑ 820.52+0.18	↓ 812.20—8.32	↑ 814.80+2.60	↓ 808.30—6.50

Cette annonce n'est pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de ces titres. L'offre n'est faite que par prospectus et, dans toute province, seulement par les soussignés ou par autres agents de change qui sont autorisés à offrir ces titres dans cette province.

Émission additionnelle

RoyNat LTÉE

billets garantis série U

Date d'émission: 15 novembre 1977

$30,000,000 de billets garantis 9% (non rachetables) échéant le 15 novembre 1982

$15,000,000 de billets garantis 9½% (rachetables) échéant le 15 novembre 1987

Prix:

Échéance de 1982: 100 pour rapporter 9.00%

Échéance de 1987: 100 pour rapporter 9.50%

L'offre n'est faite que par l'intermédiaire du prospectus dont on peut se procurer des exemplaires auprès des soussignés et autres courtiers qui peuvent légalement offrir ces valeurs en vente dans cette province.

Wood Gundy Limitée

Lévesque, Beaubien Inc.

Dominion Securities Limitée

A. E. Ames & Cie Limitée

Greenshields Incorporée

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée

Merrill Lynch, Royal Securities Limitée

Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée

McLeod Young Weir Limitée

Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée

Richardson Securities of Canada

René T. Leclerc Incorporée

Burns Fry Limitée

Tassé & Associés Ltée

Midland Doherty Limitée

Walwyn Stodgell Cochran Murray Limited

Molson, Rousseau & Cie Limitée

Grenier, Ruel & Cie Inc.

Equitable Securities Limited

Bell, Gouinlock & Compagnie, Limitée

Pemberton Securities Limited

Brault, Guy, O'Brien Inc.

A. E. Osler, Wills, Bickle Limitée

Maison Placements Canada Inc.

Odlum Brown & T. B. Read Ltd.

Casgrain & Compagnie Limitée

Houston Willoughby Limited

Mead & Cie Limitée

Scotia Bond Company Limited

McNeil, Mantha Inc.

La compagnie de fiducie Morguard de Toronto *annonce qu'elle est maintenant autorisée à vendre des obligations et des certificats de placement garanti dans la province de Québec. En communiquant cette nouvelle, M. Roy Dalzell, président de la compagnie de fiducie Morguard, a ajouté: "Notre compagnie est heureuse d'avoir l'occasion de faire des affaires au Québec. A une époque où on entend beaucoup plus parler des gens qui partent, nous voyons avec plaisir nos services se développer et notre position se renforcer au Québec"...*

Celanese Canada Limitée *a enregistré une perte de $629,000, soit $0.062 par action ordinaire, pour le trimestre clos le 30 septembre 1977, contre une perte de $3,664,000 soit $0.29 par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le revenu net des trois premiers trimestres, au 30 septembre dernier, se dégage à $304,000, soit une perte de $0.022 par action ordinaire, après dividendes privilégiés, contre une perte de $4,871,000, soit $0.41 par action...*

La Standard Brands Incorporated *vient de terminer l'acquisition des compagnies Pinata Foods et S and W Fine Woods d'Imasco Limitée pour la somme approximative de US $37 millions...*

Dans son rapport à l'assemblée annuelle des actionnaires, *M. Ronald H. Perown, président du conseil et chef de l'administration de Dominion Textile Limitée, a déclaré que les bénéfices consolidés du premier trimestre terminé le 30 septembre 1977 avaient été de $0.28 par action comparativement à $0.23 pour la même période l'an dernier...*

La Banque de Montréal *déclare un dividende de 26.5 cents par action pour le quatrième trimestre de l'exercice en cours. Le dividende reste le même que pour le trimestre précédent. Ce dividende sera versé le lundi 28 novembre 1977 à tous les détenteurs d'actions entièrement libérées, inscrits à la clôture des affaires le 31 octobre...*

Les marchés financiers

bourse de montréal

INDUSTRIELLES MAJEURES

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	1977 haut	1977 bas
Abitibi	7225	$9 1/8	8 7/8	8 7/8	— 1/4		11 1/2	8 3/4
Alta Gas T	14017	$16 1/8	14 7/8	15	— 7/8		16 1/2	12 7/8
Alcan	27787	$26 7/8	25 1/2	25 7/8	— 1/4		30 3/4	23 3/8
Algoma St	317	$15 5/8	15 1/2	15 1/2	— 1/4		19 3/8	15
Alg a	100	$27 1/4	27 1/4	27 1/4			28 3/4	24 1/2
Alumin pr	200	$16 3/4	16 3/4	16 3/4			17	12
Almin 2p	930	$38	38	38			38 1/2	33 3/4
Ang CT 315	199	$38 1/2	38 1/2	38 1/2	— 3/4		39 1/4	33 1/2
Aquitaine	10850	$15 1/2	15	15	— 1/2		17 3/4	14
Asbestos	5827	$26	22 3/4	26	+2		26	19 3/4
Ashland	4650	$14 7/8	14	14 1/4	— 1/8		14 7/8	10
Astral	300	125	125	125			170	99
Banister	100	$12	12	12	— 3/4		15	9 1/2
Bank Mtl	47419	$16 3/8	15 7/8	16 3/8	+ 3/8		16 3/4	13 5/8
Bank NS	2070	$18 3/4	18 1/2	18 3/4	— 3/8		22 1/4	17 3/4
Banq CN	14544	$14 1/8	13 7/8	14			15 1/8	13 1/8
Bq Deprg	2680	$20	19 1/2	19 1/2	— 1/2		21	13 1/2
Banque Pro	3410	$12 5/8	12 1/2	12 1/2			13 1/2	11 3/4
Bell Canad	27941	$53 3/8	53	53 1/4	+ 1/4		56	46 1/4
Bell C pr	300	$30	30	30			30 3/8	25 1/4
Bell D pr	280	$55 1/2	55 1/2	55 1/2	+ 3/4		56 3/4	49
Bell E pr	500	$29 1/2	29 1/4	29 1/4	— 1/8		29 3/4	26 1/4
Bell F pr	6850	$23 1/4	23 1/8	23 1/4			23 1/2	20 1/4
BM RT u	14110	$14 3/4	14 1/2	14 5/8	— 1/8		15 1/4	14 3/8
BM RT w	7940	218	212	212	—2		370	210
Bomb Mlw	1766	$7	6 1/4	6 1/4	— 7/8		8 1/4	5
BP Can	2592	$13 3/4	13	13 3/4	+ 3/8		14 1/2	8 3/4
Brcan a	13451	$13 1/2	13	13 1/2	+ 1/4		14	11 1/4
Brcan b	1000	$13 3/8	13 3/8	13 3/8	— 3/8		13 3/4	12 1/8
Brcan Pr d	1240	$27 3/8	27 1/8	27 1/8	— 1/8		28 1/2	24 1/2
BC Phone	1792	$13 7/8	13 1/2	13 3/4	— 1/8		14 7/8	12 1/2
BC Ph 4.84	100	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 3/4		16 1/2	13 5/8
B C T 10.	1700	$29	29	29	— 1/4		29 3/4	26 3/4
C and D								
Cadi Fvw	8200	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	— 1/4		10 1/2	8 1/2
Cal P a	16958	$35 1/2	35	35			36	31 3/8
Cal P 10	160	$112	111 1/2	111 1/2	—1		115	108
Cal P236	250	$30	29 3/4	29 3/4			30 1/2	26 1/4
CCemL a	3677	$8 3/8	8 1/8	8 1/8	— 1/4		9 1/4	7 5/8
Can Devlp	404	$104 3/4	104 3/4	104 3/4	+ 1/8		106 1/4	99 3/4
Can Perm	11100	$18	18	18			19 1/4	16 1/2
Can Perm a	300	$25 3/4	25 5/8	25 3/4	— 3/4		27	24 5/8
CSouth	25	$41 3/4	41 3/4	41 3/4	+ 1/4		42	33 1/2
CTrst a	2300	$26 3/4	26 1/4	26 1/2	— 1/4		27	21
Cdn Cabl a	100	$14	14	14	— 1/2		15	12
C Cel	3700	$5 3/4	5 1/2	5 3/4	— 1/4		8 1/4	5 1/2
C Hydro	200	$9 3/4	9 3/4	9 3/4	— 1/8		10 1/4	7 5/8
C Imp Bank	6815	$22 1/8	21 5/8	22 1/8	+ 1/8		25 5/8	21 5/8
CIL	1652	$18 3/4	18 1/2	18 1/2	— 1/2		20 1/2	17 1/2
C Int Pw	13099	$22 7/8	90	135	—115		23 3/8	90
C Marconi	120	400	400	435	+30		460	345
CP Inv	17775	$17 3/4	16 7/8	16 7/8	—1		19 3/4	16 7/8
CPI pr	2981	$35 1/4	33 3/4	33 3/4	—2 1/4		39	33 3/4
C Rlty u	700	$7 1/2	7 1/8	7 1/2	+ 3/8		7 1/2	6 1/2
Cdn Tire A	4405	$29 1/2	28 1/2	28 1/2	— 3/4		42 3/4	28 1/2
C Util	300	$13 1/2	13 3/8	13 3/8	— 1/4		14 7/8	12 3/4
CUtil e	4250	$29 1/4	28 3/4	28 3/4	— 1/4		30 1/2	27 1/2
Canron	698	$23 3/4	23 1/4	23 3/4	+ 1/2		25	20
CPLtd	47530	$17 1/8	16 3/8	16 3/8	— 3/4		19 5/8	16
CP uk p	100	$5 3/4	5 3/4	5 3/4			5 7/8	5 1/4
CPL 3 p	900	$8 3/8	8 1/4	8 3/8	+ 1/8		9 1/2	8 1/4
CP A p	800	$10 1/4	9 7/8	9 7/8	+ 1/8		10 1/4	8 1/2
Carena B	700	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	— 1/2		9 1/4	7 3/4
Carl Ok	2715	242	230	230	—13		325	230
Cassidys	200	360	360	360	—40		400	360
Celanese	9060	300	290	290	—6		390	290
Cent Dyn	1700	40	40	40	+5		75	35
Cent East a	810	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	— 1/4		14 1/8	10 5/8
Chieftain	725	$13 7/8	13 5/8	13 5/8	—1 1/4		18 1/2	10 1/2
Chrysler	1860	$17 3/4	17	17	— 3/4		22 3/8	15 5/8
CHUM	250	$8	8	8	+1 1/2		8	6 1/2
CHUM B	100	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	— 1/4		9 5/8	7 7/8
Coles B	700	$14 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1/2		14 1/2	9 3/4
Cockfield	1000	390	390	390	+20		400	270
Cominco	7545	$31	30 3/4	30 3/4	— 1/4		38 1/4	29 1/2
C Holiday I	500	460	460	460	+5		470	375
Con Bath	1035	$21	20 3/4	21	— 1/4		29 1/2	20 3/4
C Bath pr	760	$17 3/4	17 1/2	17 3/4	+ 1/2		18 3/4	16 3/8
Con Gas	5052	$15 5/8	15 1/8	15 5/8	+ 1/4		16 3/4	13 3/4
C Gas d	800	$24	24	24	+ 1/2		25	22 1/2
Con Glass	3698	$13	12 3/4	12 3/4	— 1/2		13 1/2	12 1/2
Crush Int	1150	$9 1/2	9 1/4	9 1/4	+ 1/4		10	7 1/2
Dalmy a	100	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/4		9 3/4	430
Denison	156	$52 7/8	52 7/8	52 7/8	— 1/8		58 1/2	46 3/4
Dome Pete	6000	$42 7/8	40 1/2	40 3/4	—1 3/4		47 1/8	13 3/8
D Bridge	3450	$21	20 1/2	20 1/2	— 1/4		24 1/4	17 1/2
Dofasco a	9389	$22 7/8	22 3/8	22 1/2	— 1/4		27	22 3/8
Domco	546	300	275	300	+25		350	275
Dom Store	2500	$16 7/8	16 5/8	16 3/4			17 1/4	14 1/2
D Tex a	15071	$8 5/8	8	8 5/8	+ 5/8		9 1/8	6 7/8
Domtar	4805	$14	13 7/8	14	+ 1/8		16 1/2	13 3/8
Donohue	520	$8 3/4	8 1/4	8 1/4	— 1/2		10	7 5/8
Donohue Pr	240	$17 1/4	17 1/8	17 1/4	+ 1/2		17 1/4	15
Du Pont	720	$13 1/4	13	13	— 1/4		15 1/8	12 1/4
Dupt 7 1/2p	100	$41 1/4	41 1/4	41 1/4	+ 1/4		41 1/4	37 1/2
Dupuis A	125	130	130	130	+10		190	100
E to K								
E Pr Air	1500	200	200	200	—25		295	200
E Pr Air a	500	$6	6	6	— 1/2		6 1/2	5
Enheat a	300	250	230	230			300	200
Ext wts	5000	280	280	280	—15		305	280
Fal Nck	805	$22 1/4	20 3/4	20 3/4	—1 1/2		39 3/4	20 3/4
Fin Coll	4700	180	175	175			200	140
Fraser a	660	$23 1/2	23	23	—1		27 1/4	22
Fulcr 6p	300	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4		9 1/4	7 1/2
Gaz Metr	1374	$5 1/4	5 1/8	5 1/4	+ 1/4		7	490
Genstar L	6709	$25 3/4	25 1/4	25 3/4	+ 1/2		1/4 7/8 1/2	22 3/8
GL Paper	10010	$21	21	21	—1 1/4		30 7/8	21
GL Pp w	1000	250	250	250	—75		7 1/4	250
Gulf Can	5840	$26 1/2	26 1/8	26 1/4	+ 1/8		29 1/2	24 5/8
Hrd Car a	100	280	280	280	—5		480	280
Hawker A	950	$5 1/8	5	5 1/8	+ 1/8		5 5/8	450
Holl a	5036	$28 3/4	28 3/4	28 3/4	— 5/8		33	27 3/4
Home A	3034	$38 1/4	35 1/4	38 1/8	+1 5/8		38 1/4	26 5/8
Home B	1900	$32 1/2	31	32 1/2	— 1/4		32 3/4	24 1/2
Huds Bay a	812	$16 3/4	16 3/4	16 3/4	— 1/8		19 3/4	15 1/2
H Bay Co	35925	$15 3/4	15 1/4	15 3/8	+ 3/8		16 7/8	14 1/8
HB Oil Gas	2270	$44	42 3/4	44	+1 1/4		44	33 1/4
Husky Oil	1750	$25 1/4	23 7/8	24	—1 7/8		31 3/4	19 1/8
IAC	3445	$16 1/2	16	16	— 1/4		18 1/4	14 3/4
Imp O a	13832	$19 1/8	18 1/2	18 7/8	— 1/8		23 3/4	18 1/2
Imasco A	11520	$28 1/4	28	28			28 3/4	24
Inco a	80866	$21 5/8	18 1/4	18 3/4	—2 3/4		34 5/8	18 1/4
Inco b	1800	$19 5/8	18 1/4	18 1/4	—2 1/8		34 3/8	18 1/4
IU Int	7007	$12 5/8	12 1/2	12 5/8	+ 1/8		15	11 5/8
IPL a	6023	$14 7/8	14 5/8	14 3/4	— 1/8		15 3/4	12 3/8
Inv Grp A	1500	$7 1/2	7 3/8	7 3/8	— 1/8		7 3/4	6 3/8
Ivaco a	600	$6	6	6			7 1/2	5 1/2
Ivaco c	400	$48 1/4	47 3/4	48 1/4	— 3/8		50 1/4	47 3/4
Jnock a	275	$9 3/4	9 3/4	9 3/4	+ 1/8		10	6 3/4
Jnock b	285	$9 3/4	9 5/8	9 3/4	— 1/8		10	6 7/8
Kaiser Re	6550	$14	13 1/4	13 3/4	+ 3/8		15 5/8	13
L to N								
Labatt a	2095	$18 3/4	18 5/8	18 5/8	— 1/8		19 1/4	16 1/2
Lau Fin	235	$7 1/2	7 3/8	7 1/2			8	6 1/8
Lau F 125	135	$16 1/2	16 1/2	16 1/2			16 1/2	14 1/4
Lau Fn 140	225	$18 3/8	18 3/8	18 3/8	+ 1/8		20 1/4	17 1/4
La Veren	1600	$7 3/4	7 1/2	7 3/4	+ 1/4		7 3/4	415
MB Ltd	8365	$18	17 3/4	17 3/4			24 3/4	17 3/4
Maislin	200	220	220	220			265	190
Mrt El a	250	$10 1/4	10 1/4	10 1/4	+ 3/4		10 1/4	8 1/8
Maritime	1085	$21 3/4	21 3/4	21 3/4	— 1/4		22 3/8	18
Mrtm b	400	$10 3/4	10 3/4	10 3/4			11	9 7/8
Mrtm c	550	$11 1/2	11 1/4	11 1/4	— 1/4		11 7/8	10 1/2
Mass Fer	12322	$19	18 1/4	18 3/8			24 1/8	16 1/8
Mas F a	450	$27	27	27			28 3/4	27
Mas F b	405	$27 1/2	27 1/2	27 1/2			29	26 1/2
Mercantl	19955	$11 1/2	11 1/4	11 1/4	— 1/8		15 7/8	11 1/4
Micc a	400	$29	29	29			29	25 3/4
Molson A	4657	$16	15 1/4	15 1/2	— 1/2		18 1/2	15
Molson B	1200	$13 7/8	13 3/4	13 3/4	—1		16 1/2	13 1/2
Monenco A	10752	$7 1/2	7	7 1/2	+ 3/8		9	6 7/8
Mnt Trst	265	$13	13	13			14	10 3/4
Moore	34291	$29	28 1/8	28	— 5/8		37 1/4	28 1/8
Multi Ac	200	390	390	390	—10		410	260
NB Tel	1830	$20	19 1/2	19 5/8	— 1/8		20 1/2	17
N B tel b	2425	$23 3/8	23 3/8	23 3/8	+ 7/8		23 3/8	20
Nfl cl a	3341	$15 5/8	15 1/2	15 5/8	+ 1/2		15 3/4	12 1/8
Nfld pr d	600	$9 3/8	9 1/4	9 1/4	— 1/8		9 1/2	7 1/2
Nfld pr e	550	$10 7/8	10 7/8	10 7/8			11	9 3/4
Nfl T c	200	$21 3/4	21 3/4	21 3/4			22 1/8	21 1/2
Normick	400	360	350	360	+10		410	300
Noran a	7224	$22 7/8	21 3/8	21 3/4	—1 3/8		34 1/4	21 3/8
Nordair a	800	445	445	445	+5		500	210
Norcen	93305	$15 1/4	13 5/8	15 1/8	+1 3/8		15 1/4	10 3/8
Norc C	100	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	+1		23 1/2	18 7/8
Nor Tel	9630	$27 1/8	26 3/8	26 3/8	— 5/8		35 1/4	26 3/8
Nor T w	5600	$9 1/8	8 1/4	8 3/8	—1 5/8		14 3/4	8 1/4
O to S								
Oshawa A	6900	480	470	470	—10		5 5/8	335
Pac Pete	13100	$35 1/4	33 1/4	35	+1 5/8		35 1/4	26 3/4
Pancan	1500	$29 3/8	29 1/4	29 1/4	— 1/2		31 3/4	24 1/8
Petrofina	1145	$17	16 7/8	16 7/8	— 1/8		19 1/4	16
Placer	300	$18	17 3/4	17 3/4	— 1/2		23	17 1/8
Popular	150	215	215	215	+5		215	170
Pow C a	4790	$8 3/4	8 5/8	8 5/8			10	7 1/4
Pow C d	1656	$8 5/8	8 5/8	8 5/8			10	7 1/4
Pow C e	240	$9	9	9	— 1/2		9 1/2	9
Prefac a	1000	85	85	85			120	75
Pnor G	375	$6 1/2	6 1/2	6 1/2			6 1/2	5 1/8
Price Com	486	$9 1/4	9	9 1/4	+ 1/8		11 1/4	8 1/2
Provigo	2210	$12 1/2	12 1/4	12 1/2	+ 1/4		14 5/8	7 3/4
Qebcor	15700	$6 3/4	6 3/8	6 5/8	+ 1/8		6 3/4	5 3/4
QueT 4 3/4p	500	$12	11 1/2	11 1/2	— 1/2		12	9 5/8
QueT 55pr	100	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/2		13	9 3/4
Qt 73-4	100	$18	18	18			19 3/4	15 5/8
Readers D	1200	$14	14	14	+ 1/4		14	11
Redpa a	950	$16	15 1/2	16	+ 1/2		27 3/4	13 1/8
Reed P a	300	$6 1/4	6 1/8	6 1/8	— 1/8		10 1/2	6 1/8
Reed S a	1300	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/8		9 1/2	6 1/2
Reitman A	1192	$12 3/4	12 5/8	12 3/4	— 1/4		13 5/8	9 5/8
Rio Algom	1868	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/4		29 1/2	22 3/4
Rolland	100	440	440	440			5 1/4	350
Ronald Fd	200	$13 3/4	13 3/4	13 3/4			14	10 5/8
Rothm B p	1000	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 1/2		16 1/2	14 1/4
Royal Bank	78694	$25 1/8	24 5/8	24 5/8	— 5/8		28 5/8	22 3/4
Ry Trt a	2050	$16 3/8	15 7/8	16 1/8	— 3/8		18 3/4	14 5/8
Roy TM pr	308	$13 1/4	13 1/4	13 1/4			13 1/4	11
Russell	1500	$76	73/4	73/4	— 1/4		9 1/2	7 5/8
Scot Lasal	2650	160	160	160			225	150
Seagram c	24832	$21 7/8	21 1/2	21 7/8	+ 1/2		24 3/4	20 1/2
Seco p A	500	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	+ 1/8		9 1/4	8
Shell Can	3389	$15 1/8	14 3/4	14 3/4	— 1/4		16 1/2	13 1/4
Simpsons	20430	465	450	450			5 7/8	450
Simpsons S	9659	$7	6 3/4	7	+ 3/8		8 5/8	6 1/4
Stham a	18400	$20 1/4	20 1/8	20 1/4	— 1/4		22	17 3/4
Stelco a	17601	$26 1/2	25 7/8	25 7/8	— 1/2		28 1/4	23 5/8
Steinbg A	5050	$166	16 3/4	16 3/4	— 1/4		17	13 1/2
Sup Elec	700	58	58	58	—10		72	40
Tele C	1500	$6 5/8	6 5/8	6 5/8			6 3/4	5
Tele Met b	100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2			7 5/8	5 1/4
Texaco	725	$31 3/8	30 1/4	30 1/4	— 3/4		32 1/2	24
Texasgulf	1415	$22 1/4	21 3/4	21 3/4	— 1/8		32 7/8	21 1/2
Thom A	17600	$11 7/8	11 1/2	11 1/2	— 1/4		13	11 1/2
Tor Dm Bk	1918	$16 1/2	16 3/8	16 1/2	+ 1/8		19 3/4	16
TD Rlt un	2200	$24 1/4	24	24			26 3/4	21 3/4
Tot Pet A	12095	$8 1/2	8 1/4	8 1/2	— 1/4		10 3/4	6 5/8
Trd a	2200	$16 7/8	16 3/8	16 7/8	+ 3/8		18 1/8	14 1/2
Trad H	100	$45	45	45	—1		46	39
Tr Can PL	14460	$15 3/4	15 1/8	15 1/4	— 1/4		16 5/8	11
Trans C Pl	230	$37 5/8	37 5/8	37 5/8	+ 1/8		38 1/2	32
Trans Mt a	7925	$10 1/8	9 3/4	9 7/8	+ 1/4		12 3/8	8 1/2
Treco	6200	390	390	390	85		550	305
Trust Gen Ca	175	$18 1/2	18 1/2	18 1/2			19 5/8	17 3/4
Ultrmar	2032	490	490	490	—5		5	230
Unigesco a	1600	160	150	160	+5		170	150
Unigesco b	266	100	100	100	—5		145	100
Un Carbid	338	$18 3/4	18 1/2	18 1/2			19 1/4	16 3/8
Union G a	3000	$10 1/4	9 7/8	9 7/8	— 3/8		10 7/8	9
Union Oil	300	$11 1/8	11 1/8	11 1/8	— 7/8		12	9
U Corp B	475	$10 3/4	10 3/4	10 3/4	— 1/2		11 1/4	10
Velcro	14580	$10 3/4	10 1/4	10 1/4			10 3/4	7 7/8
Walk a	11796	$28 1/2	27 7/8	28	— 1/4		29 1/8	24
Warn Her	100	350	350	350			425	325
Webb Knp	500	45	45	45			65	40
West Pet	1100	$12	11 7/8	12			12 1/2	7
Westcst	660	$32 1/2	32 1/2	32 1/2			33	26 3/4
Wstburne	167	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	— 1/2		15 1/4	8 3/8
Weston	100	$12 3/4	12 3/4	12 3/4			14	11 5/8
Zellers	5820	$5 3/4	5 3/8	5 1/2	— 1/4		5 3/4	280
..Junior. Industrials								
Ang P H	1409	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 1/2		16 1/2	15
BrCon Oil	1000	12	12	12	—3		20	12
Crawfd Al	10300	475	455	455	+5		475	170
Fiscal Inv	500	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	— 1/4		7 1/2	6
MRice a	200	$18 1/2	18 1/2	18 1/2			19	15
Old Can Inv	15000	85	85	85			90	70
Polcon	3300	51	40	40	—20		400	1
Sensor	1000	70	70	70	+5		70	40
SMA Inc	3975	5	4	5	+1		30	3
Ut Fund	100	115	115	115			125	75
U Fund a	100	115	115	115	—5		120	75
Mines and Oils								
Abitib Asb	14660	80	56	80	+27		98	51
Acroll Ltd	82803	54	50	50	—1		56	32
Agnico	200	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	— 3/8		7 7/8	385
Aldona	5500	55	50	55	+5		55	31
Americ	3000	9	9	9	—1		11	1 1/2
Basic Res	1800	$5 3/4	5 1/2	5 1/2	— 1/2		10 3/4	5
Baker Tlc	5000	11	11	11			18	10
Bateman	1600	2 1/2	2 1/2	2 1/2			6	2
Bayard	74500	5 1/2	4	5			5 1/2	2
Bluewtr	1000	460	450	450	—40		10 1/4	300
BridgeP	100	$11 3/8	11 3/8	11 3/8	+1 1/2		11 3/8	7 3/4
Bruneau	6198	24	22	24	+2		26	15 1/2
Cadillac Ex	13150	48	40	48	+7		95	40
CS Pete	2500	470	465	465	+35		470	225
Coniagas	1000	72	72	72			80	52
Cons Imp	4000	28	28	28	—2		44	26
Conuco	8610	175	165	165	—25		190	46
Dome Mns	200	$65 5/8	65 5/8	65 5/8	+ 7/8		65 5/8	43
Dumgmi	1900	105	100	105	+5		105	46
Dyn Mn	4800	41	40	40	—5		60	30
East Mal	2500	360	330	330	—15		360	165
Falcon Cop	500	425	420	425	+5		6 7/8	420
FNorm	6800	$6 1/2	6	6	— 1/4		7 7/8	345
Goldex	8200	41	40	40			52	25
Gr Coast	9002	36	27	27	—8		36	15
Hartland	4766	2 1/2	2 1/2	2 1/2	—1		6	2
Kiena	23000	225	190	200	—15		225	100
Lynx CEx	500	30	30	30	—15		64	30
Midepsa	5500	18	18	18			30	15
Mt Laur U	1200	17	17	17			40	15
Mt Jamie	34000	39	36	39			40	19
M Pleas	30500	13	12	12			24 1/2	10
N Insco	25625	40	30	37	+2		139	30
Nocana	9500	78	75	75	—5		100	26
Nordore	2000	15	15	15	+5		35	10
Norsemn	1500	35	35	35			35	20
Peso Silv	1600	20 1/2	20 1/2	20 1/2	—4 1/2		39	20
Phoenix	600	445	420	445	+5		5 3/8	300
Proto Ex	4000	29 1/2	29 1/2	29 1/2			29 1/2	19 1/2
Que Expl	9000	25	24	25	+1		25	9
Que Uran	8000	6 1/2	6 1/2	6 1/2	—1 1/2		13	5
Queenstn	140800	40	32	36 1/2	+7 1/2		40	16
Siebens Oil	200	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	+ 3/8		18 1/2	13 1/4
Sil Stack	17450	72	66	67	—3		75	17
Stafrd	3000	40	40	40			85	20
Sull a	400	107	107	107	—14		145	95
Talismn	4000	9	9	9			26	9
Untd Canso	1200	$7 3/4	7 5/8	7 3/4			8 3/4	6 7/8

MONTREAL MOST ACTIVE STOCKS
By The Canadian Press

Stock	Sales	High	Low	Close	Net Ch'ge
INDUSTRIALS					
Norcn EgR	12795	$13 7/8	13 5/8	13 3/4	— 3/8
Ashlnd Oil	11600	$14 3/8	14	14 3/8	+ 3/8
CP Ltd	9155	$17 3/8	17 1/8	17 1/8	— 1/8
Janck clsB	9000	$9 7/8	9 7/8	9 7/8	
Abitibi	8916	$9 1/8	&	& 1/8	+ 1/8
Inco A	8010	$21 1/2	21 3/8	21 1/2	+ 1/8
Velcr Ind nv	7400	$10 1/4	10 1/4	10 1/4	
Cdn IntlpoA	6900	$22 5/8	22 1/2	22 1/2	
Zellers	6150	$5 3/4	5 5/8	5 3/4	
Brascn clA	5539	$13 1/4	13 1/8	13 1/4	+ 1/8
MINES					
Acroll Ltd	42500	51	50	51	
Hollgr A	11700	$29 3/8	29 3/8	29 3/8	— 1/8
Nw Insco	11000	37	35	35	—2
Cns Imp M	10500	30	30	30	
Mt Jamie	9000	40	39	39	—1

bourse de toronto

1977

val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
A.G.F.M	1800	185	175	175	— 20	220	135
Aby Gln w	2600	120	115	115	—5	145	61
Abitibi	124536	$9⅛	8¾	9		11½	8¾
Abitbi 7½p	160	$46½	46½	46½ + ½		47	39½
Abitbi 10	260	$54¼	54	54¼ + ⅛		56¼	51
Acklands	2100	$11	11	11		14	11
Acklnd 2p	700	$11½	11	11		12½	11
Adanac M	5100	53	50	53	+5	66	17
Advocate	1500	335	330	330		400	245
Afton Min	1400	$5¾	5¼	5½ — ⅜		8¾	5¼
Agnico E	19735	$6⅞	6¼	6⅜ — ¼		8	355
Agra Ind A	2100	$5¾	5½	5¾ + ¼		6⅜	5⅛
Ahed M	400	150	145	150		220	133
Akaitcho	10200	110	95	100	—6	110	57
Albany	936500	69	44½	61	+ 14	69	28½
Alt Energy	18529	$18⅞	182	184	— ¼	19¼	11¾
Alta Gas A	98586	$16⅛	14⅞	15	— ¾	16½	12⅞
Alta G C p	520	$73⅛	73	73⅛	+2⅛	73⅛	59½
Alta G D p	40	$173	173	173	+3	173	142
Alta G E p	440	$27¼	26¾	27	— ⅛	27½	22
Alta G F	6350	$28½	28½	28½		29½	27⅛
Alta G 9.76	5010	$28¼	27½	28	+ ¼	29⅜	27
Alta Nat	z50	$45	45	45		45	30
Alcan	124851	$26⅞	25½	25⅞ — ¼		30⅞	23⅜
Alcan pr	z31	$29	29	29		30	28
Algo Cent	1982	$13¼	12¾	13¼ + ⅜		14	10¼
Algoma St	7724	$16	15½	15½ — ⅛		19⅜	15
Algoma St p	1250	$27⅜	27¼	27⅜ + ⅛		28¾	24½
Algon Merc	500	$7	6½	7		7	5¼
Algon pr	280	$5½	5¼	5½		5½	490
All-Can B	4425	385	365	380		390	270
Allarco Dv	8735	$18¼	17½	17½ — ¾		19¼	10⅝
Alliance B	200	355	345	345	— 10	410	315
Alminex	14992	$10¾	10½	10⅝ — ⅛		11	7¼
Almin 4½ p	550	$38	38	38		38¾	34
Alum 3rd p	3060	$29	28⅜	28⅜ — ¼		29½	25½
Am Bonza	132860	$33⅞	27½	33½ +5¾		33⅞	7⅛
Am Larder	8500	17½	17	17½		23	15
Am Eagle	873355	245	173	240	+ 50	245	37
Am Leduc	373550	16	8½	14½ +6		16	6½
Andres W	329	$8¾	8¾	8¾		9⅞	7¾
Ang CT 265	z75	$31½	31¼	31½		33	26½
Ang CT 290	z40	$35	35	35		35½	30½
Ang CT 315	349	$39½	38	39½ +1½		40	31⅛
Ang U Dev	4000	62	60	60	—3	97	58
Anthes C p	z99	$64⅛	64⅛	64⅛		64⅛	52
Aquitaine	68626	$15½	14⅞	15⅛ — ¼		17⅞	14
Arbor C	28800	79	75	75		83	50
Argosy	1000	8	8	8	—1	13	7
Args 250 p	300	$33	33	33		33	28½
Args 260 p	100	$33	33	33		35½	29¾
Argus B pr	315	$33⅞	33⅞	33⅞		35	29
Argus C pr	150	$11¼	11¼	11¼ — ¼		12½	11
Asamera	25775	$9⅞	9½	9⅝ — ⅛		14⅜	9½
Asbestos	10926	$26	22⅝	26 +2⅜		26	19¾
Ashland C	41050	$14⅞	14⅛	14¼		14⅞	10
Ashland pr	700	$29½	29½	29½ +1½		29½	21¼
Asoc Porc	16393	95	89	93	+3	124	53
Atco A	9400	$15	14⅜	14⅜		18⅛	13⅛
Atl C Cop	500	30	30	30	—1	43	29
Atlas Yk	2000	12	12	12	+1	13	4½
Auric Res	16333	24	22	24	+3	32½	18½
BC Sugar A	1335	$28½	28⅛	28½ — ⅜		29	24¼
BC Sugar P	200	$15	14½	15 +1¼		15	11½
BP Can	45759	$14	12⅞	13¾ + ½		14½	8⅜
Banister C	10000	$12½	11¾	12⅛ — ⅜		15	9½
Bank BC	5187	$29	28¾	29 — ¼		30⅝	20⅞
Bank Mtl	106674	$16⅜	15⅞	16¼ + ⅛		16¾	13⅝
Bank N S	45844	$19	18½	18¾ — ⅜		22½	17½
Bankeno	11900	174	161	174	+3	237	131
B Cdn Nat	881	$14⅛	13⅞	14 + ¼		15⅛	13⅛
Barex	5568	13	13		14	8	'Ba
Bary Expl	1068	80	80	80		125	48
Bathrst p	100	$11⅝	11⅝	11⅝		12⅜	10⅜
Baton B	4810	$10⅜	10¼	10¼ — ⅛		11	7¾
Beavr E A	z50	465	465	465		5⅜	405
Becker B p	2150	$5¾	5⅜	5⅜ — ⅛		6⅜	5
Belding A	100	475	475	475	— 25	6½	475
Bell Canad	74412	$53⅜	53	53¼ + ⅛		56	46⅜
Bell A pr	z115	$52¾	52⅝	52¾		55¼	47½
Bell B pr	150	$53⅜	53⅜	53⅜ —1⅜		56½	47
Bell C pr	600	$30	30	30	— ¼	30½	25¼
Bell D pr	2160	$55¾	55¼	55½		57	48½
Bell 2.28	7265	$29⅝	29¼	29⅜ + ⅜		29⅞	26
Bell 1.80	5025	$23½	23¼	23⅜ + ⅛		23⅝	20⅛
Beth Cop A	220	$15	15	15	— ½	19⅛	11¼
Biltmore I	227	290	290	290		300	145
Bl Hawk	12450	12	8	12	+5	22	5
Black P A	4500	$5	480	5		5	340
Blakwod A	4900	315	305	315		425	275
Block Bros	36465	$6⅞	6½	6¾ + ¼		6⅞	465
Bombdier	3032	$7	6⅛	6¼ — ⅞		8⅛	5¼
Border C	1600	255	246	246	—9	285	200
Bovis Cor	18485	63	60	60	—5	95	59
Bow Valy	38830	$19⅜	19	19	— ¼	24½	16
Bow Vly pr	z50	$12¾	12¾	12¾		12½	11¼
Bralor Res	11820	480	465	480	+5	5½	290
Bramalea	4119	$6½	6½	6½ — ⅛		7¼	5⅛
Brameda	19992	115	105	105	— 10	178	105
Brascan A	47195	$13½	13	13½ + ¼		14	11¼
Brscn 8½	2600	$27¼	27	27⅛ — ⅛		28½	24⅜
Brenda M	6660	$11⅜	10⅝	10⅝ — ⅝		12¼	7¼
Brdg Tank	100	$5	5	5 + ¼		5	400
Brdg Tnk p	z40	$40¾	40¾	40¾		41½	41
Bridger	144766	$11⅞	9⅜	11⅜ +1¾		11⅞	7½
Bright A	405	$7¼	7	7 + ½		7¼	5⅝
Brinco	5804	440	410	410	— 15	450	315
Br Am Bnk	z22	$24½	22¼	24½		25½	17⅞
BCFP	16600	$20	19¼	19½ —1		26½	19¼
BCFP pr	140	$39½	39½	39½		40¼	34
BC Phone	13393	$14⅛	13½	13¾		15	12¼
BCPh 4⅜ p	205	$54¼	54¼	54¼ — ¼		54½	46
BCPh 4¾ p	z10	$56¾	56½	56¾		60½	51½
BCPh 1956	325	$56½	56½	56½ — ½		60	52
BCPh 4.84	56700	$16¾	15¾	16½ + ¾		16¾	13¼
BCPh 5.15	190	$62⅝	62⅝	62⅝ —1⅞		65	54
BCPh 5¾ p	125	$71	71	71		73	62
BCPh 6 pr	z30	$73	72	73		75	67
BCPh 6.80	800	$22¼	21¼	21½ — ¼		23	19
BCP 7.04 p	4440	$23½	23¼	23½		23½	19¼
BCP 10.16 p	1750	$29¼	28¾	29¼ + ¼		30¼	27¼
BCP 2.32 p	1385	$31¾	31⅛	31¾ + ¼		32½	27⅜
Brooke pr	600	$19	19	19		19	19
Broul Reef	15571	31	29	29	+1	33	19
Brunswk	8706	350	330	335	— 15	6⅛	330
Budd Auto	8325	$7¾	7⅛	7¼ + ⅜		7¾	5⅜
Budd A w	2600	185	180	180		220	140
Bulora Cor	38000	5	5	5	— ½	14½	4½
Burns Fds	19924	$11¾	11½	11¾ + ⅛		11⅞	9
Bushnell	703	$7	7	7		7¼	5¼

C

CC Yachts	1100	310	290	310	+ 10	400	290
CAE A	1000	$10¼	10	10		11	8⅛
CFCN	230	$12	12	12	+ ½	14	8
Cad Frv	1388	$9	8¾	9	+ ⅛	10½	8⅜
Cad Frv A	145	$19½	19½	19½ — ⅛		20½	16¾
Cal Pow A	14255	$35½	35	35	+ ⅛	36⅛	31½
Cal P 4 p	300	$52	52	52		53	45¼
CalP5p	z35	$67	65	65		65	55 'Ca
Cal P 7½ p	195	$100½	99¾	100½ +1		100½	85⅜
Cal P 10 p	930	$113	111½	113 + ¼		115	107
Cal P 9.80	135	$110½	110¼	110½ + ¼		113½	105
Cal P 9.75	1015	$112	110¼	112 +2		113	104½
Cal P 2.36	5075	$30	29⅜	29¾		30½	26⅛
Cal P 8¾	470	$107	106½	107 + ½		110½	106
Cal Pow r	149299	65	56	57	+2	77	54
Calmor IB	5000	70	70	70		74	46
Calvrt Dle	1050	280	280	280	—4	285	220
Calvert	580200	51	20	44	+ 27	51	10
Cam Mine	90800	37	35	36½ +1		53	30½
Camflo	49305	$15	13¾	14½ — ½		15½	8¾
C Chib A	6500	320	310	320	+5	415	290
Camp RL	9850	$38½	36¼	37 — ¼		38½	23
Campau A	6265	$6¾	6½	6½ + ¾		6¾	370
Campau 7p	3800	$9½	9⅜	9⅜ + ¼		9½	7⅛
Can Cem A	2020	$8⅜	8⅛	8⅛ — ¼		9¼	7⅝
Can Cem C p	11590	$16½	16½	16½ — ½		17	13⅞
CDC pr B	2677	$105	104½	105		106¾	99¾
Can Malt A	1920	$26⅜	25	25¾ — ¾		26½	17¾
C Nor West	254847	$11⅞	9¾	11¾ +1¼		11⅞	5⅞
C Pakrs C	3792	$20¾	20⅛	20¾ + ½		20¾	16
Can Perm	5460	$18⅛	17¾	18		19¼	16⅜
CPerm 6¾	1225	$26⅛	25⅝	26⅛ + ⅜		27	24⅛
C Safway p	120	$85	85	85	+3¼	85	81¾
CS Pete	595357	480	400	470	+ 50	480	221
Can Trust A	7500	$26⅞	26¼	26½ — ¼		27	20⅜
C Trust 7¼	4113	$21½	20¾	21		22½	19
Can Trust w	100	$14½	14½	14½ — ¼		14¾	5⅜
C Tung	20465	$10¾	9⅞	10¾ + ¼		12⅜	5⅜
CCablesy A	1354	$14½	14	14 — ¾		15	11
C Cable w	630	80	80	80	— 13	155	75
Cdn Cel	15010	$5¾	5½	5¾		8¼	5½
CC Man A	z50	$24¾	24¾	24¾		26½	21
C Curtis	3200	50	48	48	—2	65	41
C Found pr	500	$7	6¾	6¾ — ¼		9⅜	6⅜
CGE	1000	$25½	25¼	25½ + ¼		25½	21½
CG Invest	5040	$18	18	18		19	17
C Hidrogas	42700	305	270	280	+ 13	335	102
C Homestd	88895	$7¾	6½	7½ + ¾		8	5⅜
C Hydro	15795	$9⅞	9¾	9¾		10½	7½
C Hydro pr	385	$14	14	14 + ⅛		14	11
CI Bk Com	41670	$22⅛	21⅜	22		26	21⅜
CIL	9027	$19	18½	18⅝ — ⅜		20½	17¼
CIL pr	z6	$40½	40½	40½		46	39½
CI Powr A	167256	$23	90	135	—152	23½	90
CLI Pete	48390	90	57	90	+ 32	90	25
C Manoir A	1380	430	430	430		470	375
C Marconi	127725	440	400	435	+ 35	465	340
C Merrill	17110	$14¼	13⅞	13⅞ — ⅜		16	12½
Cdn Nat Res	12710	$5	475	5	+ 20	5⅜	350
C Ocdental	5762	$18⅛	16⅞	16⅞ —1¾		18¾	12½
C Ocdntl p	950	$28¾	28½	28¾ + ⅛		29⅝	25⅞
CP Inve	25205	$17¾	16⅞	16⅞ — ⅞		19⅞	16⅞
CP Inve pr	1831	$35¼	34	34 —1½		39¼	34
CP Ltd	134660	$17⅛	16⅜	16½ — ¾		19¾	16
CPL A p	3252	$10	9⅞	9⅞ + ⅛		10¼	8⅜
CPL 4 p	625	$8⅜	8⅜	8⅜ + ⅛		9⅜	6½
C Reserve	13300	$6⅞	6⅜	6⅜ — ⅛		7½	465
Cdn Sup O	27817	$56¼	55⅞	56		56⅜	39¼
Cdn Tire	z180	$28⅛	27¼	27¼		41½	27½
Cdn Tire A	26503	$29⅜	27⅜	27⅜ —1⅞		43	27⅜
C Uilties	9910	$13⅞	13½	13½ + ⅛		14⅞	12⅜
C Util 4¼ p	z85	$52	52	52		52	45
C Util 5 pr	z120	$61¾	61½	61¾		64	54
CUtil 6 pr	z50	$76	76	76		77	66
C Util 10¼ p	8665	$29½	28¾	29 — ⅜		31	27½
C Util 9.24	9950	$28½	27⅜	27⅞ — ¼		29¼	26⅜
C Util w	4440	450	430	430 — 20		5¾	370
C Vickers	z30	$18⅜	18⅜	18⅜		19½	18
CWN G 4 pr	512	$9⅞	9¾	9⅞ + ⅛		10½	8¾
CWN 5½ p	950	$13¾	13⅜	13⅜ — ⅜		15	11¾
Canbra	667	385	380	380		400	325
Candel Oil	425	$15⅜	15	15⅜ + ⅜		16⅛	11½
Canray Res	42700	174	158	160 — 10		175	90
Canron	3125	$23⅞	23⅜	23⅞ + ⅜		25⅜	20
Caron 6 pr	z25	$90	90	90		93	83
Capit Div	46240	95	90	92	+2	100	19
Cara	3570	$9	8¾	9 + ⅛		9½	5⅞
Carl OK	37445	245	230	230 — 11		325	230
Carl A p	860	$25	24½	24½ — ⅜		25¾	22
Carl B p	190	$29¾	29¾	29¾ + ¼		30½	26½
Carma A	8000	$9⅛	8¾	8¾ — ¼		9¼	5½
Carrier JD	1100	105	105	105		165	105
Cassiar	14644	$8¾	7⅜	8 — ¼		9¾	5¾
Celanese	15540	300	280	280 — 20		390	280
Celan 175 p	325	$18⅛	18⅛	18⅛ — ⅜		19⅜	16½
Ctl Est A	123	$11¼	11¼	11¼ —1		14⅛	10⅝
Ctl Fund A	120	$5½	5½	5½ + ¼		7⅛	5
Cent Pat	7000	100	98	100 +1		124	66
Charter Ol	200	400	400	400		405	290
Chib Kay	26500	8½	8	8½ + ½		15	7
Chib M	1300	20	20	20 —1		31	20
Chieftan D	17950	$14⅜	13½	13⅞ — ⅝		18⅝	10⅜
Chieftain p	1400	$65	64¼	65 + ½		71	51¾
Chimo	1500	100	98	98 —5		104	84
Chromaco	100	180	180	180 — 20		220	165
Chrysler	6894	$17½	16¾	17 — ¾		22¼	15⅜
CHUM	564	$8	7¾	7¾ — ¼		8⅜	6
CHUM B	3593	$9⅛	8¾	8¾ — ¼		9⅝	7¾
Cty Sav 10¾	1600	$12½	12	12		12½	10⅝
Coch Will	49700	58	51	55 —1		58	26
Cockfield	500	390	380	385 + 10		410	265
Coin Lake	11000	9	8½	8½ +1		10	6
Coles Book	475	$14⅜	14⅜	14⅜ — ⅛		14½	8⅛
Comb Met	18000	16	14	15 +2		16	9
Cominco	26908	$31	30⅜	30⅝ — ⅜		38⅜	29½
Cominco A	3800	$29⅛	28¾	28¾ — ¼		29¼	25¾
Com Cap	14787	$5⅛	490	5 — ¼		5⅜	340
ComCap T p	200	$11½	11½	11½ — ¼		12⅜	10¾
E-L Fin	5968	$9¾	9⅛	9⅛ — ½		10½	5⅞
E-L Fin w	14107	116	106	110 +5		160	20
East Mal	25609	360	330	335 —5		360	165
East Sul A	1113	117	102	102 —8		145	93
Estn Prov	1600	200	200	200 — 95		295	150
Econ Inv	150	$12	12	12		14	11⅜
Ego Mines	44730	100	91	91 —9		118	42
Electro K	1500	30	30	30		60	25
Electro A	5550	228	210	225 +5		390	172
Elks Stors	400	$9¼	9¼	9¼		11	8½
Emco	900	$5⅜	5¼	5⅜ + ¼		6⅜	485
Emco w	100	115	115	115		185	90
Exquisite	200	240	240	240		265	240
Extndcar	2557	$7¾	7½	7½		8⅞	6¼
Extndcar w	200	300	295	300 + 10		325	215
Falcon C	28775	430	410	415 — 10		7	410
Fibrg Nik A	5578	$22¼	20¼	20⅜ —2⅛		39¾	20¼
Fed Diver	200	205	205	205		280	205
Fed Ind A	5720	$7⅜	7⅛	7¼ + ⅛		8	5
Fed Pion	1000	$23½	23½	23½ — ½		27⅛	21
Fidelty M S	100	475	475	475 — 15		490	400
Fidelity Tr	1300	295	280	280 — 20		350	280
Fidelty Tr p	200	$20	19⅞	19⅞ — ⅛		20¾	19⅞
Finning T	17160	$19¼	18¼	19 +1		20½	10¾
Fireco SA	500	230	200	230 + 30		285	180
F City F wt	1100	226	225	225		5½	220
F Mar	4100	37	35	35 —2		50	35
Foodcrp Lt	1015	$11⅜	11⅜	11⅜		11¾	350
Foodex S	7800	$6¼	5⅞	6 + ⅜		7½	5¼
Ford Cnda	1030	$83½	82¼	82¼ —1¾		95	822
F Seasons	2820	270	265	265 —8		305	225
F Sea A pr	3800	$6¾	6½	6½ — ⅛		7	5⅜
F Season w	z80	17	17	17		45	8
Francana	5100	$6⅝	6⅜	6½ — ⅛		8½	5½
Fraser A	736	$23½	23¼	23½ + ½		27	21⅜
G&H Steel	500	260	251	260 + 30		340	230
G M Res	30367	345	290	320 + 26		415	290
GSW Cl A	2254	$5¾	5½	5½ — ¼		7	5½
GSW Cl B	110	$5¼	5¼	5¼		7	5¼
Gaz Metr	2508	$5¼	5	5⅛ + ⅛		7	480
Gaz 5.40 p	100	$57¼	57¼	57¼		58½	51
Gaz 5½ p	z25	$57¼	57¼	57¼		59½	52
Gen Baker	200	$5	5	5 + 10		5	410
G Distrb A	2540	$5⅞	5¾	5⅞ + ⅛		7⅜	5½
G Distrb w	775	115	111	111 —4		200	111
GMC	4078	$77½	76½	77 + ½		77½	69¼
Genstar L	24348	$25⅞	25¼	25⅞ + ½		27⅜	22⅜
Gnstar 1.50	150	$25⅜	25⅜	25⅜ + ¼		27¼	22½
Gnstar L w	5200	$8¾	8¼	8¾ + ⅜		10⅜	6¼
Gesco Dis	300	275	275	275		340	275
Giant Yk	6307	$10	9⅜	9½		10	5⅞
Gibraltar	7550	445	435	435 —5		7⅛	425
Glendale	1000	100	100	100 +1		135	99
Goldund M	102400	30	27	29 +2		32½	18
Goodyear	720	$15¼	14¾	14¾ — ½		15¾	11⅜
Goodyear p	z65	$33	33	33		35	30
Graft G	1287	$18	17⅜	18 + ¼		21	15⅜
Granduc	7525	92	87	92 + 10		150	81
Gt Oil Sds	900	$6⅞	6¾	6¾		8¾	5
G L Nickl	9850	50	45	49 —1		75	45
GL Paper	12901	$22¼	21	21⅞ + ⅛		31	21
GL Pap w	4030	315	260	300 — 25		7¾	260
GN Fin	1000	125	124	125		165	110
GNGas A p	z50	$17⅜	17⅜	17⅜		18¾	15⅞
Gt W Life	725	$60	57	58 —2		62½	50
Gt West S	3395	270	255	270 + 10		320	220
G West wt	1000	75	75	75 — 15		120	60
G Goose A	100	$6¼	6¼	6¼ — ⅜		7⅛	5½
G Goose 9¾	500	$11	10¾	11 + ⅛		11½	10½
Greyhnd C	2000	55	55	55		70	38
Greyhnd	2129	$17⅜	17⅛	17⅜ + ⅜		18⅜	16
Guard Cap	820	410	395	410 + 35		410	305
Gulf Can	17869	$26½	26	26 — ⅛		29⅝	24½
Gulf Corp	z8	$28½	28½	28½		28½	28½
Gulfstrem	25077	38	36½	37 —2		54	25

D à G

DRG Ltd A	4000	460	450	450		5¼	440
Dale-R	600	$10⅜	10⅜	10⅜		10¾	8¾
Dale-R pr	600	$7½	7½	7½ + ½		7½	6¼
Dalmy A	600	$5¼	5	5¼ — ¼		6¼	425
Dalmy C	200	375	375	375 — 50		450	365
Daon Dev	5166	$13	12	12⅛ — ⅜		13	430
Daon A	1450	$7½	7⅜	7⅜ — ¼		8	6⅜
D Aragon	6500	19	18	18		24	18
Datline	300	$5¼	5¼	5¼		7¼	390
Debhld B p	120	$70	70	70 + ¼		70	58½
Decca R	33287	$8⅞	8⅜	8½ — ⅜		9½	6
D Eldona	137066	78	62	75 + 12		82	50
Deltan Ltd	4200	$10	8½	10 +1½		10	5¼
Denison	8433	$53½	51¾	53⅜ +1⅜		61¾	46½
Dicknsn	46225	$5⅜	5	5¼ — ¼		5⅜	355
Digtech	3375	130	120	120 + 10		130	40
Discovry	8560	65	58	65 + 10		70	35
Dist Tr A	1611	$6	5⅞	5⅞ — ⅛		7½	5
Doman I	2300	$5½	5⅜	5½		6⅞	5
Dome	16764	$67⅜	64¾	65⅜ — ¼		67⅜	43
Dome Pete	46056	$42⅞	40½	40¾ —2⅛		47¼	37½
D Bridge	3795	$21	20½	20⅞ + ⅛		24¼	16⅞
D Citrs A	2700	$7	6¾	6¾ — ¼		8¼	5⅜
DExplor	30500	12	10	12 +1		17	3
Dofasco A	15142	$22⅞	22¼	22⅜ — ½		27	22¼
Dofasco p	210	$65	65	65 — ⅜		65⅜	54½
Dom Lime	100	$8½	8½	8½ — ½		10	8¼
D Scotish p	100	$27¼	27¼	27¼ —1¼		29⅞	25⅛
Dom Store	21185	$16¾	16½	16½ — ¼		17¼	14½
D Textie A	7365	$8⅞	8	8⅜ + ½		9⅛	6⅞
Domtar	10947	$14⅛	13⅞	14		16⅝	13¼
Donlee M	100	$15⅜	15⅜	15⅜ — ⅛		15⅞	9
Dr Mc C A	300	$13½	13½	13½ — ¼		15¼	10⅝
Dunde Pal	36466	49	36	49 + 10		85	32
Du Pont	1747	$13¼	13	13 — ⅜		15⅛	12¼
Dustbane	350	$6¼	6⅛	6¼ + ¼		6¾	5¼
Dylex Ltd	1100	$8¼	7⅞	7⅞ — ⅜		9	6¼
Dylex L A	5730	$7⅜	7⅜	7⅜ — ¼		8½	6⅜
Dynamar	10719	81	75	75 —5		95	38
HCI Hldg	17775	290	260	280 + 30		290	215
HCI Hld w	3160	50	50	50		50	50
Hambro C	8775	$5¾	5⅜	5½ — ¼		5⅞	295
H Group A	200	300	300	300		350	250
Ham Tr	37070	$22½	22⅛	22¼		22½	15½
Hnd C pr	z55	$9

P à S

Pac Coper	79700	233	190	225	+ 24	310	95
Pac Nth G	500	360	355	360	+ 10	410	280
Pac Nth 6¾	z70	$19⅛	19	19⅛		19½	16¼
Pac Pete	47096	$35⅛	33¼	35	+1¾	35⅛	26½
Page Pet	24107	340	325	335		350	230
Paloma P	7715	$6½	6¼	6½	+ ¼	7¼	230
Pamour A	127345	$5⅜	5	5¼	+ ⅛	5⅜	285
Pan Centr	5016	46	45	45		90	40
Pancana I	5200	98	93	98	—2	149	65
PanCan P	26300	$29⅜	29	29⅛	— ⅜	31⅞	23¾
Pango Gld	10500	62	31	56	+ 26	62	17
Patino N V	789	$15¼	15¼	15¼		20⅛	14
Pe Ben O	5800	370	350	350	— 25	415	270
Peerless	3700	360	350	355	+5	450	280
Pembina	17300	455	440	455	—5	495	380
Penningtn	900	$9¼	9	9¼	+ ¼	9¼	7½
P Dept S	21076	$5⅛	470	470	— 55	7¼	470
P Jewl A	2600	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛	8	5
Petrofina	585	$17⅛	17	17⅛	— ⅛	19	15¾
Petrol	51800	320	284	320	+ 39	320	191
Peyto Oils	64168	$9½	8½	9⅜	+ ⅞	9⅝	400
Phillips Cb	225	$9½	9½	9½	+ ¼	9½	8½
Photo Eng	z20	$28¾	28¾	28¾		30	23¾
Pick Crow	9155	12	11	12	—1	21	11
Pine Point	5185	$32⅜	30¾	32⅜	+1⅝	34½	29¾
Pitts B	400	$5¾	5¾	5¾	— ¼	6¾	450
Pitts C	4104	$6⅛	5⅝	5⅝	— ⅜	6⅞	425
Place G	160900	80	66	80	+ 12	80	40
Placer	12800	$18½	17⅜	17¾	— ½	23¾	17⅛
Plysr 840	1720	$26⅜	26½	26½	+ ⅛	27½	24¾
Pominex	47200	60	48	60	+ 12	76	46
Ponder	12200	150	105	150	+ 50	150	55
Pop Shops	9830	$7⅜	7⅛	7¼	— ¼	9	445
Pow Corp A	13047	$8¾	8½	8¾	+ ⅛	10	7¼
Pow C 5	1200	$8⅝	8½	8½	— ⅛	9½	7½
Prado Exp	1300	140	130	130	+7	225	106
Prairie Oil	30745	$19	17	19	+1	19	8⅞
Precamb	11800	86	80	86	+5	103	45
Pre Cable	3150	$9	8¼	9	+ ¾	11	7½
Pre Trst	100	$52	52	52		55	35
Preston	7765	$12¾	11⅞	12	— ⅜	15¼	11⅞
Price Co	10949	$9¼	8⅞	9¼	+ ⅛	11⅜	8½
Provigo	1150	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛	14¾	7¾
Prov B Can	1330	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅜	13½	11¾
Q Brdcast	150	$8	8	8		8	5
QMG Hldg	29100	23	20	22		29	13
Qasar Pet	11900	$9⅛	7¾	9	+1⅛	9⅜	5½
Que Man	6500	35	30	30	—6	46	13
Que Sturg	95309	130	111	120		130	62
Que Tel	2192	$19	19	19	— ½	20⅜	16½
Que Tel 7¾	z60	$18	18	18		19⅜	15⅜
Ram	13800	$11¼	10½	11	+ ⅛	13⅜	420
Ranger	15725	$26	24⅛	25¼	— ¾	31¼	18
Rank Org	15345	$5⅛	485	5	+ 10	5¼	225
Ravrock	27100	98	80	98	+ 20	116	77
Readers D	2450	$14¼	13⅜	14	+ ¼	14¼	11
Realty A	2250	350	345	350	+ 20	420	275
Realty C w	6800	53	52	53	—4	96	40
Redpath A	2294	$16¼	15½	16¼	+ ¾	16¼	13
Redstone	54200	31	29	30		68	28
Reed Pap A	16274	$6⅛	6	6	— ⅛	10½	6
Reed Oslr A	4277	$8⅝	8⅜	8½		9½	6½
Reeves	2668	11	10	10	—2	20	8
Reichhold	1900	$6⅞	6½	6¾	+ ½	7¾	6¼
Reich wt	z75	310	310	310		11⅝	285
Reitman A	525	$12¾	12¾	12¾		13¾	9½
Res Servic	7400	132	120	130	—5	170	65
Revelstk	3735	$7⅜	7	7		9¼	6⅝
Revnu Prp	6/170	69	67	67	—1	82	65
Reynold p	200	$49	49	49	+1	50	48
Rileys D	2500	76	75	75	— 10	110	75
Rio Algom	7021	$24¾	24	24	— ¼	29¾	22⅝
Rio 580 pr	275	$76	76	76		76	66
Riv Yarn A	500	400	400	400		400	300
R Little	1400	155	150	150		187	150
R Little A	300	170	170	170	+5	175	150
Rolland	1600	440	440	440	—5	5⅜	350
Roman	18942	$20¾	19½	19¾	— ¾	22⅜	16¼
Ronald Fd	238	$13⅞	13¾	13¾	— ¼	14	10½
Ronyx Cor	3100	155	150	152	—1	185	120
Rothman	135	$13½	13½	13½	+ ½	16¼	11⅞
Rothm A p	z55	$84½	81½	82¼		86	70¼
Rothm 2p	3180	$16⅜	16⅜	16½		16⅜	14⅛
Rothmn w	4200	2	2	2		57	2
Royal Bnk	32617	$25⅛	24⅜	24⅜	— ⅜	28⅜	22¾
Royal Tr A	21884	$16⅜	15⅞	16⅛	— ⅜	18¾	14½
Russel H	5932	$8¼	7⅝	8	+ ½	9⅞	7½
Russel 9¾	900	$21¼	20¾	20¾	— ⅜	22⅛	20
Ryanor	5500	4	4	4		9	3
St Fabien	z216	1	1	1		6	2
StL Cem A	z10	$14½	14½	14½		16⅞	14
Sandwell A	200	$10¼	10	10	— ½	10¾	7¾
Schneid p B	2670	$9¼	9⅛	9⅛	— ¼	9½	8
Scintrex	1000	72	72	72		110	60
Scot Lasal	5300	165	162	165	+5	225	155
Scot Paper	1700	$28⅛	27¾	28		29⅜	21½
Scot York	22841	330	310	330	+ 10	365	180
Scotts A	2200	$8⅜	8	8	— ½	9⅞	7¾
Scurry Rn	225	$17¾	16¾	17¾	+ ½	20	16¾
Seagram	22658	$21⅞	21½	21⅝		24¾	20⅜
Seaway pr	300	$5	490	5	+ 10	7¼	490
Seco Cem	900	$8¾	8¾	8¾		9¼	8
Selkirk A	2314	$12⅜	12	12	— ⅜	12⅞	10⅛
Shaw LE A	170	$8	8	8		8½	7¼
Shaw Pipe	11400	$9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛	9⅞	405
Shell Can	36987	$15¼	14¾	14¾	— ¼	16⅜	13⅛
Sheperd P	900	300	260	300	+ 40	300	205
Sherritt A	44618	425	410	420	+5	6⅞	405
Sherritt B	600	410	405	405		6	405
Siebens	22655	$18⅜	18⅛	18¼		19¼	13⅛
Sigma	14825	$31½	30¾	30¾	— ¼	31½	18¼
Silvmg	25000	22	21	21	—3	36	21
Silverwd A	4120	$7½	7¼	7¼	— ¼	8½	7
Silverwd B	466	$8⅜	8	8	— ¾	8¾	8
Simco Eri	6800	$5½	5¼	5½	+ ¼	6	275
Simpsons	49307	460	445	455	+5	5¾	445
Simpson S	8441	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅜	8⅜	6¼
Sklar M	58830	79	68	75	+9	150	65
Sklar W	9900	13½	12	12	+ ½	70	10
Skye Res	16260	$9⅛	8⅛	8⅞	— ¼	10⅛	410
Skyline H	1200	160	155	160	+5	235	155
Slater Stl	1210	$7	7	7	— ⅛	8⅞	7
Slat Steel p	100	$14	14	14	+ ¼	14	11½
Slater B pr	275	$13	13	13	— ½	13½	12¼
Slater 6 pr	250	$13¾	13¾	13¾	— ½	14½	13½
Sobey Stor	z20	$6⅜	6⅜	6⅜		6¾	465
Sogepet	1000	150	150	150	+2	195	85
Somville p	250	$33½	33½	33½		34½	29
Southm A	2910	$20½	20	20⅛	— ⅛	22¼	17¾
Spar Aero	7353	470	450	470	+ 20	6⅛	260
Spooner	120920	41	37	37½		45	23½
St Brodcst	585	$9¼	9¼	9¼	+ ¼	10	7¾
Stand I A	237	$9	8⅞	8⅞	— ⅛	10	8⅜
Stelco A	41456	$26½	25⅞	26	— ⅜	28⅜	23⅜
Stelco B	400	$26¼	26¼	26¼	— ⅞	27⅛	26¼
Steep R	16050	305	255	260	— 40	310	173
Steetley I	1000	$10¼	10¼	10¼		10¾	9
Steinbg A	1575	$17	16¾	17	+ ¼	17	13½
Steintron	1600	$5¼	5¼	5¼		5¾	460
Ster Trust	900	$10¼	10	10¼		10¼	8
Strathrn A	1125	47	47	47	—1	68	40
Sud Cont	9500	22	21	21	+1	27	15
Sulivan A	5130	110	105	108	—2	146	90
Sunbrst E	4000	6	6	6		9	5
Superior A	100	230	230	230		270	163
Surpass C	860	286	271	271	— 29	345	180
Systems D	970	460	460	460	— 30	495	170

T à Z

Talcorp A	z185	$8⅜	8⅜	8⅜		12⅝	8
Tara	700	$14¾	14¼	14½	—1⅛	19	14¼
Teck Cor A	4571	$5⅜	5¼	5¼		7⅜	480
Teck Cor B	6026	450	435	440		5⅜	430
Tel Metr B	125	$7½	7½	7½	+ ¼	7½	5½
Teledyne	555	$6	6	6		7⅛	450
Tex-Sol	1500	10	10	10		11	5½
Tex Can	7769	$31½	30⅛	30¼	— ¾	32½	24¼
Texasgulf	11955	$22¼	21⅜	21⅜		33⅛	21½
Texasgulf p	705	$45	43	43	—1	58	43
Thd CGInv	z64	$13½	13⅜	13½		15	14
Thd CGIp	200	$29⅜	29¼	29¼	— ¾	30	27
Thom Ind	5400	$29	26⅞	29	+1¾	30	8
Thom N A	23400	$12	11½	11½	— ½	13	11¼
Thom N pr	z10	$43	43	43		44½	37¼
Tombill	4900	42	38	38		58	33
Toromont	3371	250	250	250	— 15	315	235
Tor Dm Bk	33176	$16¾	16¼	16⅜	+ ¼	19¾	16
Torstar B	6835	$12⅜	12	12	+ ⅛	16¾	11⅞
Total Pet	18200	$8½	8¼	8½	+ ⅛	10⅞	6¼
Total P A p	2700	$19	18¼	19		22¼	14½
Totl Pet w	5200	310	300	305	—5	460	170
Traders A	11679	$17	16⅜	17	+ ⅝	18	14⅜
Traders 5 p	z50	$24	24	24		24¼	22
Trader A p	950	$25	25	25		25	23½
Trader B p	z50	$26⅜	26⅜	26⅜		27	23
Trade 10¼ p	2275	$12¼	11¾	12¼	+ ½	12⅜	10½
Trade 7½ p	1328	$45½	45	45½	+ ½	46⅛	38
Trader 69 w	1750	$5¼	475	495	— 30	6½	355
Tr Can Res	796861	174	110	165	+ 47	174	53
Trns Mt A	50980	$10⅜	9⅝	9⅞	+ ¼	12½	8½
Transair	4200	140	135	135	— 10	185	120
TrCan PL	119329	$15¾	15	15	— ⅜	16⅜	12⅛
TrCan A pr	147	$87	87	87	+2½	90½	76
TrCan B pr	975	$38	37¾	38	+ ½	38¾	32
TrCan C pr	275	$50	50	50	—1	54	40½
TrCan D p	z20	$56⅜	56⅜	56⅜		57½	53½
Treco Inc	1500	390	380	390	— 10	5½	325
Trimac A	1100	$11	10¾	10¾	+ ⅛	12⅜	6¼
Trimac 9.12	370	$26	25⅜	25⅜	— ⅞	27	25⅜
Trimacwt	600	490	475	475		6	325 Tr
Trizec Crp	685	$10	10	10		13	9⅛
Trizec w	1500	6½	6½	6½		25	5
Tundra	5250	13	13	13	+1	13	6
Turbo R	54325	440	420	425	— 10	5¼	210
UAP A	600	$16	16	16	—5	24½	16
Ulster Pet	396200	110	88	108	+ 20	114	50
Ultramar	5946	495	475	490	+5	5	225
Unican S	3100	165	160	165	—1	190	135
Unicorp F	3332	110	106	106	—9	135	101
Un Carbid	2225	$18¾	18½	18½		19¼	16¼
UGas A	17081	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜	10⅞	8¾
UGas 5½	z40	$35¾	35¾	35¾		35½	30¼
UGas 6 pr	z70	$37¼	37¼	37¼		39	32⅜
UGas 8¾	2475	$24¼	24	24¼	+ ¼	25	21
Union Oil	5255	$12	10¾	10¾	—1⅜	12⅛	8¾
U Cdn Shar	1100	$12	11¾	12	+ ½	12½	11
U Canso	35545	$8¼	7½	8¼	+ ⅜	8⅞	7
U Corp A	100	$19½	19½	19½	+1¼	19½	15
U Corp B	1895	$10⅞	10½	10½	— ¼	11¾	9½
Un Fn Mgt	650	285	265	265	— 20	300	249
U Keno	4210	$9	8½	8½	— ½	9⅜	6¾
Un Reef P	7000	15	14½	14½	— ½	18	10
U Siscoe	27418	$7⅜	6¾	7⅜	+ ¾	8⅞	5¾
Un Tire A	600	105	100	100	—5	137	100
Un Tire 7p	300	130	130	130	—5	135	130
Un Wburn	133	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛	9⅛	6½
Un Wstn OG	28700	53	41	52	+8	57	23
Univr Gas	122575	$8⅛	7½	8⅜	+ ¾	8⅝	5½
U Sections	500	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛	5½	300
Upp Can	21200	210	185	185	— 25	220	101
VS Serv A	220	450	450	450		5	365
Van Der	3900	310	300	310	+ 10	325	220
Versatile	850	$10⅜	10½	10½	— ⅛	13	10¼
Versatil A	6350	$10⅜	10	10	— ⅛	13¼	10
Vespar	2000	20	20	20		31	16
Vestgron	525	$11¾	11¼	11¾	— ¼	15¼	11
Vic G A	1005	$30¾	30	30		30¾	23¾
Vic G Tr p	13600	$37	35	37	+1	37	31
Voyager P	22258	$10⅜	9¾	10	— ⅜	11⅝	7½
Vulcan Ind	7215	$9⅛	8¼	9	+ ¾	10½	6⅝
Wajax A	5500	$9¼	9	9⅛	+ ½	9⅜	6¼
Walk GW A	16143	$28½	27⅞	27⅞	— ⅜	29¼	24⅛
Walk GW B	120	$28	28	28	+ ⅞	29⅛	24⅜
Wal Redkp	700	225	225	225	+7	225	200
Wardair	5100	280	265	275	—5	355	210
Warn Can	2000	$7	6⅝	6⅝	— ⅛	7¾	6⅛
Warington	4100	175	160	160	— 15	280	110
Weldwod	4196	$112	10¾	11¼	+ ½	13⅜	10⅝
Wstburne	17196	$14	13⅜	14	+ ½	15¼	8¼
Wcoast Pt	28085	$12	11⅞	12	+ ⅛	12½	6⅞
W Pet A p	1665	$23¾	23½	23¾	— ⅛	24⅜	13⅜
Wcoast T	14817	$32⅞	32¼	32¾	+ ⅛	33⅛	26½
Wcost 8½ p	1100	$55½	55⅛	55½		58	53
Wcoast w	47250	$6½	6⅛	6½	+ ⅜	7⅛	360
Westeel	210	$13⅜	13½	13⅝	— ⅜	15⅜	11⅞
W Bcas A	3931	$9	9	9	+ ¼	11⅛	8¾
W Bcas B	200	$9	9	9	— ⅛	11⅛	9
West Mine	7700	375	360	360	— 30	460	355
W suppls	200	$14¼	14¼	14¼	— ¼	14½	10½
Westfair	360	$24½	24½	24½	— ¼	26	21½
Westfield	3600	115	112	112	—3	165	110
Westnhse	200	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅜	26	18½
Westmill	z200	81	81	81		220	80
Weston	4455	$13	12½	12¾	— ¼	14¼	11½
Wstn 4½p	400	$56	54½	56	+1½	56	48½
Wstn 6pr	z115	$75	74½	74½		75	66
White P A	700	$20¼	19½	19½	—1½	21¼	16¾
Whithorse	1520	165	156	156	—7	225	150
Whonok A	5438	$9	8½	8⅜	— ¼	10½	7⅝
Wilco	9100	11	9	11	+2	16	8
Willroy	28860	208	191	192	— 13	210	96
Windfall	12000	5	5	5	+ ½	11½	4
Woodreef	183100	73	59	72	+ 12	89	57
Woodwd A	4791	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ⅜	18	14⅜
Worldwide	6258	490	470	485	—5	6¾	400
Wr Harg	2760	101	100	100	+1	110	75
Y&R Prop	900	$7¾	7⅜	7¾	+ ¼	7⅞	6½
Yk Bear	5103	385	365	365	— 25	490	325
York Cons	15202	79	75	75		79	60
Y Lambton	2655	38	33	38	+2	65	33
Yukon C	21962	240	225	229	— 15	250	153
Zellers	54467	$5¾	5⅜	5½	— ¼	5¾	275

Trust Uni

BBC R un	7675	$15⅜	15⅛	15¼	+ ⅛	15⅜	14⅛
BBC R wt	13480	295	280	290	+ 10	295	210
BM-Rt un	32429	$14¾	14½	14⅝		15¼	14¼
BM-RT wt	43660	220	210	212	—3	285	202
C Perm un	5309	$9	8⅞	9	+ ⅛	9¼	8⅜
C Realty u	10264	$7¾	7¼	7¾	+ ½	7¾	6⅜
C Realty w	8300	2	2	2		17	2
TD Realty	9143	$24⅛	23⅞	24		26⅞	21⅜

bourse de new york

Stock	Sale	High	Low	Close	Net Ch'ge
Coca Col	321	37⅝	37⅜	37⅝	+ ⅛
Colg Pal	484	21⅞	21⅝	21⅞	— ⅝
Coll Aik	28	10⅜	10⅜	10⅜	.....
ACF In	10 104	33	32½	32½	.....
ASA Ltd	.. 2118	23⅜	20	20	—2⅞
Abbt Lb	13 2389	504	48⅞	49½	—1
Acme Cl	16 137	12⅛	11¼	11¼	— ¾
Addrsso	.. 525	13½	12¾	13	— ⅝
Airco	6 743	30¾	29⅝	30¾	+ ¾
Alcan Al	8 2211	24¼	d23	23¼	— ½
Alleg Cp	6 299	14	13¾	13⅞	— ⅛
Allg Lud	9 104	18½	17½	17¾	— ¾
Allg Pw	9 1241	20⅞	20⅛	20¼	— ⅝
Allen Gp	7 318	15¾	14⅞	15¾	+ ⅝
Alld Ch	8 1313	42⅞	41	41	—1⅜
Allis Ch	4 854	24¾	23¼	23⅝	— ¾
A Hess	6 1234	30⅞	29¾	30¼	— ¾
AAir Filt	8 102	17⅜	16¼	16½	+ ⅛
AmAir	3 1517	9	d 8⅜	8⅝	— ⅛
AmAir wt	.. 301	3	2⅞	2⅞	— ⅛
A Brnd	8 676	42½	d41⅝	42⅛	— ⅜
ABC	7 1980	39¼	37⅝	37⅞	—1⅝
Am Can	7 x402	38½	d37⅛	37⅜	— ⅝
A Cyan	9 2494	25⅞	25⅛	25⅞	+ ½
Am EIP	9 2516	24½	23¾	23¾	— ½
A Home	15 3752	28	27⅜	27¾	+ ¼
Am Hos	12 2128	25⅛	23	24⅝	+1⅜
Am Mot	6 907	4	3⅞	3⅞	— ⅛
A Stand	8 773	33⅜	32¼	32⅝	— ⅜
Am TT	9 10536	61⅛	d58⅝	59⅜	—1½
Ampex	10 639	9¾	9¼	9½	.....
Apache	9 627	18⅜	16⅜	17	—1⅛
Apeco C	.. 2202	1⅜	d9-32	⅜	—1
Armco St	9 647	24	23⅜	24	.....
Armst Ck	10 586	18⅛	d17⅜	17¾	— ⅛
Arm R	3 175	25¾	24¼	25¾	+1½
Asarco	8 1397	15¾	d14⅝	15	— ⅝
Atl Rich	9 2203	52	51	51⅛	— ¾
Avco C	3 560	14⅝	14¼	14⅜	— ⅛
Avco C wt	.. 268	9-32		¼	.....
Avon Pd	15 2457	45¼	44¼	44⅞	— ¼
Babck W	12 610	56¼	55½	56	+ ⅜
Baxt Trv	16 1037	35⅜	34	34½	— ⅞
Beckmn	15 391	u32½	29⅞	32¼	+2¼
Beech A	9 x894	28⅝	27⅜	27¾	— ⅝
Bel How	20 240	18⅜	d17½	18	+ ⅛
Bell Can	8 90	48¼	47⅞	48	— ⅛
Bendix	7 255	36¾	d35⅝	36½	.....
Benfl Cp	7 968	22⅜	21⅜	21¾	— ⅜
Beth Stl	9 6187	19½	d18¼	19¼	+ ⅝
Black D	14 1802	15⅜	15	15¼	+ ⅛
Bliss L	6 63	15½	15⅛	15⅛	.....
Boeing	7 1901	26⅛	25¼	26⅛	+ ⅜
Bois Cas	7 1338	26⅜	25⅝	25⅞	+ ⅛
Borden	8 899	31⅝	d29¾	30	—1½
Borg W	6 x415	28	27¼	27¼	+ ⅛
Bran Int	5 1742	9⅛	d 8	8¼	— ¾
Brist My	12 2041	33⅛	30½	31⅝	— ⅞
Brown	7 17	8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Brwn Fr	10 868	9⅜	8⅜	9¼	+ ½
Brunswk	6 x1205	11⅞	d11	11¼	.....
Bucy Er	8 2687	19¾	18½	19¼	+1
Budd Co	4 689	21¾	20⅜	21½	+1⅛
Bulova	.. 93	5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Burl Ind	6 885	22⅞	d21	21	—1¾
Burl Nor	6 1238	42½	d36½	37⅜	—4⅝
Burndy	10 32	18⅝	17⅞	17⅞	— ⅛
Burrghs	13 2156	66¾	64¾	66⅜	— ⅛
CBS	8 1690	49	d46⅜	48¼	— ½
CIT Fin	8 342	33⅝	31¾	32⅛	—1⅝
CPC Int	9 925	52⅝	48¾	48¾	—3⅝
Camp Sp	11 491	36⅛	35¼	36	+ ½
Cdn Pac	5 494	15½	d14¾	14⅞	— ¾
Carr Cp	7 1179	14⅞	14¼	14⅜	— ⅜
Cart Wa	10 1988	u10⅛	8⅝	9	+ ⅜
Cater Tr	11 x3822	53¾	50⅞	51⅛	—1⅝
Celanese	10 569	44⅛	42⅜	42⅝	— ⅜
Cessna	7 441	29¾	28½	29¾	+1⅜
Chmp In	6 1998	19	18	18⅜	— ¼
Chessie	9 1169	35	33¾	34⅛	.....
Choc FN	.. 163	4⅞	4	4⅞	+ ⅝
ChrisCft	6 961	7⅝	7	7⅝	+ ⅛
Chryslr	3 2189	16	15⅛	15⅜	— ⅝
Cities Sv	6 434	52⅞	51⅞	52	— ⅞
Clorox	9 953	13	12⅝	13	+ ¼
Cluet P	5 286	9½	9	9¼	.....
Coca Col	15 1930	38¾	37	37⅝	— ¾
Cole Nat	5 260	10⅜	10½	10⅝	.....
Coleco	8 257	6½	6	6¼	— ⅛
Colg Pal	11 x2455	23⅜	d21⅞	21⅞	— ¾
Coll Aik	7 162	10¾	10⅜	10⅝	+ ⅛
Col Gas	8 424	30¼	29⅞	30¼	+ ¼
Cmb En	10 660	35⅞	34½	35⅞	+1¼
Com Ed	9 2206	30	29	29	— ⅞
Com Oil	.. 420	4⅜	4⅛	4⅛	.....
Comsat	9 1869	30¼	d28⅜	29⅞	—1⅞
Cmpugrp	10 185	38⅜	37½	38	+ ¼
Comp Sc	9 2046	8⅝	7⅞	8	— ½
Congolm	7 664	18	16⅝	18	+1
Con Edis	5 1403	23⅞	23	23½	+ ½
Con Fds	8 362	25	23⅜	23¾	— ⅞
Cont Cp	8 1480	53⅜	49⅞	49⅞	—3⅛
Cont Gp	7 1351	32	d30¼	31	— ⅞
Cont Oil	8 4617	30	28⅝	30	+1½
Con Dat	7 1295	21	19¾	20

Pac GE	7	3828	23⅝	23	23⅛	— ⅜	Rosario	14	558	25⅝	23⅞	23⅞	— ¾	Sun Oil	5	530	40⅝	d39½	40⅛	+ ⅛	UV Ind	5	560	21	19⅝	19⅞	— ¼
Pac Ltg	7	594	20⅛	19⅝	19¾	— ¼	RC Cola	9	536	21⅜	20⅜	20½	.....	Suns M	388	364	12¼	11⅝	11⅝	— ½	Unil NV	7	47	52¾	51½	52	— ¼
Pan A	8	1657	4¾	4½	4¾	+ ⅛	Royl D	5	1052	56⅜	55⅝	56	+ ⅛	Supr Oil	13	63	208	202	203	—3	Un Carb	6	3499	43	d41	42¼	— ½
Penney	9	2377	33⅞	32⅞	33⅜	— ⅛	SCM Cp	5	470	19¾	d17⅞	18½	—1	TRE Cp	11	326	11⅞	11¼	11½	— ⅛	UnO Cal	7	1340	54½	52¼	52½	— ¼
Pennzoil	6	1208	27⅞	26⅝	26⅝	— ⅝	St RegP	8	960	30⅝	29½	29½	— ⅞	TRW In	7	1386	32¾	d31	32⅛	— ⅜	Un Pac	10	1792	47½	d45⅞	46⅜	—1
Pepsico	12	5056	25½	24⅝	25¼	+ ¼	SFe In	5	1350	47	44⅝	44¾	—1¾	Taft Brd	8	37	27	26	26⅞	+ ⅞	Unit Cp	..	252	10¾	10⅜	10½	.....
Pfizer	11	1985	26⅜	25⅛	25⅝	+ ⅛	Scher Pl	9	2653	29⅜	28½	28¾	— ¼	Tandy	6	2110	28⅛	25½	26¾	—1⅜	UFin Cal	4	362	16⅝	15¼	15½	—1
PhelpD	10	5650	22⅛	¼	⅛	¼ ⅛ ¼ —	Schlmb	16	2490	66⅞	64⅝	64⅝	—2	Tandycft	5	81	10⅛	9¾	9⅞	— ⅜	Un Nuclr	7	1694	26¾	d23⅜	25½	—1
Phil Mor	11	3253	61⅛	59⅝	60¾	+ ½	Scott P	8	1193	13¾	13⅜	13½	.....	Technicr	7	1054	21⅜	19¼	20	+ ½	US Gyps	9	313	23½	22¾	23	— ¼
Phil Pet	9	2826	29⅞	28⅝	28⅝	—1⅛	Sears	11	4768	29	27¾	28⅝	— ¼	Techcolr	7	267	9⅛	8⅝	9	+ ¼	US Steel	8	3731	30⅛	29¼	29¼	— ⅝
Pitney B	9	444	15⅞	d15⅛	15⅜	— ⅝	Shell Oil	6	1295	30¾	30	30¾	+1	Tektrnx	13	1509	35¾	35	35½	— ½	Un Tech	6	1958	34⅞	33⅝	34	+ ½
Pittstn	8	1903	25¼	23⅞	24⅛	— ⅜	Sher W	33	911	24⅜	d22½	24	— ⅛	Teldyn	4	1840	56¾	52¾	53¾	—1	Venice	..	83	2¾	2½	2½	— ⅛
Polaroid	10	4330	28¼	d25½	25½	—2½	Signal C	6	1118	28¾	27½	27⅝	— ⅝	Telex	8	656	2⅜	d 2	2¼	— ⅛	Vetco Of	32	10304	u24¾	21½	22	+ ⅝
Pondrosa	9	2288	13¾	11⅝	12½	—1⅛	Simmn	16	88	14⅜	14	14⅛	.....	Tenneco	7	1723	31⅜	30⅛	30⅛	—1	Vornado	..	454	7⅛	6⅜	6⅞	— ⅛
Port GE	14	598	19⅜	19	19	.....	Singer	5	1033	19⅞	d18½	19	— ⅞	Texaco	8	4405	27⅞	27⅜	27⅝	— ⅜	Wrn Com	5	698	26⅜	25½	26	+ ⅜
Proct G	15	x1619	83	80⅝	82⅝	+2	Skil Cp	8	76	11⅞	11⅛	11⅞	+ ⅝	Tex Glf	15	440	20⅛	d19⅝	19⅝	— ⅛	Warn L	12	2400	25½	24¾	25½	+1
RCA	8	4232	26⅞	25½	25⅝	—1⅜	Smith A	5	112	15¼	d14⅛	14½	— ⅝	Textron	8	1488	27¼	26⅝	26¾	— ½	W Union	8	540	19	18	18½	+ ¼
Rals Pur	12	1018	15¼	14⅝	15	+ ¼	Smith KL	16	1872	42¼	40¼	41⅞	+1⅝	Thioko!	6	635	23⅝	22⅞	23¼	— ¼	Westg El	6	8453	18⅛	16⅝	17⅝	+ ⅛
Raym Int	6	451	24	21⅝	21⅝	—2¼	Sony Cp	15	4231	8⅜	7⅞	8⅛	+ ⅛	Tiger In	7	959	11¼	10⅜	11	+ ½	Wheel F	10	x438	28¼	27⅛	27⅝	.....
Raythn	9	1087	30	28¾	29¾	+ ¾	South Co	9	2646	17¾	17⅜	17½	— ⅛	Time In	8	782	33¾	32⅞	33¾	+ ⅝	Wheel Pt	..	186	10⅛	9⅝	9⅞	.....
Reich Ch	8	32	15	14⅝	14⅝	— ⅝	Sou Pac	7	1240	32⅞	d31⅛	32¼	— ½	Timkn	8	80	50	d47⅜	47⅜	—2⅜	Whit Con	5	486	20¾	20¼	20⅜	— ⅜
Reln El	10	482	30⅜	29¼	29½	— ½	Sou Ry	9	381	54⅛	51⅝	53½	+1½	TonkaCp	8	119	9⅜	d 8⅞	9	— ½	White M	4	2421	8½	7¾	7¾	— ½
Reln Grp	4	1968	23¼	19¾	20⅛	—⅜	Sperry R	7	1398	31⅝	d29⅞	30	—1⅜	TWA	3	1348	8⅜	7¾	8⅛	+ ¼	Winbago	15	261	3⅝	3½	3⅝	— ⅛
Rep Stl	10	456	22⅝	22⅛	22⅛	— ⅜	Squibb	9	958	23¾	d22⅛	22⅜	— ⅞	TWA pf 2	..	1256	18⅞	18½	18¾	.....	Wolwth	6	1445	18¾	18	18⅝	+ ⅝
Revere	10	417	13¼	12¾	13	— ⅛	St Brand	12	575	26⅜	25½	26	— ½	Transm	8	2212	14⅞	14	14¾	+ ⅛	Xerox Cp	10	6878	52¾	48¾	49¾	—2⅛
Rexnrd	6	153	16½	16	16⅜	.....	StOil Cl	7	2759	40⅜	38¾	39¼	— ⅝	Trnscon	7	55	8	7¾	7¾	— ¼	Zenith R	7	3753	14	13½	14	+ ⅜
Rey Met	7	972	31	d28⅞	30⅛	— ⅜	StOil In	7	3003	47¾	47	47¾	+ ⅜	Tranwy I	7	154	24⅛	23½	23¾	— ½	Zurn Ind	9	195	14⅜	13⅞	14¼	— ¼
Rich Mrl	9	1065	24	22¾	22¾	—1¼	Std OilO	20	945	77½	75⅝	76	—1⅛	Tri Con	..	314	20⅛	19½	19¾	— ⅝								
Rite Aid	10	363	17¾	17⅜	17½	.....	Sterl Dr	10	1318	14⅜	13⅞	14	— ⅛	Twen C	8	1223	24¼	23	23⅜	— ⅛								
Rockwl	7	694	30¼	d29⅞	29⅞	— ¼	Stw War	7	37	30⅝	30⅜	30⅜	.....	UAL Inc	8	2063	18⅝	d17¼	17⅜	—1								
Ronson	80	226	4⅝	4	4	— ⅝	Stud Wor	4	268	41¾	40¼	41	— ¾	UOP	8	298	14¼	13⅞	14¼	+ ¼								

Total sales: 100,250,000

Resource and Development

Stock	Sales	High	Low	Close	Net Ch'ge
Anglo Bo	12000	240	225	240	+5
Arex	4000	14	12	14	
Avino	16500	24	23	24	+ ½
Azure	12600	80	76	79	—1
Balfour	6500	22	20	20	
Barier R	z200	32	32	32	
Bath N	13000	41	41	41	+2
Blmorl	2000	85	85	85	
Benson	29500	25	16	24	+8
Bmeda	1000	110	110	110	—2
Brendx	1000	18½	18½	18½	
C T Exp	1700	160	160	160	+2
BX Dev	9800	278	270	276	+1
Camro	1000	30	30	30	—3
C Barr	18100	150	145	145	—5
Cd Nat re	1700	500	500	500	+ 15
Canalta	2500	46	46	46	+1
Carolin	5100	295	286	290	—5
Celico R	85600	110	78	99	+24
Chanda	8500	80	80	80	
Chatex	3500	7	7	7	
Cheyen	36356	350	325	345	+15
Chrmx	1000	16	16	16	+1
Cima	1000	35	35	35	+5
Citlec	41000	29	23	28	+5
Claymr	1000	40	40	40	+7
Colby	7500	141	137	137	—1
Colt Res	1000	25	25	25	—1
Cmaplx	2000	56	55	56	
Comet	z100	81	81	81	
Con Am	8500	55	50	50	
C Bound	1500	15	15	15	
Con Trn	500	21	21	21	
C Silver	1000	40	40	40	
Copr Lk	2000	17	17	17	—1
Coralta	17025	60	56	57	—1
Coseka	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Coynex	6400	115	110	115	+5
Cream S	2000	10	10	10	—1
Dankoe	6300	230	220	225	
Davnpt	1000	40	40	40	
Deldon	1000	74	72	74	
Delta	1000	53	53	53	—2
Dora Ex	1800	21	21	21	
Dual res	1000	103	100	100	—5
Dunde pl	7000	47	45	47	
Dusty M	1000	38	38	38	
Enex	2000	44	44	44	+4
Focus R	600	420	420	420	
F St Jhn	1500	75	70	75	+7
Frehld	1000	34	34	34	
Futurty	500	35	35	35	+2
Galvstn	500	58	58	58	
Gbrltar	100	435	435	435	
Global	5500	30	30	30	—10
Gdn Gnt	5000	13	13	13	— ½
Gldn Std	4000	13	12½	13	+1
Gld Rvr	3000	10	10	10	
G N Pete	11500	22	22	22	
Grndst	z100	57	57	57	+2
Hallmk	5500	45	43	43	—4
Hecate	8600	122	122	122	—3
Henriet	6500	37	36	36	—2
Hilnd Cr	1000	50	50	50	
Hmont	125	120	120	120	—5
Holofi	7600	85	75	85	+15
Ice Stat	8000	27	27	27	+2
Imp Met	2000	23	23	23	
Intgold	38500	26	25	26	+1
Itl Bmc	1860	40	39½	39½	— ½
Intl Pyr	1000	32	32	32	—4
IShasta	10000	83	81	81	—2
Iskut	3000	6	5	6	
Kamad	5000	28	25	27	—1
KentE	1000	26	26	26	+1½
La Teko	2500	29	29	29	
LMC R	4100	12½	12½	12½	
Logtng	2300	75	71	71	—9
LP Ind	6400	13	12	13	
Major	6000	148	145	148	+3
Marge	3500	12	12	12	
Mark V	4700	125	120	125	
Mvrck	7300	22	20	20	
Meston	2500	35	34	34	—1
Mid Mtn	24500	36	35	36	
Mirmit	7700	112	110	112	
Mos Crk	7500	60	58	60	+2
Mt Wash	7000	6½	6	6½	
Mtn Stat	5500	165	165	165	—5
Mndee	10000	105	100	105	
Musto E	16500	49	45	45	+5
Nevex	8000	10	9	10	
Nwcst	2000	14	14	14	
Nw Min	8300	72	68	68	—4
Ni Cal	6810	900	880	890	
Nicola	5500	18½	18	18	—1
Norco	4200	125	100	100	—28
Norex	7000	62	61	61	—1
Nthair	25200	295	285	286	—4
N Atlant	2000	11	11	11	
N Hart re	36000	37	30	36	+7
NW Vent	4200	75	75	75	
Nu Engy	2200	187	180	185	—3
Nuspar	10500	23	22	22	—1
Oxbow	800	295	285	295	+5
Pac Cas	17200	36	34	36	
Pac Cyp	z200	36	36	36	
P Acher	18000	20	19	20	+1
Pthfndr	23500	38	32	37	+7
Pegsus	21000	82	80	80	—2
Perry R	2610	120	116	120	
Prism	2500	29	28	29	
QC Exp	1200	90	90	90	+5
Qtsino	5000	13	13	13	
Rainier	1500	90	90	90	
Ramco	6500	26	24	24	—1
Ramm	2000	35	31	31	
Rimrck	6300	76	73	73	+3
Rio Plat	2500	30	30	30	
Robert	3000	20	20	20	
R Agsiz	21000	19	18	19	+1

bourse de vancouver

Sabina	1000	46	46	46	
Sna Res	2000	59	59	59	
S Jcinto	500	20	20	20	+2
Saxton	500	20	20	20	
Seafrth	51000	23½	19	23	+4
Secrtrt	36500	31	27	31	+1
Seneca	11580	135	124	135	+10
Sicintin	6500	5	5	5	
Slvrdo	1000	27	27	27	
S Christl	4500	30	29	30	+1
S Stndrd	3000	45	45	45	+2
Skat Res	9100	125	120	125	+5
Slocan	19000	31	30	30	—4
Sonc Ry	5000	11	11	11	
Stampd	200	340	340	340	—10
Tcoma	27034	49	45	49	
Taseko	2200	6	6	6	
Terra	1300	405	400	400	—5
Thor Ex	14100	175	165	174	—1
Thundr	14000	17	16½	16½	
Torngn	11500	46	43	43	—2
Tricor	9000	32	30	30	—2
Trinity	74465	284	270	270	+4
Trsmo	3000	17	17	17	
Tye5nu	22000	52	49	51	+2
UFC	3000	16	16	16	
U Hrne	19120	590	575	580	
U Wstld	10800	59	56	56	
Vally Co	z60	$7	7	7	
Van Silv	7000	80	75	75	+2
Vntrl	3000	12	12	12	
Vntor R	500	67	67	67	
Vestor	9000	45	45	45	
Wlcm N	123800	157	128	150	+11
Wndmil	20000	46	44	46	+2

Warrants and Rights

Barr wt	5000	½	½	½	
Hecat wt	1000	30	30	30	
Mos Cr w	7300	20	18	20	+2
Musto W	3500	7	7	7	+2
Perry wt	6500	20	17½	18	— ½
Windl wt	24000	10	10	10	

INDUSTRIALS

Ardiem	2000	30	30	30	
Athbsc	1000	60	60	60	
Banco B	500	75	75	75	
Block Br	5500	$6¾	6¾	6¾	
Brscn A	1200	$13½	13½	13½	
BC Sug A	100	$28½	28½	28½	
Cdn Jvln	882	105	100	100	
Comput	800	23	23	23	—1
Daon Dv	z50	$12½	12½	12½	
Doman	1200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
GN Land	z200	60	60	60	+1
Grouse	600	130	130	130	
Hys Cda	1314	150	143	143	
Inlnd A	200	$12½	12½	12½	
Intl Cent	14000	15	14	14	
M B	3200	$17⅞	17¾	17⅞	
NW Spts	z30	290	290	290	
Pace	300	235	235	235	—5
Portcm	1033	162	161	161	
W Redek	100	225	225	225	

VANCOUVERCURBEXCHANGE

Abella	500	9	9	9	
Acacia	1000	33	33	33	
Alto Exp	3000	34	32	34	
Amber	6500	16	15	15	—1
Aries	4200	25½	25½	25½	
Ariz silv	500	41	41	41	
Ashcrft	18700	36	34	34	—1
Aurus	500	26	26	26	
Avlnch	2000	67	65	67	+6
Bch Gld	1500	13	13	13	+1
BR Res	7500	5½	5½	5½	
BrPac	4500	42	40	42	
Cannon	2500	8	8	8	— ½
Canrex	1000	10	10	10	
Carvn D	1500	50	50	50	—5
Casc Re	3000	20	20	20	
Cherke	1500	16	16	16	—4
Clytron	2300	160	160	160	
Cobre	5000	9	9	9	
Cinola	8500	67	65	67	+2
Con Min	6000	29	27	29	+1½
Cusac	500	27	27	27	—1
Cyclon	4200	185	180	180	—10
Dallas	200	140	140	140	
Dawsn	1000	10	8	10	
Decade	500	18	18	18	—1½
Dungan	13000	114	108	110	—4
Edina	15500	46	40	46	+5
GBX Mn	2300	18	18	18	
Gentry	9700	93	90	93	+3
Gillian	2000	18	18	18	
Gilford	2500	23	21	23	
Gold An	500	36	36	36	—4
Gold cup	8000	22	22	22	
Grnwd	1500	75	74	75	
Grove E	23000	35	31	32	—4
Hesca	3000	11	11	11	— ½
Hitec	17000	42	38	42	
Icoast R	8500	44	42	43	
I Graph	z300	28½	28½	28½	
I Wellin r	500	59	59	59	
Kndahr	2500	41	40	40	—1
Keith	5000	20	20	20	
Klndke	6500	32	32	32	
Lkwood	1000	30	30	30	
Leman	14500	80	73	80	+2
Lion Mn	3500	37	37	37	—1
Luaarn	4500	12	11	12	
Lustre G	1200	151	145	146	—9
MCP R	875	48	48	48	
Mabee	11000	19	18	19	—1
Mace Te	7000	129	125	129	+1
Meridn	2000	16	16	16	
Mns Dor	2000	81	81	81	—1
Mt Grnd	3000	52	50	52	
Mtneer	9000	28	28	28	
Nahatl	1000	14	14	14	—1
N Aston	3500	125	121	121	
Nwtch	3500	9	8	8	
Nomad	10500	12	12	12	—2
Nortek	5000	46	45	46	+1
Onaca E	z300	28	28	28	
Orina	9000	13	13	13	
Pan Arc	77500	150	125	140	+20
Petrox P	z200	18	18	18	
Quinto	10500	32	29	30	
Regncy	200	275	275	275	
Regis	5000	10	10	10	
Rich Hil	32500	8	7	8	
Rvr Mtn	4167	25	25	25	
Ruskin	2000	85	75	75	
Sands M	38500	59	56	58	
Sanil Ind	1000	60	60	60	—8
Santa S	1000	11	11	11	
Saturn	1000	75	75	75	
Shelter	3500	75	75	75	
Silvana	750	180	180	180	—5
Slvr Fls	2000	40	40	40	—1
Sioux M	5000	6	6	6	
Sunrise	10000	33	33	33	— ½
SS Icecr	500	44	44	44	—2
Susie Gd	87200	148	125	145	+22
Tagus	6000	17	15	17	+3

L'Hydro-Québec octroie pour $28 millions de contrats

L'Hydro-Québec a passé récemment 93 marchés de fourniture de biens et services pour une valeur globale de plus de $28 millions. Ces contrats ont été octroyés à la suite d'appels d'offres publics.

Postes

Une somme de $15,2 millions a été consacrée à la rénovation et à l'achat d'équipement pour divers postes de transformation à travers le Québec. De ce montant, $2,485,571 ont été utilisés pour la mise en place d'installations électriques. Arno Electrique, l'un des principaux contractants, s'est vu accorder sept marchés pour un total de $1,126,819.

La construction de canalisations souterraines et de puits d'accès a fait l'objet de six marchés avec les compagnies Noël Roméo ($418,632); Chagnon ($61,210 et $334,492); Taragon Construction Equipment ($369,570); Cayer Construction ($19,806) et Télécon Trois-Rivières ($38,845).

Contre un montant de $844,313, McGraw Edison of Canada fournira 53 disjoncteurs réenclencheurs pour divers postes à travers le Québec. En outre. Bail et Sotrim se sont vu octroyer conjointement un contrat de $10,963,000 pour la construction de sept bâtiments au poste Abitibi. Ce nouveau poste fera partie du réseau de transport d'énergie de la Baie James.

Lignes

D'autre part, la construction de lignes de transport a fait l'objet de plusieurs marchés. Ingénierie BG Checo construira au coût de $1,249,-031 des lignes de transport d'énergie à 120 kV qui relieront les postes situés de part et d'autre de la centrale Beauharnois au poste Châteauguay. Slater Products ($1,639,873) fournira, pour sa part, la quincaillerie pour les pylônes en "V" haubannés des lignes de transport à 735 kV du futur réseau Baie James.

Les lignes Témis ($479,640), Thiro Construction ($197,680) et G.M. Gest Contractors ($70,920) assureront les services d'équipes pour la construction, la modification et l'entretien de réseaux de distribution dans la région Manicouagan.

Toujours en matière de lignes, l'Hydro-Québec a conclu un marché de $408,244 avec les Entreprises D.J.L. pour la construction sur portiques de bois d'une ligne de transport à 120 kV qui reliera les postes Daaquam et Etchemin.

Divers

L'installation et le remplacement de chauffe-eau électriques dans la région Saint-Laurent seront assurés par F. Lavallée ($497,343), Plomberie Yvan ($456,875) et Plomberie Chauffage J.L.R. ($73,875).

Un contrat de $519,008 a été accordé à Bombardier Mode pour la fourniture d'habits de motoneige servant aux monteurs de lignes.

La correction de la fondation et le revêtement en béton (bitumineux) d'une section de la route reliant Forestville aux centrales Bersimis 1 et 2 ont été confiés à Ray-Car Entreprises pour un montant de $685,400.

Enfin, l'Hydro-Québec a passé 63 autres marchés d'une valeur globale d'environ $8 millions pour l'achat d'équipement divers, la construction et la rénovation de ses installations ainsi que la fourniture de différents services.

EN 1977, LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA NOUS OFFRENT

encore PLUS

DE CHOIX, DE FLEXIBILITÉ.

DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS

Cette année, les Obligations d'Epargne du Canada vous sont offertes selon deux formules originales: la nouvelle obligation à intérêt régulier et la nouvelle obligation à intérêt composé.

ET TOUJOURS LES MÊMES AVANTAGES

Ces deux nouvelles obligations bénéficient des mêmes avantages qui ont fait des Obligations d'Epargne du Canada l'investissement favori de millions de Canadiens. Elles sont encaissables en tout temps et toujours aussi sûres; elles rapportent bien année après année.

Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada sont datées du 1er novembre 1977 et viendront à échéance dans 9 ans. Elles rapportent 7% d'intérêt la première année et 8.25% chacune des 8 années suivantes pour un rendement annuel moyen à l'échéance de 8.06%.

L'OBLIGATION À INTÉRÊT COMPOSÉ

Si vous désirez faire fructifier vos intérêts, vous préférerez la nouvelle obligation à intérêt composé qui permet de capitaliser l'intérêt. Votre intérêt sera alors automatiquement ré-investi chaque année à un taux annuel garanti de 8.06% et vous sera payé à l'encaissement de votre obligation ou à l'échéance.

Voici comment une obligation à intérêt composé de $100 croitra:

1er nov.	Valeur
1978	$107.00
1979	$115.81
1980	$125.34
1981	$135.63
1982	$146.76
1983	$158.78
1984	$171.77
1985	$185.81
1986	$200.97

Vous pouvez vous procurer vos obligations à intérêt composé au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle. Elles sont offertes en coupures de $100, $300, $500, $1 000 et $5 000.

L'OBLIGATION À INTÉRÊT RÉGULIER

Si vous désirez recevoir vos intérêts annuellement, vous apprécierez la nouvelle obligation à intérêt régulier. Elle paie intérêt chaque année, le 1er novembre, par chèque ou par dépôt direct à votre compte de chèques ou d'épargne. Pour profiter des avantages du dépôt direct faites-en la demande à l'achat de vos obligations.

Les obligations à intérêt régulier sont offertes au comptant en coupures de $300, $500, $1 000 et $5 000.

ENCORE PLUS

Comme vous pouvez le voir, les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada ont été conçues pour mieux répondre aux désirs des épargnants et vous offrent cette année ENCORE PLUS de choix et de flexibilité. Elles sont maintenant en vente dans les banques, caisses populaires, institutions financières ou chez les courtiers agréés comme vendeurs jusqu'à une limite totale de $15 000.

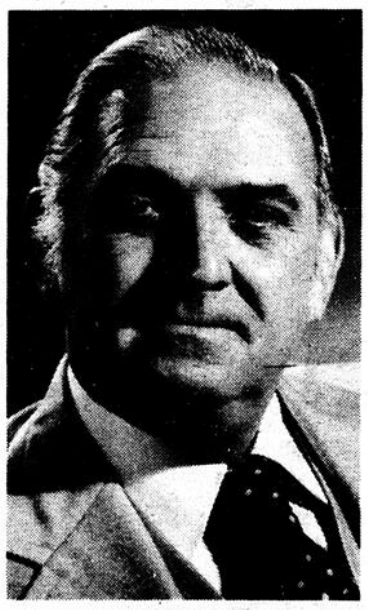
8.06% Rendement annuel moyen à l'échéance **Profitez-en... Encore plus!**

Le projet...

Suite de la page 3

entreprises. Le développement régional est fondé principalement sur la vitalité de ces entreprises. Les entreprises importantes de demain, dans les secteurs où l'innovation et le risque sont la règle, se développent aujourd'hui à travers cette multitude de petites entreprises dont la vie n'est jamais facile et dont l'avenir est pour la plupart mal assuré. Le gouvernement a-t-il mesuré l'effet d'une loi du genre du projet no. 45 sur la viabilité des entreprises qui naissent et qui doivent essayer de s'imposer contre une concurrence non seulement locale, mais aussi nationale et internationale?"

FMB Distillerie Cie Ltée



M. N. Rantis

M. J. Alberto Bacardi, vice-président administratif, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur M. N. (Mike) Rantis au poste de directeur général des ventes, FBM Distillerie Cie Ltée. M. Rantis était auparavant directeur des ventes du centre du Canada pour la compagnie.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Rantis assumera la responsabilité des ventes des rhums Bacardi, de la tequila Don Emilio, des rhums Fernandes, des cognacs Remy Martin, du brandy St-Rémi, du sherry Dry Sack et des vins Gallo.

CARTES D'AFFAIRES

samson, Bélair & associés
Comptables Agréés
• MONTRÉAL • QUÉBEC
• RIMOUSKI • SHERBROOKE
• TROIS-RIVIÈRES • OTTAWA
• SEPT-ILES

btm
COURTIERS D'ASSURANCES
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
1395 EST. RUE FLEURY. MONTREAL 359. QUEBEC TEL 384 7950

MAJOR & MARTIN INC.
CONSEILLERS INDUSTRIELS
Experts conseils: Finance - Économie - Gestion
Mtl-tél: (514) 937-9411 Qué-tél: (418) 683-3344

TOUCHE ROSS & CIE
Comptables agréés

Assurance Tanguay Inc.
ta
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

TAXI 273 6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant
POURQUOI N'AURIEZ-VOUS PAS UN COMPTE COURANT AVEC NOUS !
SYSTÈME DE COUPONS
L'ASSOCIATION DES TAXIS DIAMOND LTÉE
273-1725

Programme..

Suite de la page 17

Pour le chef de l'Union Nationale "le beau sentiment nationaliste que revêt le projet péquiste cache l'incapacité, l'impuissance dans laquelle se retrouve le gouvernement du Québec, d'apporter des solutions valables et durables au mal qui ronge notre province, soit l'immobilisme économique et une croissance effarante du chômage".

Plus précisément, M. Biron se demande comment le premier ministre Lévesque peut affirmer que son gouvernement met en branle un plan cohérent et permanent de relance économique quand on ne sait rien, ni lui ni nous, des intentions gouvernementales relativement à l'élément moteur du développement industriel, c'est-à-dire l'approvisionnement énergétique.

Emplois...

Suite de la page 12

d'être plus flexibles, de peur que leurs recherches ne soient trop longues.

Le Conseil de Placement Professionnel offre gratuitement de l'information sur le marché du travail à ceux qui cherchent un emploi, par l'entremise de ses bureaux pan-canadiens de Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver. En tout temps, le C.P.P. a environ 1,600 à 2,700 postes disponibles. Il n'y a aucun frais pour ceux qui recherchent un emploi. Le Conseil est financé par près de 600 compagnies qui en sont membres, et ses services sont disponibles à toute organisation.

En plus d'opérer un service de placement, Le Conseil de Placement Professionnel étudie la disponibilité de personnel pour des compagnies qui désirent déménager leurs bureaux ou leurs usines. Il a conseillé le gouvernement ontarien sur des programmes d'immigration, il a formé du personnel pour le Ministère de la Main-d'Oeuvre, il a fourni des statistiques sur le marché du travail au Ministère de la Main-d'Oeuvre du Canada, il conseille des cadres-exécutifs qui sont sans emploi et donne des cours sur la facon de conduire des entrevues.

AVIS BOURSIERS

Inscription des droits de souscription

Calgary Power Ltd.

Les droits de souscription de la compagnie seront inscrits à la cote de la Bourse à l'ouverture le 7 octobre 1977; leur symbole au téléscripteur est "CPW.Rt".

Les actionnaires, exception faite des résidents des Etats-Unis ou de ses territoires ou possessions, inscrits à la fermeture le 14 octobre 1977, auront droit de souscrire à d'autres actions de la compagnie à raison d'une (1) raison additionnelle pour chaque huit (8) actions détenues à un prix de $30.50 l'action.

Les actions de la compagnie seront négociées ex-droits commencant le 7 octobre 1977 à l'ouverture et expireront à 16h30 (heure locale) le 4 novembre 1977. Les certificats seront mis à la poste le ou vers le 17 octobre 1977.

Aucune fraction d'actions ordinaires ne sera émise. Toutefois les détenteurs de certificats de droits qui représentent un nombre total de droits de souscription qui n'est pas divisible également par huit, auront droit de souscrire, à un prix de $30.50 l'action, à une autre action ordinaire sans fournir de droits de souscription additionnels. Aussi les détenteurs de droits de souscription qui ont exercé au complet leurs droits de souscription (incluant le "step-up privilege", si applicable à un prix de $30.50 l'action. Ces actions seront distribuées de celles qui n'ont pas été souscrites suite à l'exercice des droits de souscription. Cette distribution additionnelle sera limitée au même membre d'actions ordinaires souscrites suite à l'exercice complet de droits de souscription pour chaque actionnaire et si les souscriptions surpassent le nombre d'actions disponibles, la distribution sera faite au pro-rata.

Les certificats de droits de souscription ne seront pas postés aux actionnaires résidents à l'extérieur du Canada. Ces certificats seront détenus jusqu'au 1er novembre 1977 à 16h30 (heure de Calgary) par Montreal Trust Company, aux fins d'exercice ou de transfert, pour les actionnaires qui y ont droit en attendant les instructions de ces actionnaires. Après cette date le Montreal Trust Company fera tous les efforts pour vendre des droits de souscriptions au nom de ces actionnaires.

Avis

Crown Zellerbach Canada Limited: Le 14 octobre 1977, 7,435 autres actions de la compagnie ont été attribuées en vertu des dispositions du programme d'achat d'actions d'épargne de la compagnie destiné aux employés et ce, au prix de $19.18 l'action.

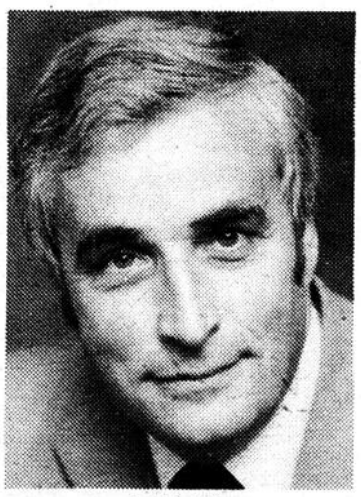
Nominations à la Société pour l'expansion des exportations



D.A. Keill



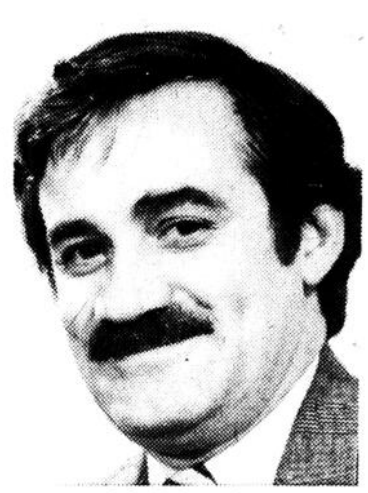
C.I. Ross



J.J.R. Arès



J.R. Paquette



J.C. Daignault

M. John A. MacDonald, président du Conseil et président de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), d'Ottawa, a annoncé la nomination, aux postes de vice-président adjoint, de MM. D.A. Keill, C.I. Ross, J.J.R. Arès et J.R. Paquette. Ils se verront conférer de nombreuses responsabilités au sein de deux nouvelles divisions opérationnelles récemment créées à la SEE et chargées de toutes les opérations relatives aux prêts, assurances à moyen terme, risques de pré-expédition et assurance-cautionnement pour les secteurs géographiques qui leur ont été assignés, à savoir: l'Europe et les Amériques d'une part et, d'autre part, l'Afrique et l'Asie.

M. Keill, anciennement Directeur des prêts de groupe pour l'Asie, accède au poste de vice-président adjoint, Affaires de l'Asie. Diplômé de l'Université d'Ottawa, M. Keill est à la SEE depuis 30 ans et y a occupé plusieurs postes de gestion, dont celui de Directeur de la succursale de Toronto, de 1955 à 1972.

M. C.I. Ross, anciennement Directeur des prêts de groupe pour l'Europe, accède au poste de Vice-président adjoint, Affaires des Amériques. Diplômé de l'Université Western Ontario et de l'Université de Toronto, M. Ross est membre de la *Law Society of Upper Canada*. Pendant les six années qui ont précédé son arrivée à la SEE, en 1975, il a occupé plusieurs postes à la Banque de Montréal, dont celui de Directeur principal de la comptabilité à sa succursale de Londres (Angleterre).

M. Arès, anciennement Directeur régional pour l'Afrique du Nord-Ouest, accède au poste de Vice-président adjoint, Affaires de l'Afrique. Titulaire d'une bourse d'études supérieures à Oxford, M. Arès est diplômé en arts et en droit de l'Université Oxford (Angleterre) et de l'Université de Montréal. Pendant 18 ans, il a occupé des postes de gestion dans différentes sociétés situées au Québec avant d'entrer à la SEE, en 1975, en qualité d'Analyste principal des opérations.

M. J.R. Paquette, anciennement Directeur régional pour l'Afrique orientale et le Moyen-Orient, accède au poste de Vice-président adjoint, Affaires de l'Europe. En 1963, il obtient sa maîtrise en commerce de l'Université de Sherbrooke et, pendant 12 ans, il occupe des postes d'analyse et de recherche, aux responsabilités croissantes, dans le secteur du courtage des valeurs avant d'entrer à la SEE, en 1975. Il est membre de *l'Institute of Chartered Financial Analysts*.

Par ailleurs, M. J.C. Daignault, anciennement Directeur des prêts de groupe pour l'Afrique et le Moyen-Orient, accède au poste de Vice-président adjoint. Appelé à diriger une des succursales régionales de la Société, M. Daignault s'occupera entre-temps du programme de décentralisation de la Société, à la Division de la planification intégrée et du développement. M. Daignault possède un diplôme en arts de l'Université de Montréal et un diplôme en commerce de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Durant les 11 années qui ont précédé son entrée à la SEE, en 1973, il a occupé divers postes dans le secteur bancaire canadien à Montréal pour finalement diriger une division internationale, dans une banque à charte canadienne.

La Société pour l'expansion des exportations est une entreprise commerciale du gouvernement fédéral qui fournit des services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada. La SEE a son siège social à Ottawa et des succursales à Toronto, Montréal et Vancouver.

Télécommunications: l'aide du gouvernement à la recherche et au développement est nécessaire

"Le Canada à un bel avenir devant lui comme grande puissance commerciale, s'il est capable de rétablir l'ordre dans son économie interne," a déclaré M. Robert Scrivener, président de Northern Telecom Limitée.

"Certains des principaux obstacles au développement de nos exportations se trouvent ici-même, dans notre propre pays," devait-il confier aux membres d'un atelier sur la coopération industrielle avec l'Europe occidentale. "Pourtant nous nous trouvons en butte à assez de résistance, de difficultés et d'âpre concurrence en Europe, sans que nos efforts soient pénalisés sur notre propre sol," ajouta-t-il.

Le marché européen

M. Scrivener insista sur le fait que pour nouer des relations commerciales avec l'Europe occidentale, il fallait beaucoup de temps, de patience et de capitaux. En Europe, expliqua-t-il, la plupart des compagnies de télécommunications sont nationalisées et passent des commandes préférentielles à des fournisseurs nationaux. Par conséquent, il ne suffit pas d'avoir un bon produit nord-américain pour pouvoir le vendre. "Il faut comprendre l'infrastructure européenne, ses forces et ses faiblesses et pardessus tout comprendre les objectifs européens. Après, nous pourrons adapter nos méthodes de vente afin de répondre à leurs besoins". Puis il expliqua que la stratégie de Northern Telecom envers le marché européen reposait d'une part sur la cession de licences séparées à des fabricants de chaque pays, portant sur la fabrication et la commercialisation de matériels de conception canadienne, et d'autre part sur la formation d'entreprises en coparticipation avec des fabricants locaux.

Des problèmes de concurrence

Rappelant les difficultés qu'éprouvent les fabricants canadiens pour ramener leurs prix à des niveaux concurrentiels sur les marchés mondiaux, M. Scrivener a demandé que l'aide du gouvernement canadien à la recherche et au développement soit augmentée, ajoutant que dans les pays où Northerh Telecom essayée de prendre pied, la recherche bénéficie d'importants avantages fiscaux quand elle n'est pas subventionnée. "Au Canada, de tels avantages sont rares", devait-il poursuivre.

L'aide à la recherche et au développement: un investissement rentable

M. Scrivener souligna que la production du meilleur matériel de télécommunications impliquait d'importants investissements en recherche et développement: $200 à 250 millions en 1982, dans le cas de Northern Telecom. Il déclara ensuite que l'une des principales raisons de sa compagnie pour s'implanter sur le marché international était le besoin de se créer une plate-forme de vente assez vaste pour amortir aisément sa recherche. "Seul le soutien de la racherche et du développement par des investissements appropriés permettra à l'industrie canadienne d'être concurrentielle sur le marché international", indiqua M. Scrivener. Les exonérations fiscales comme celles prévues dans le dernier budget fédéral devraient être à la fois augmentées et étendues". Ces avantages ne doivent pas être passés aux profits et pertes par le gouvernement, car ils constituent des investissements qui accroissent le niveau de l'emploi et la productivité, atténuent la tension inflationniste et naturellement, entraînent une augmentation du volume des ventes à l'exportation", devait-il conclure.

Le Bill 45

Suite de la page 19

par les petits rouges de la gogauche, savent jusque dans leurs tripes qu'ils sont solidaires de nos entreprises pour la continuité de leur emploi et le progrès de leur carrière.

Les petites et moyennes entreprises pourvoient la majorité des emplois au Québec. Les P.M.E. constituent la part la plus durable et la plus solide de l'économie du Québec. Les multinationales seront ici tant qu'il y aura une piastre à faire puis s'en iront. Nous sommes ici pour y rester, quoi qu'il advienne. Nos petites et moyennes entreprises sont entièrement intégrées à la société québécoise. Nous n'avons pas le goût de courir les aventures que nous propose le bill 45 et nos employés non plus.

***Roger Bédard est président de Bédard & Associés, Conseillers en Administration**

C'est justement des P.M.E. que doit sortir le puissant mouvement social et politique qui fera classer définitivement le bill 45.

Nous faut-il un slogan? J'en propose un: ILS NE PASSERONT PAS ÇA.

Ce mot d'ordre traduit bien notre volonté ferme de défendre à n'importe quel prix nos entreprises et nos gagne-pain contre cette sauvage agression des bureaucraties politiques et syndicales qu'est le bill 45.

Allons mes amis, debout. C'est le temps ou jamais de défendre nos entreprises et de défendre le gagne-pain de la moitié des salariés québecois. Ils ne passeront pas ça.

